



SPISC

Séminaire pour la promotion
de l'intervention sociale communautaire

RAPPORT N° 3

Version finale

Créé le 20 juin 2015

Révisé le 8 août 2015

Révisé le 10 septembre 2015

Ultime révision le 5 octobre 2015

Résumé de la démarche et du plan du rapport intermédiaire n° 3

A Woippy les 8 et 9 décembre 2014, la discussion entre les représentants des sites de la recherche-action a souligné la nécessité de travailler la thématique des émergences au sein des territoires en privilégiant l'approfondissement de quatre thématiques :

- Les caractéristiques des communautés de base et leurs dynamiques,
- le rôle des gens et du genre au sein de ces communautés : leur empowerment,
- le rôle des professionnel-les salarié-es et bénévoles et leurs interactions avec les institutions,
- le rôle des activités et des projets dans l'émergence de nouvelles communautés-territoires.

Ce choix a été confirmé lors des intersites de Strasbourg les 18 et 19 mars et à Marseille les 3 et 4 juin 2015, et c'est sur ces thématiques définies, à leur demande, qu'il a été proposé à chaque site de faire une contribution sous forme de chronique raisonnée. Ces chroniques raisonnées ont été reprises dans leur quasi-intégralité dans le ce rapport et font l'objet de commentaires et d'interrogations de la part du conseil scientifique de la recherche-action. L'ensemble du rapport a été soumis aux sites et débattu lors de l'intersites de St Etienne les 23 et 24 septembre 2015.

Sommaire

0 - Introduction	2
1 - Les communautés de base et leurs dynamiques	6
1.0 Questionnements.....	6
1.1 Propos tirés des chroniques raisonnées	6
1.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action	13
2 - Le rôle des gens des quartiers (gens et genre). L'empowerment.	16
2.0 Questionnements.....	16
2.1 Propos tirés des chroniques raisonnées	16
2.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action	27
3 - Le rôle des professionnel-les et des institutions. Quelles interactions ?	29
3.0 Questionnements.....	29
3.1 Propos tirés des chroniques raisonnées	29
3.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action	41
4 - L'importance des processus, des activités et des projets. La construction des communautés territoires .	43
4.0 Questionnements.....	43
4.1 Propos tirés des chroniques raisonnées	43
4.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action	51

Mots-clés :

Bien commun, bénévoles, communauté, communauté-territoire, conversion, co-construction, coproduction, cultures professionnelles, émergence, faire avec, immersion, intervention sociale communautaire, parcours, pas de côté, postures, sites, trajectoires

0 - Introduction

0.1 Elaboration du rapport

Le rapport n°2 du Séminaire de promotion de l'intervention sociale communautaire (SPISC) consacré surtout aux parcours-trajectoires des porteurs de projet et à leurs logiques d'immersion dans les territoires débouchait sur un troisième chapitre consacré à l'émergence de communautés de projets résultant de ces pratiques, émergences de biens et services communs alors largement à l'état d'ébauches. Lors de l'intersites de Woippy les 8 et 9 décembre 2014, la discussion entre les représentants des sites a souligné la nécessité de travailler cette thématique des émergences en privilégiant l'approfondissement de quatre thématiques que nous exposons dans le paragraphe suivant. Ce choix a été confirmé lors de l'intersites de Strasbourg les 18 et 19 mars et à Marseille les 3 et 4 juin 2015, et c'est sur ces thématiques définies, à leur demande, qu'il a été proposé à chaque site de faire une contribution sous forme de chroniques raisonnées.

0.2 Plan du rapport

Le plan du présent rapport n° 3 reprend chacune des thématiques retenues lors des débats des intersites :

- Les caractéristiques des communautés de base et leurs dynamiques,
- le rôle des gens et du genre au sein de ces communautés : leur empowerment,
- le rôle des professionnel·les salarié·es et bénévoles et leurs interactions avec les institutions,
- le rôle des activités et des projets dans l'émergence de nouvelles communautés-territoires.

0.3 Problématique résumée de la recherche-action

Les «chroniques raisonnées» sollicitées auprès des sites, sur ces quatre thématiques, devaient permettre de mieux caractériser et de mieux illustrer la problématique initiale de la recherche-action ainsi que faire le point sur les premiers résultats obtenus. Rappelons que l'objectif principal de la recherche-action était de rendre compte des manières selon lesquelles **les praticiens et les habitants des sites font face et «font avec»**, souvent seuls, et sans être forcément outillés pour cela après des années de pratiques du travail social et de politique de la ville, **aux mutations environnementales, sociales, économiques, politiques et culturelles** que connaissent **les «communautés-territoires»** 1 où ils vivent et travaillent. Il est de montrer comment, face à la complexité des enjeux et aux défis à affronter, ces personnes qu'on pourrait qualifier de conspiratrices et conspirateurs des réformes sont amenées souvent à composer et à ruser avec les institutions traditionnelles où elles trouvent, souvent et heureusement, des alliés et des complices. Elles doivent aussi parfois se défier de ces institutions traditionnelles et de leurs procédures normalisées ce qui les conduit parfois (souvent ?) à se substituer à elles en **élaborant de nouvelles manières de faire avec la réalité locale** et à inventer de nouveaux modes de régulation. Ainsi, par leurs pratiques quotidiennes, par les activités, les projets voire les programmes qu'elles sont amenées à mettre en œuvre, ces personnes, professionnelles et bénévoles, découvrent quelles sont **les potentialités des communautés-territoires** où elles vivent et l'importance des **démarches d'empowerment** de leurs résidents. 2 Ces derniers, souvent membres de larges diasporas, nomades-sédentaires multi-appartenants, sont des créateurs obligés d'activités et donc des innovateurs qui ont la capacité de réinscrire ces communautés-territoires dans de larges chaînes de valeur quasiment planétaires, invalidant ainsi les appréciations généralement formulées selon lesquelles ces territoires délaissés par les appareils politico-institutionnels traditionnels seraient enclavés et surtout dépourvus de ressources, ce que dément bien évidemment la prise en compte éclairée des diverses formes d'économie qui y sont en interaction (économie marchande, de redistribution, domestique, sociale et solidaire, de braconnage).

0.4 La recherche-action une production des sites dont ils peuvent tenir la chronique raisonnée

Les contributions qui sont parvenues au conseil scientifique ne suivent pas toujours le cadre des thématiques retenues lors des intersites et il est parfois délicat de nourrir ces thématiques sans laisser libre cours à des interprétations par les rédacteurs de ce rapport. A l'évidence, cela ne vaut pas que pour cette recherche-action. Sans sous-estimer les difficultés d'une telle approche (temps disponible, dynamique des projets, etc.) peut-être est-il nécessaire que les sites manifestent plus de rigueur dans le compte-rendu de leurs activités qu'ils mettent en circulation et dans leur mode d'évaluation des travaux qu'ils entreprennent. Malgré le suivi des sites qu'ils assurent en permanence depuis plus de

1 - La notion de communauté-territoire est la formulation proposée pour traduire la notion anglophone de community, elle-même tirée du vieux français communauté par défaut de pouvoir utiliser celle de communauté qui fait l'objet, en France et uniquement dans ce pays de tant de connotations négatives. Cette notion a été proposée dès le début de la recherche-action. Voir la note méthodologique SPISC (2013), **Recherche-action. La prise en compte de la dimension communautaire dans les interventions sociales collectives**. Note méthodologique à adresser aux projets et programmes en cours, Grenoble, 11 p. Voir JACQUIER Claude (2011), **Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ?** Vie Sociale CEDIAS Musée Social. Pp. 33-47. JACQUIER Claude (2015), **Empowerment, mythe et réalité. Chronique raisonnée d'un itinéraire rural communautaire**. In Revue électronique Forum n° 144-145, pp. 56-66 site web <http://affuts.org/>

2 - - SPISC (2013), op. cit.

deux ans, les membres du conseil scientifique ne peuvent, ni ne doivent se substituer au couple professionnel-les-chercheur-es pour rendre compte du cours de la recherche-action dans chacun des sites. Comme nous l'avions souligné dans la note méthodologique de septembre 2013 **3** concernant la recherche-action, c'est sur **ce couple « praticien-ne (salarié-e et bénévole)-chercheur-e»** que repose la qualité de la dynamique engagée. Ces constats qui ne sont pas propres à la recherche-action SPISC devront sans doute nous amener à consacrer un ou des chapitres du rapport final à la notion de recherche-action et à ses méthodologies d'autant qu'elles ont une grande proximité problématique et méthodologique avec le travail, l'organisation et le développement communautaires, avec le couple praticiens-chercheur et, sans doute, avec la manière de rendre compte des travaux. Nous avons proposé, dès le début de la recherche-action, **la rédaction de ces chroniques raisonnées** permettant aux praticiens et aux chercheurs de rendre compte par écrit de leurs pratiques sachant que l'écrit est une manière de vraiment penser, et peut-être la seule manière de le faire, non pas bien, mais efficacement. Une chronique raisonnée est un recueil écrit de faits et d'enchaînements de faits que l'on essaie de rendre intelligibles en apportant divers éclairages et sans chercher à réduire et à soumettre ces faits et leurs enchaînements à un déterminisme mécanique. C'est la multiplication de ces chroniques raisonnées écrites par une diversité d'acteurs et de sites qui permet d'approcher au mieux la complexité de la réalité dans laquelle nous baignons.

0.5 Logique d'organisation du rapport

Dans la continuité du rapport n°2 dont nous avons rappelé rapidement les perspectives, en nous appuyant sur les chroniques raisonnées des sites (dont nous avons repris quasiment in extenso les propos sans rien y changer en les ventilant selon les thématiques retenues) et en mobilisant les informations sur les composantes des communautés-territoires (lieux-environnement, gens et genre-social, institutions-économie et politique), le rapport n°3 aborde les quatre thématiques retenues lors des intersites en les articulant et en précisant pour chacune d'elles, dans un second temps, les commentaires et les interrogations que les chroniques raisonnées des sites peuvent appeler. Ces commentaires et ces interrogations ne sont pas inscrits dans le «marbre» de ce rapport 3 qui reste encore provisoire et qui sera susceptible d'être modifié notamment à la suite de l'intersite de St Etienne. Le seul rapport qui fera l'objet d'une publication officielle est le rapport final de la recherche-action et les conclusions qui seront présentées lors du colloque que nous envisageons d'organiser en 2016. Ce rapport 3 est contractuel vis-à-vis des financeurs, mais c'est un rapport d'étape qui doit nous permettre de progresser dans le projet en cours et de préparer une éventuelle suite à cette recherche-action ce qui serait souhaitable compte tenu des enjeux et des défis que nos sociétés ont à affronter. Cela passe notamment par une meilleure prise en charge par les gens de leurs affaires quotidiennes et un renforcement de leurs capacités réelles d'agir (to empower) dans et avec leur communauté.

Ceci étant rappelé le rapport n° 3 comporte quatre parties :

- Le première partie vise tout d'abord à rendre compte des manières selon lesquelles les notions de «communauté» et de «communautaire» sont mobilisées dans les différents sites et la place que ceux-ci accordent, par-delà l'affichage identitaire traditionnel, à leur **dimension environnementale**.
- Le rapport cherche ensuite à montrer quels sont le rôle et la place des gens dans le fonctionnement de ces communautés, le potentiel créatif qu'ils représentent et leurs capacités à faire émerger des projets au sein de leur communauté-territoire. Il cherche aussi à accorder une grande importance aux **relations femmes-hommes** (les rapports de genre), des relations qui sont généralement peu prises en considération en France, ce qui est fort dommageable pour la compréhension de ce qui structure les **dynamiques sociales**. C'est pourtant au sein de ces rapports que peuvent ou non prendre corps les processus d'empowerment qui structurent les évolutions de **la division sociale et sexuelle** au sein de la production et de la consommation de biens et services.
- Le rapport se penche ensuite sur **le rôle et la place des praticiens**, qu'ils soient salariés ou bénévoles, et sur **leurs rapports aux institutions économiques et politico-administratives** (internes et externes à la communauté-territoire) censées réguler, peu ou prou, la vie de ces communautés. Là, au sein de ces institutions souvent cloisonnées, en silos, bureaucratisées, se situent sans doute **les principaux obstacles** que rencontrent les habitantes et les habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui contribuent à l'accomplissement de leur vie quotidienne. Notons au passage que ces difficultés d'ordre institutionnel sont bien trop souvent minimisées, voire ignorées par les promoteurs et producteurs de politiques publiques alors qu'elles conditionnent la mise en œuvre des réformes (logiques politiciennes, blocages bureaucratiques et corporatistes). A l'évidence, le rapport final et le colloque devront mettre tout particulièrement l'accent sur cette dimension à partir de l'expérience des sites.
- Enfin, le rapport fait état des activités et des **projets émergents** dans ces communauté-territoires, activités et projets portés par les praticiens et les habitants qui sont souvent les vecteurs et les

3 -- SPISC (2013), op.cit.

moteurs des transformations, non seulement des **communautés-territoires** elles-mêmes et ainsi que de leur réinscription dans les chaînes de valeur, mais aussi, des transformations des appareils politico-administratifs peu enclins à se réformer par eux-mêmes. Il y faut pour cela, nous le savons, l'impérieuse nécessité de le faire. **L'empowerment des praticiens et des habitants** est au cœur de l'émergence d'activités et de projets (processus de création de valeur ajoutée) qui leur permettent de se réinscrire dans les chaînes de valeur dont ces communautés-territoires ont été mis à l'écart. Cette approche de la réalité des processus à l'œuvre redonne ainsi de la consistance méthodologique et pratique aux politiques sociales d'intégration et d'insertion qui se limitent trop souvent à des procédures d'assistance sociale rebaptisée, aujourd'hui par goût de l'euphémisme et, sans doute de la langue de bois, accompagnement social.

06 Les sites de la recherche-action. Extrait du rapport 1. Présentation des sites réutilisée lors de la journée du CSTS le 26 novembre 2014

06.1 Dijon (association « 2 Choses Lune ») *Stéphanie Calvo, assistante sociale, responsable du « village de stabilisation »*

La direction départementale de la cohésion sociale a décidé la mise en place d'un « village de stabilisation » pour une population Rom, elle en a confié l'organisation et la gestion à l'association « 2 Choses Lune » qui dispose d'une expérience concernant l'accompagnement de cette population migrante. Le projet de recherche action qui a été initié et est animé par l'IRTESS de Bourgogne est organisé autour d'un questionnement central « A quelles conditions un accompagnement social, ancré dans une dimension communautaire, peut-il créer les conditions d'une émancipation pour les individus ? »

06.2 Marseille (GIP politique de la Ville) *Emmanuel Viennot, chef de projet politique de la ville, Agathe Petit, chercheuse accompagnant la RA, Julie Fallo, Présidente et animatrice de l'Association Pamplemousse Enflammé, Sophie Rameaux, Directrice de l'AAPI (association d'accueil des populations immigrés)*

L'équipe de la politique de la ville du 3^e arrondissement, quartier populaire multiethnique en rénovation, a constaté que depuis quelques années des groupes d'habitants, constitués sur des bases le plus souvent ethnique et/ou religieuse, développent des formes diverses d'activité éducative, de loisir et d'accès au droit ; dans le même temps, les associations financées au titre de la politique de la ville pour proposer ce même type d'activités étaient moins fréquentées. A la suite d'une étude réalisée dans le cadre du CUCS, l'équipe a décidé d'aller à la rencontre de ces groupes d'habitants et de sensibiliser les intervenants sociaux du quartier aux enjeux de ces dynamiques communautaires. La prise en compte de cette dynamique communautaire par la politique de la ville implique de repenser l'approche institutionnelle de l'action sociale. La recherche action, après une phase de diagnostic du territoire, part d'une analyse de démarches « réussies » pour mettre en évidence de nouveaux axes et modalités d'intervention sociale et leurs incidences sur les approches et représentations institutionnelles.

06.3 Nanterre (association ZY VA) *Mamadou Diallo, cofondateur et directeur de l'association Zy'va, Clément Charleux, chargé de développement de la régie de quartier de Nanterre, Philippe Guerin, co-fondateur responsable du Théâtre du Bout du Monde, Nejma Belhadj, co-fondatrice directrice Association Nahda, Aline Vieau, agent de développement locale du quartier du Petit-Nanterre, Jeanne Demoulin chercheuse.*

L'association Zy'va, créée il y a une vingtaine d'années, par des habitants du quartier du Petit Nanterre développe de nombreuses activités notamment dans le champ de l'accompagnement scolaire, de l'insertion professionnelle, de la culture. Afin de proposer des services de qualité l'association s'est professionnalisée, les récentes restrictions des financements publics ont amenée l'association à questionner un fonctionnement qui s'est peu à peu institutionnalisé. Le directeur-fondateur et l'équipe s'interrogent aujourd'hui sur les effets de ces évolutions sur la participation des habitants à la vie associative et au-delà sur leur mobilisation dans le quartier. Ils ont amorcé avec des habitants une réflexion sur cette question et engagé avec les acteurs du quartier une recherche action sur les pratiques et la place donnée aux initiatives des habitants sur le quartier. La ville de Nanterre est partie prenante de la recherche-action et en attend les résultats pour la mise en place des conseils citoyens.

06.4 Paris 19^e/20^e arrondissement (ONG ASMAE, Association Sœur Emmanuelle) *Christophe Jibard, organisateur communautaire, Satan Koule DIABY, Collectif Maroc Tanger, Sadio MBAYE, Association mères en place.*

Depuis 2001, Asmae-Association Sœur Emmanuelle, à travers son programme « Divers-Cité » intervient sur des quartiers signataires des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), du Nord-Est parisien, quartiers qui accueillent également une population immigrée nombreuse (20 à 25 %). deux agents de développement (organisateur communautaire) soutiennent l'organisation d'habitants, plus particulièrement de parents migrants à accroître leur **pouvoir d'agir individuel et collectif dans le tissu**

social, économique et politique à l'échelle de leur lieu de vie ainsi qu'une meilleure maîtrise de leur environnement. Le caractère novateur du projet tient à sa méthode d'intervention sociale d'intérêt collectif et de développement communautaire. Le déploiement de cette approche de l'intervention sociale part du constat qu'il existe :

- 1- des liens (territoriaux, ethniques, culturels, religieux...) qui relient des personnes entre elles, nourrissant une certaine capacité collective d'initiatives bénéfiques entraînant la reconnaissance mutuelle et de nouvelles formes de solidarité permettant le développement social local et ainsi favorisant l'intégration. De plus, la prise en compte de la dimension communautaire peut permettre de renforcer l'efficacité des interventions.
- 2- des populations disposant de compétences et de ressources insuffisamment mobilisées notamment par les acteurs publics (État et collectivités territoriales).

L'association s'interroge sur les effets des démarches qu'elle conduit et sur la manière de passer de la constitution des groupes d'habitants à leur autonomisation. La recherche action a démarré sur une phase d'exploration qui s'est transformée en évaluation d'impact suite à des questionnements internes sur la pertinence de la méthodologie. Une seconde phase est en cours d'élaboration.

06.5 Strasbourg (association Par Enchantement) *Marie Christine Carayol, fondatrice et directrice de l'association, Véréne Rimlinger, présidente de PAR Enchantement, Emilie Leroy, Association par enchantement, Caroline Blaison, en charge de la recherche action – ORIV, Mine Gunbay, Mairie de Strasbourg adjointe à la démocratie locale, Nicole Raepffel, déléguée du Préfet.*

Une ancienne animatrice du centre social du quartier du Koenigshoffen, conseillère en économie sociale et familiale, convaincue de la nécessité de reconnaître les ressources des habitants et leur capacité à se mobiliser pour améliorer leur vie quotidienne a fondé avec les habitants du quartier une association qui rassemble 180 membres et développe de nombreuses activités. La démarche, après un temps de déstabilisation et de rejet, commence à produire une résonance chez les autres acteurs du territoire et à questionner quelques professionnels et élus au sein des institutions. La recherche action a démarré sur une analyse des pratiques et postures professionnelles suscitées par la reconnaissance et la promotion du « pouvoir d'agir ». Elle est conduite en partenariat avec l'ORIV, centre de ressources de la politique de la ville, qui a inscrit l'opération à son programme de travail pluriannuel.

06.6 Saint Étienne - Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux AGASEF.

Anne Marie Fauvet, directrice de l'association, Cyril Morel, coordonnateur, organisateur du centre social, St Étienne, Claire Autant-Dorier, enseignante-chercheur à l'université de St Étienne, Florence Planta, responsable service insertion, Isabelle Goutte, responsable service AEMO-AED, Cyril Morel coordonnateur, organisateur du centre social, St Étienne.

L'AGASEF est née dans les années 60 à l'initiative de la mairie de St Étienne, de bailleurs sociaux et de la CAF pour mettre en œuvre une action sociale et territoriale globale. Elle met en œuvre des actions de protection de l'enfance - en particulier mesures d'AEMO et AED - et s'inscrit depuis quelques années dans l'accompagnement de bénéficiaires du RSA. Elle a été sollicitée récemment pour la remise en route d'un centre social. Conformément à ses valeurs, elle souhaite favoriser une participation des familles et des personnes pour lesquelles elle met en œuvre des actions d'accompagnement individuels dans un cadre contraint de mandats administratifs et judiciaires ou de contrats. La recherche action qui est conduite en partenariat avec une équipe de l'université de St Étienne vise à accompagner les changements de pratiques professionnelles et institutionnelles que suppose la reconnaissance des ressources des personnes et des milieux dans lesquelles elles vivent.

06.7 Villejuif (Commune) *Myriam Escaffit, Sophie Aouizerate, en charge du projet de gouvernance participative (conseils citoyens) sur le quartier des Hautes Bruyères.*

Un agent de développement local en charge de la politique de la ville sur un quartier populaire, marqué par des processus de replis et des fortes tensions sociales, constatant les limites des dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville, a impulsé depuis quelques années, avec l'appui d'un consultant extérieur (R. Nifle), une démarche de développement communautaire originale. A partir d'un processus d'empowerment progressif, l'objectif est de faire grandir en conscience collective, expérience et maturité une communauté de territoire (habitants et acteurs) afin de l'amener à s'approprier toutes les affaires communes jusqu'à l'instauration d'un modèle de gouvernance participatif, capable de porter le projet de développement du quartier co-construit avec toutes les parties prenantes. Les premières étapes de ce projet a déjà eu des effets positifs reconnus par les habitants et des responsables municipaux mais nécessitait pour sa poursuite, un appui officiel de la démarche et une réflexion partagées avec les autres services de la ville. A la suite des élections municipales, la nouvelle équipe a affiché une ambition plus forte, mais s'est retrouvée dans des contradictions par manque de compréhension des processus et changements de posture nécessaires au sein de l'Institution. L'obtention d'une bourse d'expérimentation nationale a permis cependant d'officialiser une équipe-projet (2 chefs de projets et un animateur participatif) afin de poursuivre l'expérimentation appuyée par une Formation-Action avec R. Nifle.

06.8 Woippy (Centre Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes) Yasmina Saïdia, responsable EPS Woippy, Jean Paul Meloni, anthropologue, chef de service éducatif EPS Val de Sarre, Djamila Nouioua, éducatrice, Zaïa Bouada, présidente de l'association Cap Parents, Simon Jordan, Membre du comité d'usagers du centre social et habitant du quartier Sandrine Teschke - Guenounou, Foyer Saint Éloy

L'équipe de prévention spécialisée de Woippy a décidé de donner une place importante aux actions collectives dans et avec le milieu. Elle constate que des actions à l'origine limitée à quelques personnes autour d'enjeux très précis, en l'occurrence les relations garçons filles dans un quartier de cette ville ouvrière, peuvent déboucher sur des dynamiques collectives qui mobilisent les institutions locales et les diverses communautés. La recherche action porte sur les processus à l'œuvre dans l'émergence de mobilisation large à partir d'actions limitées, initiées par les habitants, jeunes et parents du quartier. Elle permet d'inscrire des démarches où les acteurs se sentent parfois isolés, dans une dynamique de communauté-territoire. Comment entretenir et amplifier ces dynamiques ?

1 - Les communautés de base et leurs dynamiques

1.0 Questionnement : la dynamique des communautés de base

L'objectif est de rendre compte de l'acceptation de la notion de communauté selon les sites, quelle que soit leur configuration originelle (ethnique, religieuse, professionnelle, locale, etc.) et leur capacité de dépasser leurs frontières (leurs lieux d'expression) et de prendre des initiatives permettant de faire société (capacités d'invention politique).

1.1 Propos tirés des chroniques raisonnées

Le sous-titre figurant sous l'intitulé des sites est du rédacteur du rapport final.

1.11 Dijon – Association « 2 Choses Lune ».

«La communauté comme les autorités françaises souhaiteraient qu'elle soit».

«Les populations Roms sont très diverses : elles se sont nourries au fil des migrations d'influences culturelles multiples. Les Roms sont parmi les populations les plus européennes qui soient. Depuis le Moyen- Age, elles entretiennent en effet des relations familiales transnationales, par-delà les frontières du continent. Difficile donc de parler d'une culture rom unifiée tant les populations sont diverses. Le romani, la langue parlée par les Roms, est dérivée d'une langue parlée au nord de l'Inde, proche du sanscrit. Le Romani a de nombreuses variantes qui ont fait des emprunts lexicaux aux langues autochtones : le persan, l'arménien et le grec avant le XVe siècle ; l'allemand, le roumain, les langues des Balkans du sud-est ainsi que le turc. Elle figure sur la liste des langues protégées par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe. La discrimination des communautés Roms a atteint son paroxysme durant la Seconde Guerre mondiale, avec le génocide orchestré par les nazis mais ignoré par le tribunal de Nuremberg. Après-guerre et après la chute du rideau de fer, les Roms vont émigrer partout en Europe et ailleurs dans le monde. Victimes de guerres, expulsés (notamment du Kosovo en 1999), ils n'obtiennent au mieux qu'un statut de «réfugiés économiques» dans leur pays de destination. Le nomadisme, n'a jamais été une spécificité rom. Ce sont les persécutions, les mesures d'expulsions, les grandes déportations et, de nos jours, les reconduites à la frontière qui obligent une part de la minorité Rom à se déplacer sans cesse. C'est donc une part de la minorité Rom européenne qui adopte le mode de vie itinérant, la majorité d'entre eux sont sédentarisés. Les situations de pauvreté, d'exclusion et de discrimination font que la population Rom est concernée de manière disproportionnée par la traite des êtres humains».

«La «communauté de base» sujet de la recherche est constituée de personnes (adultes-adolescents et enfants) reliées entre elles par des appartenances multiples : familiales, nationales (Roumanie) et ethniques, référence ici à la minorité désignée sous le terme de Roms ou Rroms. Les Roms (ou Rrom), terme adopté en 1971 par l'Union romani internationale (IRU) désigne un ensemble de populations, ayant en commun une origine indienne, dont les langues initiales sont originaires du nord-ouest du sous-continent indien et constituent des minorités connues sous de nombreux exonymes vivant entre l'Inde et l'Atlantique ainsi que sur le continent américain. Il faut noter que certains médias préfèrent l'utilisation du terme «Rrom». « Rom » est un endonyme signifiant « homme accompli et marié au sein de la communauté » en langue romani (langue des roms). Présentes en Europe dès le XIe siècle, ces populations y forment au XXIe siècle la minorité «la plus importante en termes numériques». Nous pouvons déjà souligner que selon que nous évoquons le «peuple Rrom», la «minorité, 4 Rrom», la

4 - - C'est aux XVIIIe et XIXe siècles, avec la création des États-nations, que les groupes non dominants ont entrepris leurs efforts pour préserver leurs différences culturelles, religieuses ou ethniques. La reconnaissance et la protection des droits des minorités en vertu du droit international ont commencé à l'époque de la Ligue des Nations grâce à l'adoption de plusieurs « traités des minorités ». Lorsque l'Organisation des Nations Unies a été créée pour succéder à la Ligue des

«communauté Rom») ou les «populations roms») nous ne situons pas notre regard et donc notre pensée au même endroit. Nous pouvons établir que les personnes qui habitent le village appartiennent au peuple Rrom et à la minorité 5 Rroms d'Europe, plus précisément de Roumanie. Elles se distinguent cependant de la majorité de la minorité Rrom d'Europe 6 par le fait qu'elles développent des pratiques migratoires qu'il ne s'agit pas de caractériser à priori. Plusieurs «groupes familiaux») sont en présence au village et partagent un même espace/temps, celui d'un lieu d'hébergement et d'un temps d'accompagnement social promus par des politiques publiques 7 mises en œuvre sur le territoire français. Ainsi, le fait de désigner les personnes accueillies au sein du village de stabilisation sous l'énoncé générique de «communauté Rom») n'est donc pas adapté».

«La territorialisation est réduite à un lieu administratif (un territoire de jure particulier). «Le terrain/territoire de la recherche, le village de stabilisation, ses spécificités et son type d'ancrage spatial fait qu'il se distingue de la plupart des autres sites de la recherche action nationale. Il est un «lieu institué) et «mobile) car pouvant dans une temporalité courte migrer vers un autre espace géographique. Le «bâti) comme «l'habité) sont ici provisoires. Le territoire de vie de la communauté de base est donc ici «prescrit et temporaire) (diagnostic – orientation-accueil et contractualisation). Il est «territoire transitionnel) dans des trajectoires individuelles et collectives où plusieurs processus et leurs effets se combinent: Processus de désaffiliation territoriale (quitter sa maison, son village, son pays, etc.) – Processus d'exclusion territoriale (démantèlement de camps illicites, «délogement) de squat etc.) – Processus d'inclusion territoriale (être accueilli au village etc.) voire d'enclavement territorial ?– Processus de ré-affiliation territoriale (choisir de rester en France, d'accéder à un logement pérenne, etc.). Sa localisation est «excentrée) de toute entité d'habitation de quartier et de centres commerciaux. Les attributs physiques extérieurs du village sont ceux d'un ancien «terrain militaire) : un mur le «préserve) des regards extérieurs. Et dans «l'enceinte) sont installés plusieurs modules Algeco. Ainsi le village de stabilisation est un «lieu institué) inclus et partie prenante d'une réalité territoriale complexe. Les modalités d'appropriation de ce lieu, les «territorialités) que développent les habitants au sein du territoire qui les englobe peuvent nous renseigner sur les «frontières) symboliques (de protection/de ségrégation) et leurs effets dans les pratiques relationnelles spatialisées, ces pratiques qui, selon Angelo Turco 8 méritent un peu plus d'attention. En effet, on peut dire que la sociotopie apparaît comme un champ d'interactions physiques et symboliques dans lequel le sujet devient compétent ; en d'autres termes, il exerce et développe son aptitude à vivre avec d'autres sujets sur un territoire donné, à habiter de façon participative une terre qu'il sent comme la sienne. Cette aptitude n'est-elle pas consubstantielle au processus d'intégration sociale : en effet comment penser un processus d'intégration sociale sans intégration territoriale ? ».

1.12 Marseille – GIP Politique de la Ville.

«Faire avec les communautés : la tradition marseillaise de la communauté (community), la communauté-territoire ».

«Le questionnement sur la thématique des communautés à Marseille a été formulé suite à une étude menée en 2010 par l'équipe de la politique de la ville et une équipe de sociologues qui, d'un côté pointait une désaffection du public sur des projets proposés par certains acteurs plutôt « classiques » œuvrant sur l'arrondissement (ex. du soutien scolaire des MPT ou des CS) et de l'autre avait repéré des acteurs associatifs, peu ou mal connus par les institutions, qui proposaient les mêmes services à la population locale et parvenaient à toucher un vaste public. La notion de communauté abordée par le site de Marseille est de nature différente de celle qui prévaut habituellement et qui fait l'objet des « préventions », voire des tabous français. Ces associations se caractérisent par une grande proximité au public. Souvent initiées par des habitants des quartiers, elles sont construites sur une appartenance ethno-religieuse de leurs membres (Shihonis comoriens, associations villageoises, etc.) et sur une action dans le champ du social souvent en concomitance avec une action dans le champ culturel. «(Le) constat du développement et du poids croissant d'associations communautaires sur le territoire, qui investissent de manière grandissante et indépendante le champ de l'action sociale (au sens large du terme). Elles captent un public que les acteurs publics, les travailleurs sociaux, voire les centres sociaux et d'autres structures sociales de proximité, ont des difficultés à toucher, excepté pour de l'aide

Nations en 1945, elle a aussi élaboré progressivement un certain nombre de normes, procédures et mécanismes touchant aux minorités.

5 -- Définition de minorité : Dans une population, au sein d'un État ou d'une nation, une minorité est un groupe de personnes qui ont une origine géographique ou ethnique, une culture, un mode de vie, une religion, une langue, une orientation sexuelle, etc. différents de celui ou celle de la majorité de la population. Certains critères sont cependant nécessaires pour parler de minorité : les caractéristiques du groupe sont clairement identifiables ; le groupe est animé d'une véritable conscience de sa différence, ses effectifs sont suffisamment nombreux pour qu'elle puisse être considérée comme un groupe.

6 -- Rappel : 95% des personnes Rroms sont sédentarisées et intégrées dans leur pays d'origine ou dans leur pays d'accueil.

7 -- Politiques publiques nationales et transnationales.

8 -- TURCO Angelo (2001), **Sociotopies : institutions géographiques de la subjectivité**, Revue Cahiers de géographie du Québec, Volume 45, N°125, pp.269-284.

immédiate. (...)». Toujours dans cette étude, un décalage entre les demandes sociales et les réponses apportées par les acteurs traditionnels du territoire est mis en avant).

« Un de nos premiers positionnements par rapport aux différents enjeux de la recherche action, tels que formulé par l'équipe du GIP et par le SPICS dans le cadre de la recherche action nationale, consistait à ne pas vouloir réduire le terme de communauté à ses possibles nuances ethno-religieuses, souvent associées à une possible dérive du concept de communauté – le communautarisme. Nous avons voulu comprendre par « liens communautaires » tout lien social de solidarité tissé au sein d'une communauté à son sens large. Nous approchons ainsi la notion de communauté par son terme anglais de «community», dans ses différentes possibles dimensions : la «communauté» comme un groupe de personnes qui se reconnaissent (partagent un sentiment d'appartenance) et s'organisent autour :

- d'un lieu de résidence : une communauté géographique.
- des traits caractéristiques similaires : une communauté d'appartenance.
- d'un intérêt commun : communauté d'intérêt.
- d'une activité commune : communauté d'action.

Par une approche fonctionnaliste, telle que proposée par le sociologue américain Roland Warren,⁹ (les chercheuses) souhaitent aborder la notion de liens communautaires par les fonctions qu'ils remplissent : socialisation, contrôle social, mais surtout participation et aide mutuelle, deux composantes qui se situent à la base de l'intervention sociale d'intérêt collectif. **10**

« La communauté, lieu de résidence ou lieu d'expression. Le 3^{ème} arrondissement est un territoire vaste, proche du centre-ville, composé de plusieurs quartiers et cités distinctes (Saint Mauront, la Belle de Mai, La Villette, St. Lazare, la cité Bellevue et Clovis Hugues). Le 3^{ème} arrondissement correspond plutôt à une zone administrative définie pour des raisons pratiques d'urbanisme, ainsi nous constatons que l'unité de quartier est souvent assez peu pertinente au regard des territoires vécus par les habitants. Par exemple, une distinction est faite par les habitants et les acteurs entre le «haut» et le «bas» de la Belle de Mai, qui s'opposent du point de vue de la configuration et du sentiment d'appartenance. De la même manière, Saint Mauront peut se découper en plusieurs territoires vécus : celui de la Butte Saint Mauront, la cité Bellevue et la rue Félix Pyat et environs. En dépit de certaines singularités des territoires vécus, ils présentent des points communs relevés par nos interlocuteurs dont nous retenons quelques traits saillants, déjà mentionnés avec plus de détails dans la présentation générale de la recherche action : une situation socio-économique marquée par la grande pauvreté, un cadre de vie dégradé, des espaces verts inexistant, des logements dégradés voire insalubres, de nombreux projet immobiliers en périphérie – en cours ou à venir et enfin une forte politisation ».

1.13 Nanterre-Association ZY'VA Textes tirés de comptes rendus

« Le projet de recherche-action s'inscrit dans le quartier du Petit Nanterre. Le Petit Nanterre regroupe deux grandes cités gérées par des bailleurs distincts, la cité des Canibouts et celle des Paquerettes ainsi qu'un foyer de plus de 200 places géré par ADOMA. Ce quartier relève de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Peuplé par environ 9 000 habitants, il est composé de population d'origines diverses. La population originaire d'Afrique du Nord arrivée après-guerre y est majoritaire. Certains habitants ont même vécu dans le bidonville installé autrefois sur ce territoire. Le plan de rénovation urbaine en cours avec l'aide de l'ANRU commence à amener de nouveaux habitants. Le quartier était doté autrefois de deux centres sociaux et d'une maison des jeunes et de la culture. Il ne subsiste aujourd'hui qu'un centre social situé aux Paquerettes et un centre d'animation jeunesse. Par ailleurs, de l'avis de plusieurs professionnels, en vingt ans le niveau de formation des habitants s'est largement amélioré ce qui a entraîné une plus grande capacité à coopérer avec les institutions. Dans le même temps, les associations font le constat d'une désaffection grandissante des habitants pour la participation, que ce soit au sein de Zy'Va, au sein d'autres structures associatives ou au sein des arènes de la démocratie participative. La recherche-action réunit plusieurs structure du quartier du Petit Nanterre (Zy'va, Nahda, le centre social, le théâtre du bout du monde, la régie de quartier, la politique de la ville de la Mairie de Nanterre) qui s'interrogent sur les facteurs de réussite et les difficultés que l'on peut rencontrer lorsque l'on cherche à développer le pouvoir d'agir des habitants et la mobilisation d'une communauté pour faire valoir ses droits, faire entendre ses revendications

⁹ -- WARREN R.L. (1972). **The community in America**. Chicago: Randy McNally.

¹⁰ -- Parmi la multiplicité des définitions de la notion de communauté, rappelons celle de cet excellent connaisseur de la community américaine que fut Jean-François Médard et dont s'inspire le SPISC dans cette note méthodologique. La community est «...à la fois un **endroit**, des **gens** vivant en cet endroit, **l'interaction** entre ces gens, **les sentiments** qui naissent de cette interaction, la **vie commune** qu'ils partagent et les **institutions** qui régissent cette vie ». MEDARD Jean-François (1969), **Communauté locale et organisation communautaire aux États Unis**, Cahier de la Fondation Nationale des Sciences Politiques Armand Colin. Cette définition que nous mobilisons sous l'intitulé « communauté-territoire » ne contredit pas celle empruntée à Warren, elle est simplement plus complète en ce qu'elle fait référence, elle, aux institutions qui régulent les communautés. C'est un point essentiel et capital pour notre recherche-action dans un pays comme la France qui survalorise les institutions publiques.

1.14 Paris 19^o/20^o arrondissement- ONG ASMAE, Association Sœur Emmanuelle.

« Construire des communautés respectées grâce à l'empowerment des gens et surtout des femmes ».

« L'objectif est de renforcer les capacités des habitants des quartiers sensibles, plus particulièrement les parents migrants, à s'organiser collectivement pour renforcer leur capacité à se mobiliser et/ou produire des actions en faveur du développement physique, psychique et social de leurs enfants (action dans le champ de l'éducation, de la prévention, de la parentalité...). Il s'agit également d'accompagner les collectifs d'habitants-parents à mobiliser les ressources institutionnelles du territoire (travailleurs sociaux, acteurs de la vie associative, agent des collectivités territoriales, élus locaux, dispositifs de financement...) et travailler en alliance avec ces acteurs et ressources ».

Un territoire lieu. Les quartiers dans lesquels vivent les femmes membres des collectifs d'habitants cumulent plusieurs signes de précarisation (taux de chômage élevé, forte concentration de familles vivant sous le seuil de pauvreté, retard et échec scolaire, présence de trafics de drogue).

Une construction communautaire vis-à-vis d'un archétype de l'institution, l'éducation nationale

« Un des problèmes identifiés communément par les trois collectifs est celui du décrochage scolaire. Ce problème renvoie également à la façon dont les parents sont parfois perçus par l'institution scolaire, en faillite d'autorité, voire en désengagement sur le rôle d'éducation ».

« Parfois les parents reçoivent les convocations mais comme ils ne comprennent pas, ils ne vont pas au rendez-vous à l'école. Maintenant avec l'association, ils savent qu'ils peuvent trouver des personnes de confiance qui vont leur dire ce qui est écrit et ce qu'il faut faire ».

« La question de la délinquance des jeunes et des problèmes de trafics de drogue est une question portée communément par les trois collectifs d'habitants. Aujourd'hui, les mamans relèvent que le sujet est discuté au sein de l'association, entre les parents et les jeunes, alors que cela ne paraissait pas envisageable auparavant ».

1.15 Strasbourg-Association PAR'ENchantement).

« Le dépassement d'une communauté ethnique et un essai de refondation institutionnelle ».

« L'expérience de PAR'ENchantement semble une bonne porte d'entrée pour aborder la question communautaire. Cal, membre de l'équipe depuis l'origine de l'association, et habitant du quartier depuis son enfance évoque la question communautaire à partir de son histoire, de celle du quartier et de celle de l'association. Le quartier Herrade a été, à partir des années 70, habité par une communauté turque très active. Cal est lui-même issu de cette communauté, avec un père qui y a eu une place importante notamment dans son implication dans la construction d'une mosquée. L'Alsace a été une terre d'immigration turque particulière de par sa proximité avec l'Allemagne, pays privilégié par cette immigration. Les facilités de régularisation offertes par le gouvernement socialiste en 1981 ont attiré beaucoup de Turcs déjà installés en Allemagne, vers l'Est de la France. Ainsi le quartier Herrade a vu une augmentation importante de cette population déjà présente à la suite d'une première vague d'immigration dans les années 70. Cal évoque avec nostalgie l'époque où la dynamique communautaire permettait de résoudre un certain nombre de conflits, et même de créer un rapport de force vis-à-vis de la municipalité pour obtenir une amélioration du cadre de vie. Par exemple la communauté turque de cette époque a été organisatrice de manifestations pour que soit sécurisé un carrefour dangereux. Toutefois l'importance de cette communauté et sa place politique faisait peur, ajoute-t-il. Progressivement le mécanisme d'intégration a fonctionné et beaucoup de membres de cette communauté sont partis dans d'autres secteurs, souvent pour devenir propriétaires. Une communauté turque existe toujours mais, elle est beaucoup plus disparate et représentative des différentes communautés qui existent en Turquie : Alévis, Kurdes, Arméniens etc. ».

« Lorsque PAR'ENchantement a été créé, la communauté turque avait toujours une place importante dans le quartier, mais le fonctionnement de PAR'ENchantement, en s'ouvrant à tous les habitants du quartier, permet de recréer une autre forme communautaire. Ainsi, si on observe les personnes qui « habitent » l'association, chacun porte des signes d'appartenance à une communauté. Il y a les habitants du quartier, et ceux qui viennent d'ailleurs ; il y a les dames qui portent un voile, etc. Mais Cal dit : « les habits restent à l'extérieur ». Cela signifie-t-il que l'espace PAR'ENchantement est un espace qui neutralise les tensions communautaires ? De façon plus générale, n'est-ce pas propre à l'individu quel qu'il soit que de chercher à se regrouper avec d'autres ayant des points communs avec lui ? »

Communautés actives, communautés passives. Les dynamiques communautaires : « Il semble intéressant d'observer les différents types de communautés en fonction de l'emprise qu'elles exercent sur les individus et en fonction de ce qu'elles se donnent comme objectif au sein de la société et leur rapport avec les autres communautés. Pourrait-on parler de communautés actives et de communautés passives ? La seconde n'ayant qu'une fonction d'identification et de transmission de valeur, d'habitudes et la première ayant une fonction plus politique et s'organisant pour prendre une place sociale ? »

Communautés imbriquées, communautés réseaux. «Et si on regardait le monde comme un amalgame de communautés qui s'imbriquent les unes dans les autres, qui s'entrecroisent qui se superposent dans lesquelles la personne évolue mais se perd aussi. Communautés qui emprisonnent et communautés qui libèrent, communautés qui donnent une identité, des identités, mais communautés qui partagent le monde et qui excluent. Peut-on à partir de cette vision réduire l'appartenance à une seule communauté ? Comment inventer des passerelles entre les communautés ? Comment libérer les personnes du poids de l'appartenance unique ? Comment créer une communauté de rencontre ? Tel est le pari de l'intervention communautaire ».

Doit-on nier les tensions communautaires ? «On ne le peut pas, encore moins aujourd'hui alors qu'un parti politique en particulier exacerbe ces tensions. Dans de telles conditions auxquelles s'ajoutent des questions économiques, exemple des régions minières où la communauté était centrée autour des mines et où leur fermeture a entraîné une forme de repli communautaire. La question des tensions communautaires a pu être gérée par de régimes totalitaires, par exemple la Yougoslavie, par le contrôle et parfois l'utilisation, voire le renforcement des identités communautaires. La position du Front National est d'utiliser les tensions entre communautés à des fins électorales en construisant fictivement des communautés. Les bonnes et celles à exclure. Ainsi PAR'ENchantement au cœur d'un quartier où se retrouvent des personnes originaires de nombreux pays et continents, en créant un espace de rencontres de personnes issues de différentes communautés, crée un réel espace républicain. L'équipe elle-même en étant composée de personnes de différentes origines permet cette rencontre».

1.16 Saint Étienne - Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux AGASEF. **«Construire des communautés à partir des projets initiés à partir du travail social traditionnel».**

«L'AGASEF s'inscrit dans deux projets différents. Dans le cas des services insertion et aide éducative (AEMO-AED), l'AGASEF ne part pas d'un travail ancré dans une communauté-territoire, mais est missionné en direction d'un public prescrit par des dispositifs. Dans le cadre de la prévention spécialisée et de la médiation sociale au contraire, elle a une vocation plus territoriale, tout en ayant une mission bien définie. En outre il faut noter que les territoires d'intervention concernés ne sont pas les mêmes pour ces différents services et action : les différentes interventions ne peuvent pas en l'état actuel se compléter sur un même lieu. Ce serait un souhait de l'AGASEF de tendre vers ce type de fonctionnement grâce à une capacité de coordination locale».

«Du côté de l'AEMO et AED, le public visé est perçu comme ayant peu l'habitude de l'action collective et les personnes suivies ne paraissent guère inscrites dans ce type de dynamique. Au-delà de l'approche éducative qui, par construction, reste centrée sur l'enfant et sa famille immédiate, ce qui tend à invisibiliser les liens sociaux, on peut se demander dans quelle mesure les difficultés éducatives ne sont pas elles aussi le signe et/ou le résultat de situations d'isolement social ou de liens conflictuels ? Dans certaines situations, c'est à la suite de conflits familiaux que certaines personnes sont venues habiter dans une région où elles n'ont pas de relations sociales. Dans d'autres cas, elles étaient venues ici dans le cadre d'un mariage et elles se retrouvent isolées suite à leur divorce. Inversement n'en vient-on pas à une prise en charge éducative extérieure justement parce que l'isolement social est perçu comme problématique ou du moins comme un des signes problématiques ? Comment dans leurs modes d'intervention les professionnels tentent-ils d'identifier les capacités des personnes à faire société ? La part consacrée à soutenir les personnes dans les liens qu'elles peuvent tisser avec leur entourage local demeure limitée. Les professionnels n'ont pas de mandat et peu de temps à y consacrer, même si des relais sont établis en direction de partenaires dont c'est le rôle. La mission est d'abord de trouver des solutions pour et autour de l'enfant. Enfin il faut noter une situation de fait : c'est l'entourage social qui a pu être à l'origine du signalement qui donne lieu à la mesure. La « communauté », c'est aussi le contrôle social pour des familles en difficulté éducative qui y voient parfois la cause de mesures qui peuvent être vécues comme imposées. La mise en place d'un tiers digne de confiance dans la famille qui permet de préserver des liens familiaux et valorise les ressources du réseau familial n'est pas sans poser question aux professionnels : parfois on risque de renforcer des fonctionnements potentiellement problématiques ou perçus comme « hors norme » (la grand-mère contribuerait à mettre son fils dans une position de grand-frère vis à vis du petit-fils qu'elle garde et à le laisser se désengager de son rôle. Confier à l'une des tantes la garde des enfants accentuerait un fonctionnement familial de type « tribu » où chacun fait de l'ingérence et est en permanence « fourré chez les unes et les autres »).

«En ce qui concerne l'accompagnement RSA, les observations faites ont été essentiellement occupées par la question centrale de la redistribution des « lots », le redécoupage des territoires d'insertion par le conseil général et les effets en conséquence sur l'organisation du travail dans ce service. Sur le fond : l'étude faite sur l'isolement des allocataires avait montré qu'une partie d'entre eux rencontre précisément des difficultés dans son parcours d'insertion en raison d'un réseau social peu dense. En miroir, les professionnels eux-mêmes ne trouvent pas toujours les interlocuteurs et

solutions pertinentes pour ceux-ci. Les actions de Loire Service Environnement (structure d'insertion) s'appuient quant à elles sur les besoins locaux de services comme ressource économique au service du social».

«En ce qui concerne la prévention spécialisée, au côté des actions de prévention plus classiques (accueil du public jeunes au local, rencontre dans la rue...), les équipes sont attentives aux opportunités offertes par le territoire. Dans l'un des sites, La Ricamarie, la réponse imaginée et progressivement construite face à la demande d'une structure culturelle permettant de pacifier les relations avec les jeunes. Elle donne à voir des dynamiques d'actions croisées entre intervention professionnelle et dynamique propre à la «communauté». Les éducateurs ont choisi de solliciter les jeunes filles comme ressource (mobilisant ainsi un public moins présent) plutôt que de jouer sur un recadrage des garçons qui posaient a priori problème. Un projet de type «chantier éducatif» a été mis en place pour accueillir des artistes et du public au sein du centre culturel local. Il permet de financer des voyages dans des villes européennes».

«Cette action mobilise un groupe de femmes plus âgées de l'association «Vivre ensemble». Au départ, c'est la volonté des mamans de faire des choses pour le quartier. Leurs objectifs à elles ne sont pas forcément politiques mais à l'origine de la mobilisation, elles portent quand même des choses». La portée politique de leur action n'est pas forcément conscientisée et elles ne visent pas à agir dans cette sphère, contrairement à d'autres collectifs identifiés. Les éducateurs pointent le fait que les acteurs publics les interrogent peu sur des questions locales qui ont un peu de sens : «Je les appelle les «mères couscous». Elles ne sont pas revalorisées pour ce qu'elles pourraient être. Là, le problème c'est que ce qu'elles portent n'est pas entendu, elles ne sont pas devenues des interlocutrices, alors qu'elles le pourraient vraiment. Elles viennent quand on leur demande de faire à bouffer, quand elles se rassemblent pour penser à des choses, elles le font ailleurs qu'ici. Elles sont «fute-fute» ces femmes, elles ne vont pas sur le champ de la politique politicienne, mais elles font d'autres choses : fitness. En dehors de l'espace local, ces femmes sont engagées dans la participation à une action de prévention de la toxicomanie, avec notamment le montage d'une exposition à Rimbault (centre d'accueil toxicomanie). Elles participent aux Ateliers Santé-Ville (Firminy, Unieux, Ricamarie). Le choix du DSU de la Ricamarie a été de solliciter l'AGASEF pour piloter cette action. Deux éducateurs ont organisé un groupe de travail inter-partenarial pour construire l'action (SSD, PJJ et «Vivre ensemble»). C'est le groupe de tête. Ils constatent une forte implication de ces femmes sur ces actions. En retour cela les questionne sur l'implication des professionnels dont c'est la responsabilité. «Elles développent une réflexion qui prime sur ceux qui sont payés pour le faire, parce que leurs gamins sont pris là-dedans !».

«Les conditions qui permettent cet engagement, cette capacité de réflexion, sont identifiées en regard d'autres collectifs d'habitants ou de femmes soutenus par les équipes de l'AGASEF intervenant dans d'autres quartiers. «Ces dames de Vivre Ensemble travaillent toutes, elles sont indépendantes économiquement de leur mari et par rapport à leur activité dans l'association. Elles ont un réseau, elles connaissent des gens. Elles ont réglé leurs problèmes personnels, même si elles ont quelques problèmes avec leurs gamins». Néanmoins un point essentiel apparaît qui tient à la légitimité des personnes à prendre part au débat public, au-delà de leur engagement sur des questions quotidiennes. «Là, ces dames font des repas avec la ville de Firminy (...): elles font des trucs mieux à l'extérieur de la commune parce qu'on leur donne plus de responsabilités. Ici, elles ont un peu plus de boulets, c'est aussi notre public... S. joue même de son rôle de femme voilée. Quand elle rentre dans une réunion du contrat de ville, on ne se demande jamais ce qu'elle fout là. Par contre, plus on va sur des domaines où il faut de la technicité, moins elles sont nombreuses. Sur les questions santé, elles sont deux ou trois. On identifie là ce que Nina Eliasoph appelle la tendance à cantonner les personnes dans leur «style maman» dans son ouvrage sur l'évitement du politique dans la démocratie américaine. Parler de l'intérêt général, s'intéresser à des questions «techniques» quand on n'est pas un expert devient illégitime, incorrect. Mais à la différence du contexte américain où la sphère privée est l'espace où s'exprime la pensée politique des gens, il semble qu'ici elles parviennent encore à trouver des voies pour se faire entendre au-delà des limites de la localité. «C'est comme si elles étaient trop grandes dans une maison de poupée. Elles grandissent au-delà de l'échelle dans laquelle on les met». Il ne s'agirait donc pas pour ces personnes, en regard de la question posée dans cette partie, de dépasser leurs lieux d'expression, de sortir de leurs frontières une fois des capacités développées dans le territoire local, mais paradoxalement c'est le fait de sortir des frontières qui permet leur expression. On ne se situe pas dans une logique de la progressivité du plus petit vers le plus grand selon une perspective éducative classique : comme le dit cet éducateur, c'est l'échelle à laquelle on les cantonne qui ne permet pas de mesurer leur grandeur. C'est le prisme réducteur à travers lequel on a tendance habituellement à les considérer qui ne permet pas de les croire capables de ce qu'elles font déjà par ailleurs».

1.17 Villejuif- Commune.

«Les Hautes Bruyères, une communauté de territoire à faire advenir».

«Le quartier des Hautes-Bruyères est situé à Villejuif dans le Val de Marne, en région parisienne. Il fait partie du secteur Ouest de la commune et longe une partie du grand parc départemental des Hautes-Bruyères. Il est proche de l'institut Gustave Roussy (l'IGR), centre de recherche contre le cancer sur lequel se construit actuellement un pôle de renommée mondiale, entouré de divers projets d'infrastructures (espaces résidentiels, station de métro, commerces, équipements...). Le quartier paysager des Hautes-Bruyères ainsi que le parc, ont été construits dans les années 80 autour d'un projet urbanistique et architectural innovant, ambitieux et idéaliste. Il accueille environ 1800 habitants, répartis au sein de groupes de résidences (sous-quartiers) très végétalisés avec une diversité de bailleurs : OPH (principal bailleur avec 341 logements) / SNR (94 logements) / 3F (62 logements) ainsi qu'un ensemble en copropriété (59 appartements en accession) et une dizaine de pavillons. Ce projet urbain a englobé aussi la création d'un parc d'activité «Les petites Bruyères» (hébergeant une vingtaine d'entreprises), un groupe scolaire (une maternelle et primaire), une mini-crèche, un stade, une caserne de pompiers et une boulangerie à l'entrée du quartier. Initialement était prévu un autre local commercial au cœur du quartier, mais qui n'a pas trouvé preneur depuis l'origine. La ville a donc racheté cet espace, il y a 10 ans, qui est devenu une salle pour les habitants».

«Caractéristiques démographiques et sociales. La diversité des statuts résidentiels a amené à l'origine une population relativement mixte socialement mais plutôt homogène culturellement (beaucoup d'agents de la ville et des trois hôpitaux du territoire ont été logés dans cet ensemble). Si une importante mixité semble avoir fonctionné à l'origine, elle a été mise en péril une dizaine d'années plus tard entre autres par l'explosion de la délinquance sur le quartier. Il s'en est suivi le départ d'un grand nombre d'habitants, notamment ceux appartenant aux classes moyennes vivant dans les résidences sociales, remplacés par des familles souvent plus nombreuses, précaires et d'origine immigrée. Une spirale de paupérisation s'est mise en place. De vives tensions entre les différentes catégories d'habitants (d'origine sociales et culturelles et générationnelles) se sont exacerbées, aggravant les phénomènes de violence. A titre d'exemple souvent relaté par les habitants, ce quartier était le seul placé « en zone rouge » chez les livreurs de pizza, suite à de multiples agressions (les bandes de jeunes récupérant les pizzas et le scooter). Le périmètre statistique intégrant les résidences en copropriété et les rues pavillonnaires limitrophes n'a pas permis d'identifier ce quartier comme devant être classé prioritaire dans le cadre de la politique de la ville, cela malgré les nombreuses poches de pauvreté le constituant et le niveau de surendettement des ménages des Hautes-Bruyères qui est d'ailleurs un des plus élevé de la commune».

«La «communauté» des Hautes-Bruyères est définie par l'équipe de projet comme «l'ensemble des catégories d'habitants vivant sur le quartier ou en lien avec lui (famille, amis, usagers du stade, de la crèche, anciens habitants ...) ainsi que les acteurs professionnels et institutionnels présents sur le territoire (salariés des entreprises de la ZAC, agents du CG travaillant sur le parc départemental, personnel éducatifs de l'école ...). Cette «communauté de territoire» est identifiée comme **le sujet du projet**. Toute la démarche va ainsi consister à construire ce «**sujet communautaire**», lui permettre de se reconnaître en tant que tel, faire émerger ses potentiels originaux, l'accompagner dans le sens du bien commun, le rendre acteur de son développement. Pour cela, un grand nombre de préalables et d'étapes progressives sont à mettre en place, notamment dans les quartiers en grande difficulté».

1.18 Woippy-Centre Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes.

«Une organisation du travail social qui repense sa communauté-territoire d'intervention».

«Les nombreux échanges ont pu faire ressortir diverses informations précieuses sur la question de la dynamique des communautés de base, notamment le fait que d'une part, le quartier St Éloi est considéré globalement comme très dynamique avec une participation relativement importante des habitants dans les activités, soit parce qu'ils accompagnent leurs enfants dans les activités, soit parce qu'ils viennent aider à la réalisation des activités. Ce sont là des contributions importantes, au moins pour les professionnels car, au-delà de ce soutien direct et de l'utilité des actions socio-éducatives, cela favorise les échanges et les liens sociaux au sein du quartier. Bien entendu, il ressort ici la notion de fraternité et de solidarité. Cette richesse est aussi le fait des professionnels qui œuvrent au sein du quartier et qui, par des actions collectives, tentent de rassembler les habitants autour du «faire ensemble» et de «l'être ensemble». Ce sont là des tentatives pour légitimer auprès des habitants une intervention sociale communautaire dans laquelle ils, professionnels et habitants, se retrouvent dans une dynamique féconde. Cette instillation d'actions diverses couplées à une présence régulière active à la fois un réseau de personnes et une prise de conscience du rôle positif que chacun peut tenir au sein du collectif, voire au sein du quartier (un bon exemple avec le projet **mix cités**). Au sein du quartier, chacun accepte de sortir de son espace privé et d'apparaître au sein de l'espace public. Le quartier est comme un lieu d'animation, de rencontre de la communauté un peu comme dans la polis grecque. Les gens se montrent et, par-là, rendent visible leur participation, ce qui les conduit à une

certaine reconnaissance. Bien entendu ces situations de rencontre sont possibles parce que l'espace, au moins celui qui est partagé, n'est pas marqué religieusement, ni ethniquement. C'est un espace «neutre», du moins explicitement et visuellement, où participer au sens d'être remarqué ne présente pas de risque pour la personne, 11 d'autant que les activités proposées ne relèvent ni d'un marquage religieux, ni politiques ». 12

1.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action.

1.2.1 L'implicite plus fort que l'explicite.

Presque toutes les chroniques font état explicitement de la notion de communauté (ce qui n'est guère étonnant car telle était la commande !) et surtout, toutes font référence implicitement aux réalités communautaires sans pour autant les affubler d'un attribut négatif. Cet implicite est-il un effet de notre hypocrisie institutionnelle française déteignant sur les praticiens les mieux disposés pour apprendre de cette réalité et pour entreprendre avec elle ? Les communautés existent quoi qu'on en dise et le fait communautaire de même. Souvent, les communautés ont pignon sur rue et dans les villes, certains partis en tiennent compte implicitement et parfois explicitement dans leur stratégie électorale (voir la composition des listes municipales, voir les thématiques privilégiées, voir les relais électoraux dans les quartiers y compris les politiques d'embauche dans les services), le tout sous un voile d'innocence silencieuse. Cela dit, il y a de bonnes et de mauvaises communautés et comme il est difficile de faire le départ entre elles, il convient de s'interdire d'en parler, voire de décréter le tabou sur toutes, les puissants reconnaissant implicitement celles sur lesquelles ils s'appuient et qu'ils doivent protéger pour assurer leur pouvoir temporel. 13

1.2.2 Échapper aux faux débats sur les communautés.

Pour éviter de nous priver d'une notion qui peut être très utile à la compréhension des réalités des terrains d'intervention, nous avons cherché à sortir du faux débat qui renvoie trop souvent et presque uniquement le sens du substantif à certains de ses attributs. La communauté est ethnique, la communauté est religieuse, fermez le ban ! De tous les sites faisant partie de la recherche-action, celui de Dijon est sans doute le seul dont la communauté correspond aux canons habituellement retenus lorsqu'en France, on se saisit de cette notion, une communauté dite ethnico-culturelle, voire culturelle. Peut-on se satisfaire de cette approche réductrice déteignant sur l'attribut communautaire alors que les références historiques sont là, en France, pour dire que c'est l'acception la plus étroite de l'étymologie qui est retenue aujourd'hui sous l'empire d'idéologies régressives ? Sans remonter aux racines latines et au commun, en vieux français on utilisait le substantif «communauté», à l'origine de l'anglophone «community», et qui renvoyait à l'origine à une base territoriale faite de **lieux** et de **milieux** (environnement), de **gens** et de **genre** (social) ainsi que d'**institutions** (économie et politique), dont la combinaison générait une **atmosphère** singulière, nous dirions une culture, favorable ou défavorable à l'émergence de visions, d'un imaginaire et de projets portés par les membres de la communauté. Nulle trace d'ethnicité et de religiosité constitutive dans cette définition qu'on utilise partout dans le monde, dans les pays francophones y compris ceux ayant été un temps colonisés par le régime français. Cette communauté du passé était fort diverse dans son peuplement, rassemblement des populations venues de toute part à la recherche de libertés dans des villes placées sous les franchises royales à l'abri des pouvoirs féodaux et ecclésiastiques (voir l'essor du mouvement communal en Europe entre le 11^{ème} et le 14^{ème} siècle). Pour lever l'ambiguïté et les tabous qui entourent ces notions, nous avons essayé de forger la notion de **communauté-territoire**. 14 Le succès de cette notion au sein de la recherche-action est pour le moment mitigé si on en croit les chroniques. Il faut sans doute re-questionner les sites sur leurs apports concernant ces notions au cœur du projet de recherche. L'objectif de la recherche-action n'est-elle pas que les sites (praticien-nes et chercheur-es) contribuent à cette coproduction collective pour dépasser les définitions et problématiques initiales ?

11 -- Bien entendu en fonction des appartenances, il peut y avoir des incidents : un homme trop proche d'une femme mariée à un autre) qui peuvent se réguler directement, mais qui pourraient induire un malentendu, une mésinterprétation.

12 -- C'est le caractère laïque des activités socio-culturelles basées principalement sur le sport, l'art, le jeu et qui ont pour objectifs la récolte d'argent pour une œuvre sociale, ou une cause collectivement partagée.

13 -- Le substantif communauté et l'attribut communautaire ne sont pas toujours tabous dans la langue et dans la rhétorique française. Les exemples sont nombreux (communautés politico-administratives, communautés professionnelles, communauté éducative, communauté épistémique et même des communautés ethniques et religieuses sans parler de la fameuse communauté des citoyens (SCHNAPPER Dominique (1994) *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, NRF essais). Voir JACQUIER Claude (2011) op.cit.

14 -- JACQUIER Claude (2011), *Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ?* Vie Sociale CEDIAS Musée Social. Pp. 33-47.

JACQUIER Claude (2015), *Empowerment, mythe et réalité. Chronique raisonnée d'un itinéraire rural communautaire*. In Revue électronique Forum n° 144-145, pp. 56-66 site web <http://affuts.org/>

1.23 Quelle communauté ?

La communauté prise en compte par le site de Dijon est le contre-modèle nécessaire qu'il fallait absolument à la recherche-action. Ce site montre peut-être les limites d'une telle approche et les modes de régulation retenus auxquels on veut, en France, réduire cette notion, à savoir sa dimension ethnique et religieuse qu'il faut à tout prix contenir dans un territoire circonscrit pour éviter qu'elle déborde et contamine le reste de la société. Cela ressemble à de l'enfermement plus ou moins soft, plutôt moins soft, d'ailleurs. La chronique dijonnaise propose d'ailleurs l'approche suivante. « Dans la thématique qui nous occupe la dimension communautaire se déploie à plusieurs échelles et s'attache à plusieurs entités, plusieurs réalités. L'approche macroscopique nous permet d'identifier l'existence de plusieurs communautés en présence, leurs caractères polymorphes, leurs interdépendances et les tensions plurielles qui agissent et interagissent au sein de chacune d'entre-elles et entre elles. Nous avons pu à partir des éléments de contexte identifier combien nombre d'enjeux sont à l'œuvre : géopolitiques – politiques – identitaires – socio-économiques – culturels qui nourrissent des processus complexes d'exclusion et d'inclusion. Au niveau micro-local, les personnes qui habitent le village de stabilisation comme les professionnels et les bénévoles qui y interviennent sont englobés dans cette réalité complexe. La « communauté de base » sujet de la recherche est constituée de personnes (adultes-adolescents et enfants) reliées entre elles par des appartenances multiples : familiales, nationales (Roumanie) et ethniques, référence ici à la minorité désignée sous le terme de Roms ou Rroms. Les Roms (ou Rrom), terme adopté en 1971 par l'Union romani internationale (IRU) désigne un ensemble de populations, ayant en commun une origine indienne, dont les langues initiales sont originaires du nord-ouest du sous-continent indien et constitue des minorités connues sous de nombreux exonymes vivant entre l'Inde et l'Atlantique ainsi que sur le continent américain. Il faut noter que certains médias préfèrent l'utilisation du terme « Rrom ». « Rom » est un endonyme signifiant « l'homme accompli et marié au sein de la communauté » en langue romani (langue des roms). Présentes en Europe dès le XI^e siècle, ces populations y forment au XXI^e siècle la minorité « la plus importante en termes numériques ». Nous pouvons déjà souligner que selon que nous évoquions le « peuple Rrom », la « minorité Rrom », la « communauté Rom » ou les « populations roms » nous ne situons pas notre regard et donc notre pensée au même endroit ».

1.24 Dimension territoriale de la communauté et communauté-territoire

La notion de territoire reste trop souvent floue, c'est pourquoi nous mobilisons la conception du territoire développée par le géographe Alexandre Moine ¹⁵ nous dit Dijon dans sa chronique : « Le territoire est un système complexe dont la dynamique résulte de boucles de rétroaction qui lient un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent et gèrent en fonction de leurs représentations, passées, présentes et projetées ». Il définit le territoire par quatre sous-systèmes :

- L'espace géographique (ou oekoumène) qui correspond à de l'espace organisé par les sociétés. Cet espace est naturel, et ensuite constitué d'équipement ou d'aménagements ;
- Les représentations individuelles et collectives de l'espace que se font les acteurs et qui vont largement orienter les projets ;
- Les acteurs agissant directement ou indirectement sur l'espace géographique en l'utilisant, en l'aménageant et en le gérant en fonction des représentations qu'ils s'en font, convoquant alors, entre autre, la notion de hiérarchie enchevêtrée (Hofstadter, 1985) ;
- Le temps qui finalement sous-tend l'ensemble de ces sous-systèmes qui s'articulent au gré de leurs interrelations.

Cette définition est à rapprocher de celle que nous avons donné de la communauté-territoire tiré de la définition donnée par Jean-François Médard pour la community, c'est-à-dire à la fois un lieu et un milieu, des gens et du genre, des institutions qui combinés composent une atmosphère, tout cela supposant bien évidemment une inscription dans le temps. La définition de Médard nous semble plus complète et plus riche en ce qu'elle fait une place importante aux gens, au genre et surtout aux institutions qui semblent minimisées par Moine. Or, si on veut faire en sorte que la recherche-action produise des effets tout à la fois dans le domaine de la connaissance et de l'action, les institutions et les régulations qu'elles engendrent ou qu'elles suscitent doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Il en est de même que la thématique du genre. C'est sans doute ce que suggèrent de leur côté les chercheuses de Marseille engagées plus tardivement dans la recherche-action et qui font référence à la community dans son sens anglophone.

1.25 L'organisation de la communauté-territoire par défaut des institutions de service public.

La situation marseillaise illustre assez bien un phénomène qui se manifeste dans de nombreux quartiers de ville en France. Dans un pays qui a poussé très loin la prééminence du service public sur les autres activités sociales, au point de parfois les annihiler lorsqu'il s'agit d'activités communautaires, les difficultés où se trouvent ces services publics d'être au service du public, voire la défaillance effective de ces institutions incapables de s'adapter et se réformer, des associations culturelles parfois faux-nez de communautés ethniques et religieuses prennent le relais pour l'élaboration et la distribution des

15 - MOINE Alexandre, SORITA Nathalie (2015), **Travail social et territoire : Concept, méthode, outils**, Ed. Presses de l'EHESP, Paris, mai 2015

services. Cette émergence des communautés est souvent analysée comme une montée des intégrismes alors que cette émergence est le fruit d'un défaut, à savoir l'inconséquence d'une République incapable de tenir ses propres exigences et de se les appliquer. Dans certaines villes, souvent de manière plus ou moins explicite (Marseille, Woippy), il y a un usage très politique de ces communautés ou de certaines d'entre elles par les pouvoirs locaux et leurs institutions. Dans d'autres, face à leur incapacité de réguler les communautés-territoires qu'elles ont générées, des institutions se voient contraintes de composer avec les communautés de base et de confier à des professionnels externes ou aux communautés de base elles-mêmes le soin de remplir cette tâche (Paris ASMAE). C'est le cas des organismes de logements sociaux face à la dérive des ensembles d'habitation dont ils ont la charge et dont les rapports propriétaires-locataires ne régulent plus la pluralité de situations qui leur échappent (modèle du « bon père de famille » respectueux des principes contractuels alors que le rôle des pères s'est émoussé ou que les pères ont disparu, colocations sauvages souvent imposées par la force, non maîtrisées ou simplement ignorées par les bailleurs, pratiques délictueuses – drogues, prostitution, etc. - dans les espaces privés, sociaux et publics, entreprises administrées là où il faudrait du vrai entrepreneuriat, affaiblissement de la compétence des agents de première ligne...). Dès lors, il n'est pas étonnant que d'autres acteurs occupent la place ainsi laissée vacante et mettent en place leurs propres formes de régulation. Cette dérive qui est devenu la règle dans nombre de territoires est une opportunité pour la recherche-action. Nombre d'institutions par l'entremise de quelques leaders ont compris quel était le parti qu'elles pouvaient tirer d'une telle situation pour redéployer leurs activités et leurs manières de faire (Marseille, St Étienne, Strasbourg, Villejuif, Woippy) (voir 3^{ème} partie). Les responsables des autorités publiques et des institutions traditionnelles devraient voir qu'il y a là une chance pour elles de se réformer, voire de réaliser en douceur leur *aggiornamento*.

1.26 La notion de communauté : un outil utile et efficace pour penser et agir de manière soutenable dans la société.

Comme il faut se garder de rabattre la communauté sur les aspects ethniques et religieux, il faut éviter de la réduire aux liens communautaires et à leur recensement.. Comme nous venons de le souligner dans le point précédent, la notion de communauté relève principalement du politique, à savoir de la manière dont les gens s'établissent dans un environnement pour réguler les interactions qu'ils ont entre eux et avec leur environnement en composant avec les institutions existantes ou en imaginant de nouvelles constructions institutionnelles comme le permet la définition systémique de la communauté-territoire suffisamment englobante pour intégrer les autres acceptions réductrices de la communauté. Nous avons sans doute du mal à nous approprier cette approche englobante contrairement aux praticiens d'Amérique du Nord (étatsuniens et canadiens) et du reste de l'Europe pour nous laisser dicter leurs lois par les tenants d'une vision réductrice et polémique des choses. Pourtant cette définition de la communauté et du communautaire qui lui est associé est d'un intérêt réel et évident pour la recherche-action que nous conduisons. Elle est en tout cas d'un réel intérêt pour l'élaboration de politiques qui se préoccuperaient d'aborder les vrais enjeux qu'ont à affronter nos sociétés de plus en plus ouvertes sur le monde et qui, au lieu d'en prendre la mesure, cherche à se protéger en se recroquevillant sur elles-mêmes. **16** Il est vrai qu'en France cette notion a trop été sujette à des jugements négatifs, d'ordre idéologique et souvent rejetée lors d'épisodes majeurs de l'histoire (la période révolutionnaire et son mythe de l'individu seul face à l'État, la réaction contre la Commune de Paris, l'affrontement entre Église et État au tournant du 20^{ème} siècle, les années trente et la révolution nationale promotrice de certaines formes de communautés et la période pétainiste, **17** la période mal digérée et refoulée des guerres d'indépendance coloniale et les phénomènes migratoires mal maîtrisés et assumés qui génèrent aujourd'hui de dangereuses régressions. Il faut se rappeler que ces notions de communauté et de communautaire ont été aussi au cœur des travaux des principaux penseurs français de la coopération, du développement, de l'anthropologie économique et de « l'économie humaine », thématiques qui ont à voir avec bien des enjeux actuels : Henri Desroche (1914-1994), Louis-Joseph Lebrét (1897-1966), Henri Lefebvre (1901-1991), Emmanuel Mounier (1905-1950), François Perroux (1903-1987) etc. **18** Il serait possible de faire référence aussi à un grand ancien Charles Gide (1847-1932), grand contributeur du mouvement coopératiste. Tous ont essayé d'imaginer une troisième voie entre libéralisme et socialisme étatique Cette quête est plus que jamais à l'ordre du jour (voir les l'émergence des différentes formes d'économies collaboratives et coopératives, voire la promotion de politiques intégrées), une quête qui peut être particulièrement fructueuse sachant que ces auteurs ont été au cœur de bien des controverses philosophiques et politiques qui ont émaillé le 20^{ème} siècle et dont certaines relèvent encore du refoulé national (réformes issues de la période de la collaboration, colonisation et guerres d'indépendance). Les tabous sur la communauté et le communautaire y trouvent certainement leurs racines.

16 -- Voir en annexe 1 ce que pouvait en dire Alinsky

17 - COHEN Antonin (200x), **Du corporatisme au keynésianisme. Continuité pratiques et ruptures symboliques dans le sillage de François Perroux.** Revue française de science politique, vol.56, n°4 Août pp.555-592.

18 - LOTY Laurent, PERRAULT Jean-Louis, TORTAJADA Ramon (2014) **Vers une économie « humaine » ? Desroche, Lebrét, Lefebvre, Mounier, Perroux au prisme de notre temps,** Editions Hermann

2 - Le rôle des gens des quartiers (gens et genre). L'empowerment.

2.0 Questionnement : le rôle des gens des quartiers,

Quels sont les rôles des gens au sein des communautés et tout particulièrement ceux des **femmes** (la question du **genre** relations femmes-hommes) dans cette dynamique locale ? Dans tous les sites de la recherche-action, les femmes apparaissent comme des actrices majeures et l'effort doit être fait pour analyser leur place, leur rôle et ce qui doit être fait pour qu'elles se forment et gagnent en capacité et en pouvoir d'agir (empowerment) : maîtrise de l'organisation tactique au quotidien et des stratégies de développement.

2.1 Propos tirés des chroniques raisonnées

Le sous-titre figurant sous l'intitulé des sites est du rédacteur du rapport final.

2.11 Dijon – Association « 2 Choses Lune ».

« Une cartographie des chroniques des gens du voyage où les femmes occupent une place essentielle ».

«Les éléments de contexte et réflexifs (sur la communauté rom) étant posés « nous avons engagé une phase exploratoire auprès et avec les personnes accueillies au sein du village de stabilisation. Nous avons très vite retenu l'intérêt de recueillir leurs «chroniques de voyage». En effet que savions-nous de ces voyages qu'elles avaient engagés, leurs motivations, les étapes, les expériences vécues, les personnes rencontrées «hostiles» ou «hospitalières» et enfin les conditions de leur arrivée en ce lieu ? Cette forme de recueil, nous la pensions plus apte à nous donner à «voir», à «entendre» et à «comprendre» ce qui, finalement, nous est étranger: appartenir à un groupe «discriminé», l'expérience du départ de son pays, d'un voyage qui n'a rien de touristique, de la vie en squat etc... Mais aussi tout ce que les récits révèlent comme capacités, individuelles et collectives, à faire face à l'adversité, à l'incertitude... comme le désir de vie, la volonté résiliente. Cette expression spontanée sur cette mobilité «choisie/subie» pouvant aussi nous transmettre des éléments de connaissance sur la réalité communautaire : en quoi elle se spécifie du «dedans» c'est-à-dire par les dires des personnes impliquées ou du «dehors» par les attitudes/discours des compatriotes du pays d'origine ou des autochtones des pays traversés. La transcription graphique dessine ainsi une cartographie des liens, des lieux et des temporalités d'une réalité que nous méconnaissions. Pour cette phase exploratoire, nous avons retenu des modalités de recueil collectives et des modalités de recueil individuelles (cartographie de voyage et récits collectifs, ateliers par groupe familiaux co-animés par des étudiants dont certains maîtrisent la langue roumaine, guide d'animation des ateliers co-produit par les membres de l'équipe et les chercheurs et les étudiants, usage d'un support papier pour tracer les voyages et porter sous forme de symboles (formes et couleurs différentes) des éléments concrets (lieux et temporalités) et vécus (sens données aux événements).Chaque conduite d'atelier collectif s'est accompagnée d'une retranscription écrite produite sous l'intitulé « récit de voyage».

«Des entretiens individuels ont été engagés sans la participation des membres de l'équipe. Ce choix a été retenu pour garantir la libre expression individuelle des personnes accueillies comme pour distinguer les attendus de la recherche-action, de ceux de l'accompagnement quotidien au sein du village. Ils ont été conduits par un binôme associant des étudiants de l'IRTESS de Bourgogne et des étudiants de Science Po et du laboratoire du TIL maîtrisant la langue roumaine. Le guide d'entretien a été co-produit par les membres de l'équipe, les chercheurs et il a été enrichi par les étudiants. Le matériau aujourd'hui disponible a été collecté au sein de 13 ateliers et de 13 entretiens individuels».

«La question du genre, mise en perspective au niveau de la recherche-action nationale, se pose, de fait, dans notre cheminement collectif local. Dans la littérature spécialisée, constat est fait que « malgré tous les efforts des organisations internationales pour répondre aux préoccupations et aux priorités des femmes et des filles roms, celles-ci ont reçu très peu d'attention aux niveaux local et national, et les ONG et les militants en faveur des femmes roms restent largement sous-représentés et sous-équipés au niveau national (...). 19 «Un autre constat a retenu notre attention, celui d'une tendance « à taire les obstacles auxquels les femmes roms sont confrontées» 20 « La situation que nous avons vécue lors du dernier séminaire à Paris vient faire résonance avec ces éléments : parler de violences subies par des femmes roms a provoqué des réactions chez quelques participants. La lecture du rapport final de la 4e Conférence internationale des femmes roms qui s'est tenu en 2013 à Helsinki propose une lecture de cet événement : «La violence domestique envers les femmes et les filles roms

19 -- Source : Réseau Phenjalipe - Comité ad hoc d'experts sur les questions roms (CAHROM) du Conseil de l'Europe lors de la 9e Réunion plénière de ce Comité au printemps 2015. Stratégie pour la promotion des femmes et des filles roms en Europe (2014-2020) - 5e Conférence internationale des femmes roms, organisée par le Gouvernement de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Phenjalipe et le Conseil de l'Europe, en septembre 2015 à Skopje.

20 -- <http://romed.coe-romact.org/fr/tags/phenjalipe>

est rarement débattue et dénoncée, par peur qu'elle ne stigmatise encore plus toute la communauté rom ». 21 « Il nous faut être attentifs à cette peur... Nous sommes convaincus, à l'instar des travaux conduits par Charles Rojzman qu'à force de ne pas parler, ni penser certaines situations vécues, agies sous prétexte « de ne pas stigmatiser encore plus », nous participons au manichéisme ambiant où « quand nous victimisons les uns et mettons en accusation les autres, nous participons à la violence et nous contribuons à la perpétuer ». 22

2.12 Marseille – GIP Politique de la Ville

«Une assimilation du questionnement sur les habitants à celui sur les associations. Le relatif silence sur le genre».

«Si l'on examine dans un premier temps les rapports entretenus entre les institutions et les acteurs associatifs, plusieurs éléments apparaissent et témoignent d'interactions assez faibles entre ces deux pôles. En effet, si on se place du côté des institutions, l'enquête exploratoire de terrain met en évidence un repli des institutions publiques sur elles-mêmes et sur une logique de dispositif allant de pair avec une individualisation croissante des prises en charge et de l'intervention sociale, et des postures très distanciées. De ce fait, les professionnels rencontrés ont une connaissance très partielle des ressources du territoire, des associations qui y interviennent et des actions qu'elles proposent ; méconnaissance que regrettent les professionnels, en témoigne l'intérêt porté à l'égard de l'identification des répertoires existants et d'un répertoire des acteurs du territoire. La bureaucratisation des pratiques est un des freins majeurs au développement d'initiative et d'innovation. Dès lors que ces associations et les actions qu'elles portent sont connues, les acteurs associatifs perçoivent une forme d'exploitation de la ressource, sans forcément de contrepartie. En effet, bon nombre d'associations du territoire assurent une fonction d'accueil, d'accès à des besoins fondamentaux tels que l'alimentation via la distribution de colis alimentaires, d'information et de soutien aux démarches administratives et d'accès aux droits. Ces fonctions sont, selon les acteurs associatifs rencontrés, largement sollicitées par les institutions mais restent insuffisamment reconnues, et par là même soutenues financièrement».

«Pour ce qui concerne la question des financements, nous avons pu relever différents cas de figures qui mériteront d'être approfondis et pourront éclairer, aux côtés d'autres indicateurs, le degré d'autonomie/dépendance vis-à-vis des institutions publiques/financeurs :

- des collectifs, qui ne souhaitent pas se constituer en association pour « ne pas rentrer dans le jeu de l'institution ». Il y a une volonté affichée de mise à distance de l'institution perçue comme la garantie de la préservation d'une liberté d'action ;
- des associations dont le fonctionnement repose sur des dons, le paiement de cotisations qui expriment cette même volonté de mise à distance des institutions, et leur garantissent une liberté d'action, d'expression et préservent les marges de manœuvre. On y trouve de petites associations locales mais aussi des associations à rayonnement national dont les modalités de financement sont pensées pour préserver leur indépendance et leur capacité à interpeller la puissance publique et à se positionner comme des contre-pouvoirs.
- des associations locales, de petite taille, fortement dépendantes des financements publics, ce qui rend leur situation fragile, mais qui entretiennent des contacts réguliers, voire des relations de confiance avec certains représentants des institutions qui permettent la création d'alliances qui vont venir favoriser le développement de projets et d'autres modalités d'intervention. Décalage entre la reconnaissance des actions conduites et de leur pertinence et la précarité de la structure.
- des associations qui, de par leurs actions et leur dépendance vis-à-vis des financements publics, apparaissent comme de véritables auxiliaires fonctionnels des collectivités territoriales et/ou de l'État dans des champs insuffisamment couverts par les services publics. Leurs marges de manœuvre se réduisent. D'autres fonctionnent comme des guichets et répondent à des demandes d'assistance qui vont croissantes. Ces acteurs se perçoivent comme des prestataires de service ou encore des services para-administratifs. La situation des structures associatives qui ont des délégations de service public notamment amène un certain nombre de questionnements sur la question de l'institution et notamment sur la démarcation entre l'institution et l'extérieur, où commence et où finit l'institution... Les frontières ne sont pas de plus claires.
- enfin des associations qui sont ignorées voire mises à distance par l'institution, situation qui les écarte des circuits de financement et de contrôle publics. Ces associations développent des stratégies de levée de fonds en faisant appel à des financeurs privés. Ex des associations musulmanes et/ou comoriennes qui mêlent actions éducatives et religieuses qui font l'objet de beaucoup de défiance et pourtant touchent une population importante sur le territoire».

«Concernant maintenant les rapports entre initiatives portées par les acteurs et les institutions, il faut tout d'abord noter que le terme d'initiative recouvre une large variété de phénomènes. Elle peut être définie comme l'action de faire quelque chose par soi-même, en premier et peut s'apparenter à

21 -- Extrait du Rapport final de la 4e Conférence internationale des femmes roms, 17-18 septembre 2013, Helsinki

22 -- <http://www.constructif.fr/bibliotheque/2002-1/la-violence-est-le-symptome-d-une-crise-de-la-sociabilite>.

l'innovation. Elle est étroitement liée à la question du développement de la capacité d'agir. La notion d'initiative a fortement imprégnée le recours aux appels à projets dans l'action publique. Or se pose la question de la manière avec laquelle les appels à projet favorisent la prise d'initiatives, mais également de volonté politique de promouvoir l'initiative des acteurs collectifs. De plus, le fonctionnement par appel à projet met en difficulté les acteurs associatifs sur le terrain par la logique de mise en concurrence qu'elle introduit, frein majeur à la coopération et aux relations de confiance. Les acteurs relèvent des contradictions entre les attendus en termes de formulation de projet, les logiques d'appel à projet et les dynamiques et méthodes qui s'appuient sur l'empowerment et le DPA (développement du pouvoir d'agir). Il existe également un rapport étroit entre le devenir des initiatives et les modes de gouvernances des structures associatives et des institutions. Nous relèverons également la place centrale du tiers expert, à la fois pour soutenir le développement des initiatives, assurer leur traduction et leur soutien vis-à-vis des autorités publiques, mais aussi développer le pouvoir d'agir des différentes parties prenantes. Ce tiers peut être un acteur de terrain (ex. un responsable associatif), une représentation d'une institution publique (ex. un agent de développement de l'équipe PV), un travailleurs social (ex. éducateur de rue) ; il est amené à occuper une place de médiateur entre les initiatives locales et les institutions/financeurs mais également parfois entre différentes institutions».

2.13 Nanterre-Association ZY VA **Textes tirés de comptes rendus**

«Les samedi des parents. Ils réunissent depuis 5 ans une vingtaine de parents, essentiellement des femmes, dont certaines sont des bénévoles de l'association, d'autres ont des enfants à Zy'Va ou en ont eu. Les premières actions qui y sont nées sont liées à l'école (remplacement des enseignants absents, CPE mis en observation pendant un mois, constitution d'un groupe de délégués de parents). C'est un moment de convivialité. La participation est très fluctuante d'un samedi à l'autre. Mamadou explique : « Nous, on ne lâche pas (...). L'objectif n'est pas d'être 200, c'est juste de pouvoir travailler collectivement sur une problématique, si on est trois, on avance à trois » ; « On ne vise pas le nombre, on s'en fout ». Le temps du petit-déjeuner qui précède l'atelier, très convivial, est l'occasion de nombreux échanges informels entre les participants. La parole est libre et les parents semblent avoir beaucoup de plaisir à participer. Il y a une vigilance pour faire en sorte que tout le monde s'exprime. L'équipe de Zy'Va joue un rôle important à ce niveau : « Certains sont timides au départ mais on va les chercher » (Mamadou). On observe même des interpellations croisées entre parents qui se demandent mutuellement leur avis. Les paroles sont reformulées pour être sûrs de s'être bien compris et pour relancer les conversations sur certains points spécifiques.

Un espace pour soutenir l'initiative des habitants, l'exemple d'actions menées pour répondre à la problématique du non-remplacement des enseignants. « Sur ce point-là, les parents se sont réunis, ils ont eu gain de cause » (Mamadou). Les parents ont fait état du problème lors du samedi des parents et ont expliqué qu'ils avaient le sentiment de n'avoir aucun poids lorsqu'ils interpellaient individuellement l'inspection académique, l'éducation nationale. Après une réflexion collective, une pétition a été organisée, d'autres habitants et des responsables politiques ont été interpellés. L'équipe de Zy'Va s'est positionnée en soutien : « prêter un ordinateur, corriger la pétition, prendre rendez-vous avec le maire-adjoint parce qu'on avait son numéro de portable... » En ce qui concerne la création d'une association de parents d'élèves, le projet est né hors de Zy'va mais a « pris son envol à partir du samedi des parents puisqu'ils ont pris confiance avec le samedi des parents, ils ont recruté des membres dans le samedi des parents ». Pour Mamadou, grâce à ce lieu « les parents ont l'impression d'avoir plus de pouvoir, de pouvoir s'approprier les choses ».

*Les différents ateliers mis en place par les structures associatives [...] sont conçus pour permettre aux habitants d'acquérir des « compétences » qui seront, selon les intervenants, essentielles pour parvenir à participer autrement. Ces « compétences » sont : la valorisation de soi, la confiance en soi, l'écoute, la prise de parole en public. (RA petit Nanterre, CR réunion du 02/12/2014). Pour être en capacité de proposer des choses, il faudrait en effet d'abord, selon certains, que les personnes prennent conscience de l'intérêt de leur point de vue, de leur réflexion. Il faut qu'elles prennent conscience qu'elles sont en mesure d'apporter quelque chose aux autres. Ainsi, le constat est fait que beaucoup ne se sentent pas légitimes à prendre la parole, à poser des questions. « Valoriser ce qu'est la personne en elle-même » est un préalable nécessaire. L'objectif est de parvenir à ce que les habitants « prennent la parole, qu'ils soient entendus, qu'ils sachent qu'ils sont entendus ». « Il faut une certaine confiance en soi [pour prendre la parole] » (Nejma), « Il faut redonner l'envie aux gens. Leur montrer que ce qu'ils disent a du sens, pas seulement pour eux, mais pour d'autres. Leur montrer que d'autres partagent les mêmes préoccupations. Il faut favoriser la confiance en soi dans un certain lieu pour qu'ensuite ils puissent aller dans d'autres lieux. » (Philippe)
« C'est aussi la manière dont l'individu se positionne face à l'institution ; l'individu demande l'autorisation au pouvoir de faire quelque chose ; c'est une posture vis-à-vis de l'institution qu'il faut changer. Les gens demandent s'ils peuvent avoir l'autorisation de poser une question. Et c'est là que*

tu vois que les habitants ont perdu leur pouvoir, c'est quand ils te demandent l'autorisation de te poser une question. » (Émilie). Il faut **rassurer** les participants, leur donner la possibilité de changer d'avis, leur ouvrir le plus possible les portes pour leur permettre de prendre la parole tout en faisant attention à ce que ces portes ne se ferment pas derrière eux, c'est-à-dire à ce qu'ils **ne se trouvent jamais pris au piège de leur participation**.

«Moi je suis d'une génération où l'engagement, on ne le voyait que par la loi 1901. On était formaté par la loi 1901. Mais les jeunes sont aussi capables d'agir sans association, comme ça... Peut-être que sur la durée, c'est moins pertinent que des choses plus institutionnalisées, mais ils sont en capacité de faire des choses, et pour eux ça correspond plus à ce dont ils ont l'habitude. Si on leur demande ce qu'est la loi 1901, ils ne savent même pas. Ça ne les empêche pas de s'impliquer dans telle ou telle action. Et ça, il faut qu'on y réfléchisse. **Parce que dans le pouvoir d'agir, il y a aussi la question de réfléchir à de nouvelles formes d'agir. De ne pas être dans des schémas qui sont trop traditionnels et qui ne conviennent pas**». (Yves) (RA petit Nanterre, CR réunion du 02/12/2014)

2.14 Paris 19°/20° arrondissement- ONG ASMAE, Association Sœur Emmanuelle « Les collectifs d'habitants : des acteurs du développement de leur territoire ».

« Les trois collectifs d'habitants soutenus actuellement par le programme Divers-Cité sont constitués en association loi 1901 depuis plusieurs années. Ces associations mènent des activités sur leur quartier autour de trois principaux champs d'intervention : l'éducation des enfants et la réussite scolaire, le vivre ensemble (rencontre des habitants autour des difficultés communes, gestion collective d'espaces partagés, etc.) et l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes. La participation à l'élaboration et à l'organisation d'activités au sein de l'association permet aux femmes de prendre confiance et d'exercer leurs capacités. Les résultats en termes de renforcement de capacités des femmes membres des associations à être actrices sur leur territoire sont analysés sur plusieurs niveaux :

- **Les femmes qui acquièrent et renforcent leur capacité d'identifier des problèmes sur le territoire et d'y apporter des réponses.** Les changements en profondeur chez les femmes migrantes ont été mesurés à plusieurs niveaux, correspondant en partie aux formes traditionnelles d'empowerment individuel : au niveau de la confiance en soi, de la perception qu'elles ont de leur participation à la société, au niveau de leur fonction éducative.
- **Le renforcement de la confiance en soi dans un contexte où les repères diffèrent.** La question de la confiance en soi est difficile à traiter de façon généralisée dans la mesure où elle varie beaucoup d'une personne à l'autre en fonction d'un grand nombre de facteurs. Néanmoins, il est possible de relever ici des indicateurs d'une confiance en soi retrouvée ou développée pour des femmes dont le parcours de migration a affaibli l'assurance et l'estime de soi. Pour certaines femmes, l'arrivée en France dans un contexte où elles ne maîtrisent pas la langue, ne connaissent pas les codes de la société, n'ont pas la possibilité de travailler, représente une véritable régression par rapport à leur situation de départ. « En Afrique de l'Ouest, les femmes sont reconnues pour leur capacité à gérer leur famille, à être économiquement actives. Du coup, avec le programme, elles arrivent de nouveau à être elles-mêmes ». Beaucoup de femmes reconnaissent que l'existence de l'association leur a donné l'occasion de sortir de chez elles, sortir du quartier, leur a donné l'envie d'aller vers l'extérieur : des mamans nous racontent comment elles vont se promener dans Paris avec leurs enfants aujourd'hui, alors que ça leur paraissait impossible il y a quelques années. La participation à un collectif d'habitants est aussi un espace où les femmes font l'apprentissage de la prise de parole avec des acteurs extérieurs à la communauté : "Prendre la parole ça n'a pas été facile, parce que chez nous ça veut dire se vanter". Un partenaire local nous explique comment l'adulte-relais est devenu avec le temps un interlocuteur direct qui interpelle et n'attend plus d'être contacté : "j'ai vu une véritable évolution chez cette femme qui ne s'exprimait pas tellement au départ, alors qu'aujourd'hui elle m'interpelle au téléphone, elle prend la parole dans les réunions, elle est perçue comme une personne proactive dans le quartier". Par ailleurs, avec le temps passé dans le collectif d'habitants, deux mamans sont entrées aujourd'hui dans l'association des représentants de parents d'élèves de l'école primaire du quartier. Et d'affirmer que "avoir un pied dans l'école c'est trop important, parce que tu vas savoir ce qui se passe à l'école pour tes enfants".
- **Le renforcement de la fonction éducative des mamans.** La question de l'éducation des enfants et des adolescents est la préoccupation centrale des collectifs d'habitants et elle correspond à une difficulté partagée entre les mamans qui participent aux collectifs. Cette difficulté est double : elle concerne d'une part la façon dont elles sont perçues par leurs enfants, en déficit d'autorité dans la mesure où elles sont "hors du système", ne maîtrisent pas le fonctionnement des institutions (notamment l'école) et ne vont pas faire autorité en dehors de la maison. La difficulté est liée d'autre part à la façon dont les mamans se réapproprient leur culture dans un contexte de migration, pour être en mesure de transmettre des repères moraux à leurs enfants. L'évaluation a montré la façon dont les femmes ont surmonté ces difficultés au travers des collectifs d'habitants et ont réinvesti leur fonction éducative. Concernant la **perception des enfants**, on observe un changement de la façon dont ils perçoivent les mamans. Ils reconnaissent en elles une capacité

d'autonomie qui n'existait pas avant de participer à l'association ainsi qu'une volonté affichée de prendre en charge leurs problèmes, "de défendre leurs intérêts et leurs droits" et de se repositionner en première ligne dans la relation entre la famille et les institutions. « Avant, nos mamans avaient besoin de nous pour aller dans les administrations, il fallait qu'on les accompagne. Aujourd'hui, elles font plein de démarches seules ». Ce changement se traduit également par une reconnaissance par les jeunes du rôle joué par les mamans pour pacifier certaines situations, pour freiner des comportements problématiques dans le quartier, pour s'impliquer dans la scolarité des enfants. Des problèmes de délinquance survenaient régulièrement dans l'un des quartiers. Les mamans ont décidé d'en parler et de se mobiliser pour trouver une solution. Les nombreuses réunions ont permis de freiner les choses. « Les jeunes ont moins de pouvoir maintenant, ils voient les mamans ici à l'association, ils savent qu'elles se bougent pour comprendre ce qui se passe, qu'on s'inquiète pour eux. Et ils voient qu'on parle d'eux, ils nous ont demandé s'ils pouvaient participer à nos discussions. On a ouvert la porte mais maintenant, c'est à eux de venir ». Les mamans ont intégré ce changement de perception de leurs enfants et elles se sentent en devoir et en capacité d'intervenir sur des problèmes de violence entre jeunes dans le quartier. A titre d'exemple, à l'heure actuelle sur le quartier Stalingrad, il y a de nouveau un problème d'affrontement entre deux bandes. Les jeunes ne traversent plus la "frontière" entre les deux quartiers (il s'agit en réalité de deux ensembles d'immeubles au sein du même quartier). Les mamans ont repéré cela et elles pensent organiser une rencontre à l'association entre les mamans des jeunes des deux quartiers pour réfléchir ensemble à une solution. « C'est à nous, les mamans, de nous en occuper parce que nous on circule dans le quartier, on se rencontre. Il y a des mamans de l'autre quartier qui viennent à l'association, qui participent au groupe de parole. On se connaît, on va essayer de régler ça ensemble ».

Une illustration à l'association PLD

Dans certains cas, la perception des enfants est doublée d'une forme d'accusation par des habitants du quartier concernant le manque d'autorité parentale exercée par les mamans. C'est un constat que l'on retrouve à l'origine d'un collectif d'habitants qui s'est créé en réaction à cet état de fait : le collectif PLD s'est constitué à la suite d'une réunion publique en 2007 où certains habitants ont pointé du doigt les parents migrants qui, selon eux, délaissent l'éducation de leurs enfants et leurs jeunes qui se retrouvent ensuite sur le boulevard Davout et squattent les cages d'escalier. Cet événement a créé un sentiment de révolte qui a nourri la mobilisation des femmes pour se regrouper au sein d'un collectif d'habitants. L'association s'est structurée autour d'une préoccupation centrale : accompagner les enfants et les jeunes du quartier. L'association a connu ensuite des difficultés dans la gestion de son local régulièrement dégradé par les jeunes. Un soir, le local a été particulièrement investi et dégradé par un groupe de jeunes et les mamans ont pris la décision de porter plainte contre X. Cet acte fort, regretté par certaines mamans, a été l'occasion de montrer aux jeunes, mais aussi aux habitants du quartier que "les mamans prenaient les choses très au sérieux et ne pouvaient pas tout accepter de leurs jeunes". Une des femmes se souvient des propos de jeunes qui sont revenus au local particulièrement choqués « c'est pas possible, ce sont nos propres mères qui portent plainte contre nous ». Mais depuis cet événement, le comportement des jeunes a changé envers les mamans. Le regard de certains élus et représentants des forces de l'ordre a également changé vis à vis de ces parents et l'association est fortement soutenue par le Maire de Paris. Concernant la difficulté des mamans à s'appuyer sur leurs propres repères culturels pour éduquer leurs enfants en France, un groupe de parole a été mis en place de façon structurée dans l'un des trois collectifs. Ce groupe de parole est animé par un ethno-psychologue et il a fait l'objet d'une évaluation d'impact **23** qui a permis de relever les éléments suivants :

- une reconnaissance de la place du religieux dans l'éducation des enfants, du rôle du modèle laïque et des compétences des femmes africaines,
- le développement des capacités d'agir des femmes d'origine migrante,
- une cohésion de groupe consolidée notamment autour de l'éducation des enfants,
- une consolidation des liens entre travailleurs sociaux, familles bénévoles qui renforcent les capacités à agir de tous,
- des femmes qui s'émancipent au rythme qu'elles ont choisi.

Cette approche des groupes de parole est vécue par les femmes comme un espace de réappropriation de leur culture et de leurs repères et elles reconnaissent en avoir tiré une confiance accrue dans la façon d'éduquer leurs enfants.

Les effets produits sur les enfants et les jeunes : bénéficiaires ou acteurs du programme Divers-Cité ?

Les enfants et les jeunes sont ceux qui participent aux activités des associations. Ils sont âgés de 5 à 35 ans. Pour certains d'entre eux, ils ont commencé en participant au soutien scolaire, puis à l'organisation d'activités festives. Certains sont des adolescents et d'autres sont de jeunes adultes qui ont d'abord bénéficié de l'action des collectifs d'habitants avant de s'y impliquer en tant que bénévoles. On note l'impact du programme sur les enfants et les jeunes à travers trois entrées : leur

23 - Évaluation d'impact d'un groupe de parole entreprise par des habitants de Stalingrad pour "Surmonter les malentendus culturels sur les questions de l'éducation des enfants" - Luz Maria Cucalon, décembre 2013.

réussite scolaire, l'amélioration de leur situation professionnelle et en parallèle leur construction en tant que jeune adulte, et enfin l'impact sur leur savoir-être et leur engagement.

D'un point de vue quantitatif, il est difficile de dénombrer les enfants et les jeunes impactés par le programme. Il n'existe pas de source documentaire permettant de dénombrer avec précision les enfants bénéficiaires directs des activités (en distinguant ceux qui bénéficient d'activités récurrentes, sur plusieurs années, de ceux qui participent à des actions ponctuelles). De même pour les jeunes suivis et impliqués dans l'association, peu d'informations sont disponibles.

Les effets du programme sur la réussite éducative²⁴ des enfants :

Sur ce point, l'évaluation s'appuie sur deux types de constats : d'une part les éléments relevés sur l'amélioration du niveau scolaire des enfants suivis par les associations et d'autre part, une réactualisation des constats posés dans l'évaluation d'impact du programme sur les enfants en 2005.

Sur l'analyse du niveau scolaire des enfants, il est très difficile d'accéder à des informations susceptibles d'être interprétées à l'échelle de cette évaluation et attribuées à l'intervention du programme. Néanmoins, on note que les trois collectifs proposent des activités de soutien scolaire depuis plusieurs années (il s'agit en général de la première activité citée par les membres, la plus importante en volume horaire pour l'association et la plus demandée par les familles). Cette activité accueille une trentaine d'enfants plusieurs soirs par semaine et est animée par différentes personnes selon l'association (l'adulte-relais, des bénévoles Asmae et/ou des parents bénévoles au sein de l'association). Le soutien scolaire produit des effets avérés et confirmés à plusieurs niveaux sur le comportement des enfants et sur leur capacité de concentration : dans chaque association, des réunions sont organisées pour discuter du soutien scolaire avec les parents et les adulte-relais confirment que l'activité "porte ses fruits quand on arrive à constater avec les parents que leur enfant a plus de facilité à travailler", il se rend volontiers au soutien scolaire et y fait des progrès notamment dans sa façon de s'exprimer. Par ailleurs, à l'association PLD, le nombre d'inscrits en soutien scolaire a triplé entre 2012 et 2013 et cinq enfants sont venus s'inscrire d'eux-mêmes aux ateliers de réussite éducative (comprenant le soutien scolaire, le renforcement des compétences linguistiques, des activités créatives et des sorties). Par ailleurs et comme nous l'avons déjà cité, l'association PLD a institué depuis deux ans des réunions régulières (trimestrielles) avec la directrice et les institutrices de l'école primaire du quartier. Ces réunions ont permis de partager des constats concernant les niveaux des élèves suivis en soutien scolaire et il semblerait que globalement, le niveau se soit amélioré pour certains enfants dont la scolarité était fragile. La question de la réussite scolaire des enfants est au cœur des préoccupations des collectifs et pourtant, peu d'outils de suivi et d'évaluation interne existent. Il serait intéressant que le programme Divers-Cité puisse accompagner la professionnalisation des associations dans ce sens. Sur le second élément de démonstration, nous choisissons de partir des constats posés dans le rapport d'évaluation de 2005 relatifs aux effets du programme sur la scolarisation des enfants et sur les activités proposées aux enfants. Concernant la scolarisation, l'évaluation relevait le rôle fondamental de médiateur joué par l'agent de développement pour faciliter le contact entre les mamans et l'école. On note : « A Montreuil, à la demande des mamans, il accompagne le groupe des femmes pour tenter de rencontrer les enseignants du collège de leurs enfants ».

Il est intéressant d'observer que près de 10 ans après cette évaluation, la relation à l'école a totalement évolué au niveau de l'association. Si les mamans ne sont pas forcément les mêmes et que les nouvelles arrivantes rencontrent à leur tour des difficultés de dialogue avec l'école (besoin de décodage individuel, faible maîtrise de la langue, etc.), force est de constater que la fonction de médiation a été reprise au sein de l'association et les adultes-relais assurent le lien entre l'école et les familles de différentes façon (certaines le faisaient déjà avant leur prise de poste en 2011). Par ailleurs, on note qu'en 2005 les mamans de l'association VEMT ne se sentaient pas suffisamment en maîtrise de la langue pour participer aux échanges avec l'école, alors qu'en 2014, deux mamans de l'association ont intégré les représentants de parents d'élèves. Ainsi les mamans ont véritablement renforcé leur participation à la co-éducation des enfants, dans la relation à l'école. Dans ce sens, le constat le plus tranchant par rapport à la situation exposée en 2005 est celui de la réaction des mamans de l'association EACB face à une défaillance de l'école : à la rentrée scolaire 2012, suite à un dysfonctionnement dans les affectations, l'école primaire du quartier s'est retrouvée sans directeur, ce qui a provoqué une forte désorganisation du temps scolaire. Les mamans se sont mobilisées et ont occupé l'école jusqu'à ce qu'une nouvelle directrice soit nommée. Il est intéressant de noter que ce sont les jeunes de l'association qui ont raconté cet événement avec fierté, pour parler des changements constatés chez leurs mamans depuis leur participation au sein de l'association. Ces éléments ont déjà été présentés auparavant dans la mesure où ils relèvent davantage des effets sur le renforcement de la fonction éducative des mamans. Mais ils sont repris ici au titre d'une comparaison avec les propos de l'évaluation de 2005 et permettent d'insister sur le fait que ce renforcement du lien entre les familles et l'école, accompagné d'un soutien scolaire des enfants, participe à la réussite

²⁴ -- La réussite éducative ne correspond pas au dispositif relevant de la politique de la ville mais à la terminologie empruntée au rapport d'évaluation de 2005 qui englobe, sous ce concept, des effets plus larges que la seule réussite scolaire des enfants.

éducative des enfants du quartier en améliorant l'environnement éducatif et la cohérence pour l'enfant entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire.

De la réussite scolaire à l'insertion professionnelle :

Les enfants de 2005 sont aujourd'hui de jeunes adultes que nous avons rencontrés, pour un certain nombre d'entre eux, lors des focus group dans les associations. Il est intéressant de noter que certains jeunes affirment avoir bénéficié de l'association dans leur insertion professionnelle à plusieurs titres. Tout d'abord, l'association constitue pour eux un lieu où se rassembler, se rencontrer pour échanger ou mieux pour monter des projets. L'existence même de cet espace a permis à certains de ne pas "zoner" dans la rue et de s'investir dans des activités épanouissantes. Ils sont nombreux à vouloir proposer au sein de l'association un espace de conseil en insertion, dans la mesure où ils ont eux-mêmes profité de la possibilité de faire un CV correctement, de chercher des offres de postes, etc. Sur 2012-2013, l'adulte-relais de l'association PLD a consacré 40% de son temps à l'accompagnement individuel des jeunes : ce travail a permis d'accompagner deux jeunes dans la recherche d'un stage, un jeune dans la recherche d'une formation, quatre jeunes dans la recherche d'un emploi. Deux jeunes sont actuellement en CDI. Certains jeunes de l'association EACB ont une activité professionnelle indépendante qu'ils ont montée dans le cadre de l'association et avec son soutien. Par ailleurs, ils reconnaissent tous qu'il y a une transmission intergénérationnelle au sein de l'association, des compétences qui circulent et qui renforcent leur parcours individuel. L'association est un lieu familial, un espace d'apprentissage : A. est un jeune qui participe à l'association EACB depuis longtemps. Il reconnaît qu'au départ, il était plutôt introverti et que l'association lui a permis de s'ouvrir aux autres. Ce dernier témoignage renvoie également aux effets produits sur les jeunes en termes de savoir-être.

Des effets en termes de savoir-être : épanouissement, ouverture sur le monde et solidarité

En effet, si le savoir-être des enfants et des jeunes a évolué dans le cadre de l'association, c'est sans doute le résultat d'un ensemble de facteurs, internes et externes à l'association. Parmi les facteurs positifs que l'on peut attribuer à l'association, on retrouve dans tous les cas les activités culturelles et les sorties en famille, mais aussi les fêtes de quartier qui sont identifiées par tous comme des occasions d'ouverture sur le monde, d'ouverture à l'autre et des temps de partage qui favorisent l'épanouissement individuel et l'amélioration du vivre ensemble dans le quartier. Cet effet était déjà relevé dans l'évaluation de 2005 qui notait que les 2/3 des actions menées par les collectifs concernaient directement les enfants et que parmi celles-ci des activités récréatives et ludiques répondaient ainsi au besoin de jouer des enfants, besoin élémentaire selon la Déclaration internationale des Droits de l'Enfant. Aujourd'hui, ces activités sont restées largement majoritaires au sein des collectifs (environ 7 sur 11). Parmi les "activités jeunes", l'association propose des cours de danse, des sorties culturelles dans Paris. Aujourd'hui, les trois collectifs disposent de partenaires et de réseaux suffisants pour recevoir des propositions d'activités variées aux enfants (sorties spectacles, théâtre, lecture de contes...). L'association EACB dispose d'un second local pour les jeunes qui y pratiquent la musculation ("au moins de 20h à 22h on leur propose ça et on est sûr qu'ils ne traînent pas dans la rue..."). Elle négocie actuellement un créneau horaire sur le nouveau gymnase du quartier pour les jeunes de 15 à 18 ans, sous la responsabilité d'un jeune adulte de l'association et voudrait faire une demande pour avoir une bibliothèque de quartier. Ces activités participent à l'épanouissement des enfants et des jeunes qui viennent avec plaisir à l'association et par la même occasion renforcent leur dialogue avec les familles et les habitants de leur quartier. Enfin, l'association est vécue comme un espace de solidarité pour les jeunes entre eux et avec l'ensemble de leur communauté. La question de la transmission de savoir-faire et de compétences est particulièrement valorisée par les jeunes membres des associations EACB et PLD. Mais c'est aussi un lieu où les jeunes peuvent se mobiliser les uns pour les autres en cas de difficultés de la vie.

Illustration :

Récit collectif²⁵ à l'association EACB autour d'un souvenir de mobilisation des jeunes de l'association lors d'un problème rencontré par l'un d'eux : Les jeunes sont très émus et M. fond en larmes. Son père est décédé il y a quelques mois, elle raconte le soutien dont sa famille et elle ont bénéficié. "La solidarité est très importante dans notre quartier" et il semble évident qu'elle est cultivée dans l'association.

Des effets sur l'engagement militant des jeunes : de bénéficiaires à acteurs

Aujourd'hui, nous avons constaté auprès d'au moins deux collectifs sur trois, que les jeunes constituent une dynamique essentielle dans la vie associative. Ils sont impliqués dans l'animation d'activités en tant que bénévoles telles que des cours de hip hop, de danse africaine, du soutien scolaire, l'organisation intégrale (conception et gestion) de la fête de quartier, et participent aussi à l'organisation de festivités ponctuelles. Les jeunes ne sont pas seulement des bénéficiaires d'activités au niveau des collectifs mais ils ont pris une fonction de plus en plus importante dans la gestion de l'association, même s'ils

25 -- Lors de la rencontre, l'évaluatrice a demandé aux jeunes de raconter une expérience marquante en réponse à la question : quel est le plus gros problème rencontré par des jeunes sur le quartier et pour lequel l'association est intervenue ?

n'occupent pas forcément des postes dans le bureau de l'association. Ils sont investis dans la vie associative et se préoccupent du devenir de l'association, des projets qu'elle va pouvoir monter en direction des jeunes, de la relève qui doit s'organiser dès à présent.

Certains jeunes considèrent que l'association est un moyen pour eux d'exprimer leurs revendications sur l'amélioration des conditions de vie dans le quartier et y participer également par l'action : "Il y a un problème dans ce quartier, au niveau environnemental, on nous oublie, et ça nous met en colère. On essaie d'alerter sur l'état de propreté de notre quartier, qui est moins nettoyé que d'autres par les agents municipaux. Je fais des photos de ce que je vois et je les envoie à l'adjoint du maire chargé de la jeunesse. En général, quand je me mets en colère, alors ils interviennent, mais ce n'est pas normal. Même si on a un travail d'éducation et de sensibilisation aux questions d'hygiène publique et d'environnement, cela n'explique pas l'état de saleté."

Il nous semble que la question de l'engagement militant des jeunes dans les collectifs d'habitants serait intéressante à approfondir dans le cadre du programme Divers-Cité dans la mesure où l'on constate ici une forte capacité à mobiliser des jeunes (quand le mouvement associatif français souffre globalement d'un désengagement des jeunes dans les formes traditionnelles de bénévolat et de participation à la gouvernance associative)).

2.15 Strasbourg-Association PAR'ENChantement).

«Bénévoles et habitant-es : construire un pouvoir d'agir ?»

« Difficultés dans la gestion du personnel, notamment avec les salariés habitant le quartier. Forme de conflit de loyauté, pas de rupture, ni de distance avec la communauté de base. Difficulté supplémentaire de travailler là où on habite. Attention au risque de rupture dans l'équipe entre hommes/femmes, habitants du quartier/extérieurs au quartier et formés aux modes d'intervention de PAR'ENChantement. Le départ d'une salariée a beaucoup chamboulé l'équipe et les bénévoles : Elle faisait tout, Sa remplaçante délègue beaucoup. Ce départ a également remis en question le fonctionnement de l'équipe et de l'association : volonté d'implication moindre, respect du cadre horaire... (Tout cela pose une ...) Question financière : pas assez de financement pour employer tout le monde, besoin de « rentabilité » des salariés. Débat avec le CA sur le positionnement des salariés vis-à-vis des bénévoles : difficultés de positionnement, salariés qui prennent la place des bénévoles ? Trop d'heures supplémentaires des salariés ».

« La relation avec les bénévoles et les habitants (à partir de la pratique de la nouvelle salariée)

Relation avec les bénévoles se fait avec plusieurs groupes de bénévoles et se fait en différents mouvements (rare d'avoir une sollicitation directe de leur part) :

- Un pas vers eux
- Un pas des bénévoles vers (la salariée)
- Ensuite on avance ensemble une sorte de tango».

« La salariée présente depuis peu, alors que les bénévoles sont là depuis longtemps. Association qui appartient aux bénévoles (les « anciennes »), c'est leur association. Difficulté à construire sa place après le départ de la salariée précédente. Les bénévoles (qui) étaient très attachées à elle, ont été très déstabilisées par son départ ».

(...)

« Quelle distance pour l'accompagnement ? Comment faire entrer une action dans un cadre strict, comme le CLAS ? Il faut un salarié, mais alors on s'éloigne du pouvoir d'agir. Les parents doivent prendre conscience de la place qui leur est laissée ».

« Recherche de bénévoles pour appuyer des projets, avec des compétences particulières : soutien scolaire, bibliothèque, informatique... Souvent orientés par France Bénévolat, grande implication mais n'habitent pas Koenigshoffen (est du bénévolat « classique »)

Les parents du quartier peuvent être bénévoles ou usagers, selon les moments. Par exemple, A. a monté des actions du début à la fin. A d'autres moments, elle est dans une posture d'usager d'un service.

Comment favoriser l'autonomie des gens ? Ne pas les mater tout en les mettant en confiance. Il faut une relation forte pour attraper les choses, les idées. Pas de cadre qui écraserait les initiatives, ce cadre est un équilibre à trouver chaque jour pour chaque salarié ».

(...)

« Certains bénévoles extérieurs au quartier s'intègrent bien dans les actions. Mais il reste une « frontière » pour eux (dans et hors quartier) ; comme pour certains salariés (« quand je suis à Koenigshoffen, je suis au travail »). Cette frontière n'est pas la même pour les salariés qui habitent le quartier à Lors des animations de rue, toute la famille de l'un est présente.

Formes de bénévolat différentes entre les habitants du quartier et ceux qui viennent de l'extérieur :

- Du quartier : comment je peux profiter des actions de l'association et proposer quelque chose ? même s'ils ne s'engagent plus à l'association, ils restent dans le quartier, sont toujours des voisins
- Hors quartier : viennent donner un coup de main, rencontrer du monde, donner du temps... offre de service. Dimension parfois plus ponctuelle, départ pour nombreuses raisons différentes ».

« Relations femmes/hommes

(La nouvelle salariée) voit beaucoup de femmes bénévoles. Aussi quelques hommes, mais ils ne sont pas assez sollicités. Impression que les hommes aiment participer aux actions quand il faut des compétences techniques, physiques, sportives : jardin, etc. difficulté à mobiliser les hommes sur des choses moins concrètes,

Les femmes sont contentes de se réserver un domaine, sans hommes, ni mari. Valorisation des femmes, discussions sur les enfants puis passe à d'autres domaines d'intimité : besoin d'être entre femmes. Ce qui peut être intéressant c'est de travailler sur le regard qu'on porte sur soi (nos relations avec les autres en découlent) et sur les hommes, même quand ils ne sont pas là.

Hommes bénévoles sont toujours les maris des femmes bénévoles. (La nouvelle salariée) connaît toujours la femme des hommes bénévoles, mais elle ne connaît pas toujours le mari des femmes bénévoles. Généralement, c'est la femme qui est venue en premier, souvent comme usagère puis elle peut devenir bénévole. Les salariés hommes de l'association réussissent à attirer des hommes dans certaines actions. Les relations femmes-hommes sont sensibles sur le quartier, poids du regard social. Par exemple avec un salarié de l'association qui vit sur le quartier, pour se dire bonjour dans les locaux de l'association on se fait la bise, alors qu'à l'extérieur on se serre la main.

Lecture des relations hommes-femmes est une forme de codes sociaux du quartier. Les petits enfants se mélangent, mais ils se séparent très vite. Il faut travailler sur les images valorisantes de chacun, la petite fille et le petit garçon. Les filles viennent spontanément aider à la préparation du goûter (lors des animations par exemple), les garçons viennent moins spontanément alors qu'ils aimeraient aussi ».

Propos d'une autre salariée à propos des habitants

« Salariée à l'association depuis juin 2014. Formation de moniteur-éducateur, depuis juillet 2015 bénéficie d'un poste adulte-relais.

(...) elle souligne (...) la nécessité de l'informel, d'être présent sur des temps informels du quotidien et dans la durée. 1 an c'est le temps nécessaire pour poser les bases. Comprendre comment ça fonctionne prend du temps. Méthode d'intervention = aller vers les gens là où ils sont. Posture légèrement en retrait, discrète qui attend qu'on vienne la chercher, qu'on aille vers elle. Ne cherche pas à s'imposer. (Elle) Mène des projets avec les jeunes du quartier, notamment les filles du soutien scolaire. Projet de bibliothèque très fédérateur dans le groupe : commissions une fois /mois et activités organisées ensemble. (Les) jeunes filles qui participent à ce groupe sont très encadrées par leurs parents – noyau dur de 7 jeunes, entre 10 et 14 ans. Groupe fonctionne depuis fin 2014, au départ 2-3 leaders dans le groupe, mais s'est estompé et équilibré au fil des mois, Il a pu y avoir des tensions, mais faire des choses ensemble, apprendre à se connaître et arrêter de se moquer des autres. Ce que cela (leur) apporte :

- un lieu pour elles, sans les parents
 - filles s'expriment plus, proposent des choses. Chacune a trouvé sa place
- Leurs motivations : faire des choses ensemble, partir, faire des sorties ».*

« Un nouveau groupe en cours de constitution autour du handball, avec certaines du groupe Bull'othèque et des « nouvelles » : problématiques différentes, (Des) filles qui ne s'apprécient pas toujours, beaucoup de chamailleries. Certaines filles du groupe sont plus en difficulté, parents peu présents, elles sont en attente de réponses immédiates sinon elles se détournent très vite. En grandissant, le groupe va évoluer. Il pourrait devenir un outil pour intégrer les jeunes filles seules du quartier, arrêter l'isolement et les chamailleries ».

« Groupe de jeunes garçons en cours de constitution, plutôt suivi par C. un salarié habitant sur le quartier. Pour l'instant 6 jeunes entre 14 et 17 ans, plutôt livrés à eux-mêmes. Leur demande = de faire un séjour pendant l'été. Problème : séjour organisé mais pas d'actions d'autofinancement ! Inégalité de traitement entre filles et garçons : les filles ont fait 4 actions d'autofinancement et ont payé 25€ chacune pour un court séjour en camping, alors que les garçons n'ont fait qu'une action et ne devraient payer que 10€ chacun (pour des activités plus onéreuses). Difficulté de positionnement de C., qui connaît bien les garçons et veut « leur faire plaisir » → En contradiction avec les principes d'intervention de l'association et inéquitable vis à vis du groupe de jeunes filles ».

2.16 Saint Étienne - Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux AGASEF

« Que sont les rôles aujourd'hui : mères-pères, femmes-hommes ? Comment construire avec ? »

« Que ce soient les groupes de paroles sur les services ou les groupes de concertation et de coopération au niveau du centre social, nous remarquons la présence très majoritaire des femmes. Plusieurs explications sont possibles : plus de temps, plus de capacité d'expression et de capacité à faire du lien, le souci des enfants, une plus grande capacité à demander de l'aide. »

La reprise du Centre social Montreynaud :

« **Constats concernant le groupe des pères.** A l'origine de la création du centre social en 1996, les professionnels avaient sollicité les hommes, afin qu'ils s'impliquent dans le fonctionnement du centre. A cette époque, le projet était de donner une forte présence aux pères afin que ceux-ci incarnent et assument les fonctions d'autorité face aux jeunes du quartier et plus particulièrement face aux jeunes qui fréquentaient le centre. Ainsi, les pères disposaient d'une salle située à l'entrée du centre, donc très en vue pour toute personne fréquentant les locaux. Dans cette salle, les pères avaient organisé un café et jouaient aux cartes. Ils disposaient de cette salle les soirs à partir de 17 heures. Un père avait été nommé responsable, il possédait la clef et était chargé de fermer les lieux à la fin de la soirée. A notre arrivée, et après une vingtaine d'années de fonctionnement, nous constatons que la salle des pères s'est transformée en salle des hommes. En effet, les pères n'assurent plus du tout un quelconque rôle en direction des jeunes présents. Ils souhaitent juste disposer de la salle aux horaires qui leur conviennent. Lorsque les femmes utilisent leur salle en après-midi et qu'elles n'ont pas terminé leurs travaux, ils peuvent se montrer très désagréables, voir insultants. Ils ne montrent pas un intérêt particulier pour l'éducation des jeunes. Tout cela nous fait dire que cette salle est devenue celle des hommes car les hommes n'y incarnent plus leur rôle de père. Ils ont peu à peu privatisé un espace public.

A partir de ces constats, nous travaillons avec eux sur deux aspects :

- la constitution d'une association et la mise à disposition d'un lieu dans lequel ils pourront vraiment organiser un café et faire des jeux de société,
- la redéfinition de la place des pères au sein de la structure ; les hommes ont envisagé la possibilité d'organiser des fêtes en lien avec le centre, d'autres émettent la possibilité de faire un projet avec les enfants autour des jardins qu'ils cultivent : il s'agit là de leur redonner une place éducative, notamment aux grands pères ».

« **Renforcer le pouvoir d'agir des femmes :** La réflexion est en cours, voir par exemple les questions de garde d'enfants pendant leur participation aux activités collectives, voir comment nous pourrions valoriser les capacités développées lors de ce travail, Travail d'explications de la part des professionnels sur le fonctionnement et l'organisation des institutions, expliquer le sens et le niveau politique ».

« Très régulièrement, les habitants sollicitent les élus de la municipalité pour obtenir des services. Les élus les reçoivent, répondent à leur courrier... Nous sommes dans un fonctionnement de type clientéliste dans lequel il est bien évident que les sollicitations des habitants ne peuvent être toutes prises en compte et déboucher sur des réponses. Dans les groupes de paroles RSA et AEMO, là encore nous remarquons le même discrédit vis-à-vis de la classe politique. Là encore nous constatons que les personnes sont dans l'incapacité de s'organiser pour prendre contact avec les élus locaux. Compte tenu de leur isolement, il est difficile de porter collectivement un problème et de passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général. Nous pouvons citer un autre exemple où les habitants du quartier nous expliquent leur colère face à la mise en service d'une seule et unique supérette hallal. Ils ne comprennent pas pourquoi les autorités ont accepté cela. En discutant ensemble, nous avons décidé de travailler sur les besoins du quartier que nous déclinons sur plusieurs niveaux : la mixité sociale, l'insertion professionnelle, etc. Nous avons à nouveau à décliné la mixité sociale selon différents axes. Il nous est apparu qu'il était plus judicieux de travailler avec les élus sur un projet plus global de quartier et d'aborder de manière secondaire la question de la présence de cette supérette hallal. D'où le besoin d'un travail d'explication et de sens et donner aux personnes des idées sur les stratégies à employer. L'AGASEF est-elle compétente en ces matières ? ».

« Contexte de la Ricamarie :

Il y a un réel intérêt pour le travail conduit avec les femmes. Cela constitue un déplacement du cœur de cible « jeunes » de la prévention spécialisée. Cela permet de travailler la parentalité, l'étayage du projet... On arrive là à une certaine maturité du projet. Ce qui est fait au niveau de la Ricamarie présente certaines particularités : dans le cadre du DSU il y a eu une volonté de valoriser la participation citoyenne des associations de femmes (cf. les éléments déjà indiqués dans le point précédent) ».

2.17 Villejuif- Commune

« Une socialité au plus bas. Lutter contre le repli sur so i ».

« Une des caractéristiques importantes et des difficultés de ce quartier au lancement de la démarche résidait dans la pauvreté du réseau social (aucune association sur le terrain, des amicales de locataires, une association de parents d'élève et un collectif d'habitant épuisés et réduits à une poignée, entre 3 et 5 habitants, militants, une association professionnelle mais dont l'activité se développait en dehors de Villejuif, une présence institutionnelle limitée à l'école publique et à la mini-crèche, deux salles de l'OPH, qui avaient accueilli un temps des animateurs jeunesse mais rapidement déplacés sur un autre quartier suite aux incendies volontaires des locaux par les jeunes, une boulangerie à l'entrée du quartier et un grand parc départemental ouvert sur le quartier, mais très peu fréquenté par les habitants ».

« Les Hautes-Bruyères est un quartier récent, que les habitants qualifiaient de quartier « dortoir », sans histoire, ni identité. Peu de groupes communautaires exceptés la cellule du parti communiste (réseau d'une trentaine d'habitants), quelques regroupement affinitaires de plusieurs familles d'origines similaires (maliennes et maghrébines notamment). Par contre de nombreuses bandes de jeunes, du quartier attirant leurs pairs d'autres cités de la ville dans des logiques de possession de territoire, squats des parties communes (halls d'immeubles) et de trafics divers. La plupart des habitants se sentaient plutôt « isolés », voire « exclus », sentiment renforcé au sein des familles monoparentales, très nombreuses sur ce quartier. « Ici on ne se dit pas bonjour ». « Quand je sonne chez ma voisine, elle me répond à travers la porte ». « Ça fait 20 ans que j'habite là, je ne connais même pas mes voisins ». « Mon fils perd chaque année son meilleur copain de classe, à cause des déménagements continuels ». « De toutes les écoles où j'ai été directrice à Villejuif, c'est la première où je remarque que les parents se parlent aussi peu à la sortie ».

2.18 Woippy-Centre Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes

« Des gens qui s'essaient à faire avec le quotidien. La distribution des rôles femmes-hommes ».

« Ce qui est intéressant à noter ce sont les relations qui se sont tissées entre les habitants entendus ici comme des membres de la communauté au sens de community. Certes s'il y a des rapports d'interdépendance, ces liens sociaux reposent aussi sur des conventions, des contractualisations qui organisent la vie en communauté à travers des formes d'alliance et une volonté humaine qui permet et/ou garantit ce faire ensemble. L'avantage c'est que lorsque cette communauté repose sur des caractéristiques comme la solidarité, la convivialité, l'envie de faire pour et avec l'autre, elle peut espérer se perpétuer en s'améliorant. C'est là une des sources de l'intérêt collectif. Il y a donc là une véritable volonté de faire ensemble qui peut devenir un risque dès lors que cette volonté disparaît ou se réduit, notamment lorsque les organisations sont en conflit, ou lorsqu'il y a des conflits internes ou des intérêts personnels. Bien entendu, la communauté se comprend aussi à partir du niveau sociétal et combine dans un souci de régulation le registre de l'efficacité de la rationalité (ce qui ressort de l'expertise) avec d'autres ressources et manières de faire (la solidarité, le partage par exemple). C'est lorsque ces deux registres sont en équilibre que l'on peut parler de forces vives qui œuvrent pour le bien, le mieux vivre du quartier et dont la synergie est au service du collectif. Dans le cas contraire, la communauté se fracture et avec le niveau de déviance qui augmente voit naître des poches de déviance et des ruptures au niveau du collectif. C'est alors le repli sur soi et l'enfermement idéologique et ethno-centré qui en se radicalisant alimente le communautarisme ».

« Lorsqu'on analyse plus profondément cette situation, une des raisons de l'on invoque c'est celle du cadre strict et bien marqué des rôles entre les hommes et les femmes. Dans la perspective sociologique du partage des rôles entre hommes et femmes, on sait que les quartiers, notamment ceux comme Woippy où vivent une forte majorité de familles issues de l'immigration notamment du Maghreb ou de pays d'Afrique noire, les hommes contrôlent le quartier par différents moyens. De ce fait, les espaces de circulation des femmes, les tâches qui leurs incombent sont données et imposées par une culture dont les règles se transmettent par le biais d'une forte éducation. Ainsi que ce soit pour l'école, les études, le travail, le choix du conjoint, les tâches du quotidien, tout est réglé dans un entre soi socio-culturel ou chacune/chacun est tenu de respecter ce « qui doit être, sans discussion ». 26 Il y a une sorte de **centralité où l'homme gouverne et une circularité des femmes** 27 qui se trouve souvent dans les marges ».

« Il est notable d'observer combien dans les lieux d'éducation (école, centre social, foyer socio-culturel) les femmes sont présentes parce que ce sont principalement elles qui gèrent ces cycles et

26 -- Selon l'expression d'une personne âgée habitant un quartier de Sarreguemines

27 -- Cela ne veut pas dire que les femmes n'ont rien à dire, mais si elles doivent parler, elles doivent le faire dans l'espace privé. On notera dans certaines sociétés l'importance de la parole, surtout chez les femmes où selon certains auteurs « elles parlent de trop »)

accompagnent l'enfant dans ces rites de passage. Mais elles sont aussi présentes et participent aux activités qui se déroulent à l'intérieur des centres socio-culturels (par exemple au foyer St Eloi). Ce n'est guère étonnant de les retrouver avec d'autres femmes d'autres cultures dans les lieux de parole, **28** des lieux d'éducation, des lieux d'apprentissage et d'enseignement (l'alphabétisation, les cours de cuisine) ou encore dans des associations (à condition que le but de l'association soit en lien avec l'un des secteurs d'activité autorisée). C'est là où, dans un temps donné (ce sont les femmes qui gèrent l'éducation et donc le temps du quotidien) qu'elles apparaissent avec leurs mondes, leurs histoires, leurs visions qu'elles échangent avec d'autres. C'est là, en creux – leur participation à ces activités relève aussi de la dimension politique – que les sillons du changement sont possibles, parce que c'est aussi là que l'idée de pouvoir d'agir prend du sens. C'est une plus-value, pour elles, pour leurs enfants, pour le quartier ».

« Les jeunes filles du projet Conakry ont eu envie de dénoncer cela, du moins de le discuter car elles vivaient mal ce marquage. Elles ont souhaité faire de leur action un moyen pour échanger, et se faire entendre, et tout en revalorisant leur identité de femme, viser une certaine forme d'émancipation. Ainsi comme elles ont pu l'écrire, elles ont trouvé dans cette dynamique autant de raisons de changer elles-mêmes que de vouloir changer le quartier. D'une certaine façon, l'investissement dans ce projet signale leur manière de faire face (to cope - le coping) à des situations qu'elles pouvaient interpréter comme difficile, conflictuelle et par trop injonctive. A travers cette action elles ont pu développer toute une stratégie de revalorisation, s'appuyant sur des personnes considérées par elles comme des relais dans cette quête identitaire. Le projet fut aussi l'occasion pour elles de révéler des aspects de leur personnalité, leurs qualités leurs compétences, par exemple prendre la parole en groupe, défendre ce projet devant des financeurs, autant de moyens, de forces qui, par écho, produisent chez elles des effets positifs. C'est aussi là l'intérêt d'avoir pu prendre cette place de co-acteur du projet et d'avoir pu assumer à chaque étape les tâches à effectuer. Dans le cadre de cette stratégie de coping, elles se sont rendu compte que ce changement de posture, passer de la position d'usagers à co-acteurs d'un projet, cela les a sensibilisées à leur propre rôle, leur place dans la cité, dans leur famille, dans le groupe et à s'inscrire dans une dynamique d'émancipation, ainsi qu'elles l'écrivent. La perspective d'une formation dans le travail social, la poursuite des études pour une autre sont des traces de ces évolutions positives».

« Le témoignage de ces filles ayant produit un service et participé à une œuvre humanitaire signale de façon réciproque le parcours des professionnelles qui les ont accompagnées. Si être co-acteur fut une étape importante, le fait de le reconnaître et de l'accepter fut aussi une épreuve pour l'équipe qui a dû revoir sa manière de faire, sa manière d'être. Cette décentration - ce pas de côté - signe d'un jeu de compétences bien distribuées, au-delà de leur utilité sociale immédiate - après tout c'est leur travail, leur mission - a joué aussi comme un catalyseur dans l'action. Cette synergie des forces vives a certes été un élément important dans la réussite, mais elle a aussi mis à jour tout un processus - silencieux - de changement qui tient autant à des compétences réelles qu'à des évolutions dans leur identité professionnelle. La question qui se pose pour nous c'est celle de la réussite (on aurait pu analyser les raisons de son échec de manière aussi symétrique). A quoi cela tient-il ? Quelles sont les forces qui ont pu amener à cette réussite ? Et au-delà, qu'est ce qui relève ici du pouvoir d'agir, de l'empowerment ? »

« Ces expériences sont d'abord des biographies, des récits de personnes qui ont pour la plupart grandi dans ce quartier, qui portent peu ou prou la culture **29** du quartier et qui, à un moment de leur parcours, se sont retrouvées à participer à une action particulière et de ce fait, pour certaines à prendre une place dans la cité et des responsabilités au sein d'un groupe. Lors de notre rencontre intersites de décembre 2014, nous avons eu l'occasion de présenter ces différents groupes d'acteurs. **30** Aussi nous rappelons ici de quoi il s'agit : le projet Conakry (les tensions deviennent des ressources), le comité d'usagers du Foyer St Eloi, l'association CAP parents et le lien à l'école ».

2.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action..

2.21 Écrire sur et surtout avec les gens et le genre : un exercice pas si facile que cela ! Tout d'abord, les chroniques raisonnées ne font pas suffisamment état de données statistiques à caractère socio-démographique concernant la communauté-territoire considérée. Il faudra compléter tout cela dans les portraits de site et à l'appui des argumentations raisonnées dans le rapport final. Il conviendra ensuite de s'appuyer beaucoup plus sur des histoires de vie pour essayer de rendre compte des dynamiques et des évolutions à l'œuvre des gens au sein des communautés territoriales (voir ASMAE, voir Strasbourg). On pourrait montrer beaucoup plus, comme le suggère le site de Dijon, comment la référence aux liens communautaires permet l'émancipation des gens, voir le dépassement de

28 - - Le groupe qui participe à la RA est composé principalement de femmes.

29 - - Culture est entendue ici au sens de manières de voir et de penser, manières d'être.

30 - Voir le compte rendu SPISC de ces rencontres du 25 02 2015

l'enfermement communautaire ethnique et religieux (référence à ce que disait Alinsky). Les chercheuses du site de Marseille semblent avoir du mal à aborder cette vie des gens qui est rabattue sur celle des associations comme si il y avait identité entre les deux alors que celles-ci s'identifient plus à quelques figures locales dont il faudrait sans doute, aussi, rendre compte des pratiques. C'est en effet un des objectifs-clés de la recherche-action que d'en rendre compte. Quant à la dimension du genre, elle n'est peut-être pas suffisamment exploitée pour essayer de caractériser les dynamiques à l'œuvre au sein des communautés-territoires compte tenu, notamment, de la place et du rôle grandissants des femmes dans les sociétés contemporaines. Dans certaines chroniques cette référence à la thématique est concédée en réponse à une exigence du conseil scientifique. Cette référence est d'ailleurs souvent limitée à rendre compte des activités des femmes, ce qui bien sûr est très important, mais ne couvre pas la question essentielle pour nous dans la recherche action d'un rendu compte de l'évolution des rapports femmes-hommes. Or, c'est bien l'évolution de ces rapports entre femmes et hommes qui est déterminante pour comprendre la structuration et la réorganisation des communautés-territoires (voir point 2.25).

2.22 Que signifie l'empowerment ? Pouvoir substantif, pouvoir verbe d'action. Des précisions nécessaires !

Dans la tradition de la recherche française, il est plus fréquent de s'intéresser à la notion de « pouvoir » substantif qu'à la notion de « pouvoir », verbe d'action. La notion d'« empowerment » est désormais en France sur toutes les lèvres et dans tous les écrits, soit sous sa forme anglophone, soit sous la forme inhabituellement traduite de « pouvoir ou de capacité d'agir » finalement assez statiques et décrétés. « Les néologismes « empouvoirment » tiré du vieux français « pouver » ou « empouairment » tiré du vieil anglo-français « pouair » même s'ils sonnent mal à l'oreille pourraient être mis en circulation. L'affaire serait-elle réglée ? Les traductions sont souvent, dit-on, des trahisons. Elles rendent rarement le sens originel d'une terminologie et l'histoire de sa production. Ainsi, la notion d'empowerment renvoie moins à un substantif bien établi, statique (référence privilégiée en France), qu'à une situation évolutive, un processus à l'œuvre. Dans les sciences sociales, cette notion signifie une transformation-transition d'une situation de quasi dépendance vers une situation de prise en main par les gens de leur propre destin par renforcement de leurs capacités de faire et de faire avec la réalité qui les environne. Trahison aussi en ce que ces traductions ne renvoient pas à l'atmosphère et à la culture qui ont entouré l'apparition de cette notion. Dans le monde anglophone, et surtout dans le monde américain (Canada et Québec, États-Unis mais aussi en Amérique dite latine), cette notion dit l'espoir d'accéder à un monde nouveau où tout est possible. Dans notre monde européen continental, et surtout en France, il n'en est pas de même. Cette notion n'est guère utilisée ainsi. Son usage est plutôt connoté luttes sociales et politiques, conflictualité et volonté d'affronter les pouvoirs en place, de les subvertir, voire d'en... triompher.

Désormais, faut-il chercher à traduire cette notion d'empowerment qui se comprend fort bien dans son sens de « renforcement des gens et de leurs communautés » sans sous-entendre pour autant la défense de traditions et de positions acquises. Avec la tendance bien française de figer arbitrairement, et parfois abusivement, les définitions de manière binaire, pour en faire le fondement d'écoles de pensées rivales. « Une rhétorique romantique révolutionnaire » tend à être imposée par ceux qui ne voient dans l'empowerment, façonné par le « community organizing », qu'une stratégie conflictuelle de conquête d'un pouvoir par les « have-not », les autres pratiques telles que le community development ne pouvant être qu'une connivence avec l'establishment. Il en est ainsi de certains écrits récents sur l'organisation des communautés (community organizing) et sur l'organisation communautaire (community organization) opposées, par purisme tatillon d'un autre temps, au développement communautaire (community development). Tout cela n'est guère sérieux et n'a pas grand-chose à voir avec les réalités pratiques dans lesquelles ces notions ont émergé, ni avec la réalité des pratiques actuelles et effectives qui sont nécessairement une combinatoire de toutes ces approches.

2.23 Les gens et l'empowerment. La notion d'empowerment est peu utilisée dans les chroniques. Les sites semblent avoir du mal à s'appropriier la notion d'empowerment ainsi que celles de pouvoir et de capacité d'agir. Seul le site d'ASMAE y fait explicitement référence comme une démarche à mettre en œuvre et un objectif à atteindre. Il le fait tout particulièrement en mettant l'accent sur le rôle des femmes dans les communautés-territoires. Ce qui ressemble à une sorte de manque d'empathie avec cette notion, voire d'« évitement » est à questionner par les sites. Une hypothèse serait de mettre cela en relation avec le fait que nombre de praticiens des sites sont issus du monde du travail social, un monde sans grande familiarité avec cette notion qui inscrit ses pratiques dans des logiques procédurales plutôt que processuelles, individuelles (ISIC) et collectives (ISAC) plutôt que communautaires. Il en est de même des notions de communauté, de communautaire, de développement qui n'appartiennent pas vraiment à l'univers du travail social et qui suscite même chez les acteurs de ce milieu, une sorte de défiance. Il faudra sans doute du temps avant que ces notions soient appropriées par eux et cela nécessitera sans doute un aggiornamento des doctrines professionnelles que ne manqueront pas de susciter les impasses dans lesquelles se trouve le travail social à l'heure des mutations socio-économiques, environnementales, culturelles et politiques qui saisissent nos sociétés. Les tendances en cours et à venir feront de nécessité, vertu.

2.24 Former des cadres issu-e-s des communautés-territoires. Restaurer les vertus de l'apprentissage et de la monstration : mobiliser les cinq sens.

L'objectif de la recherche-action SPISC vise la mise en œuvre de nouveaux modes de recherche, mieux en prise sur les réalités de terrain (recherche clinique, recherche-action) ce qui passe par la formation des acteurs et des gens à d'autres pratiques afin d'élaborer avec eux les bases des stratégies intégrées de développement rural, ce que nous appelons aujourd'hui **le développement soutenable communautaire (DSC)** dans lequel la thématique du **genre** apparaît essentielle. Cette formation doit être moins orientée « procédure » comme c'est trop souvent le cas en France dans le champ de l'action sociale (déclinaison de politiques publiques souvent de manière normative) et bien plus dans une logique projet visant à ré-articuler les ressources en présence, dont les ressources humaines, dans le cadre des nouvelles formes d'économie collaborative, de partage, circulaire, de fonctionnalité, intégrée, etc. Il s'agit d'initier de nouveaux entrepreneuriats capables de faire avec les réalités complexes des communautés-territoires.

2.25 La thématique du genre est insuffisamment traitée. Quand elle l'est cela apparaît comme une sorte de concession. Dans de nombreuses chroniques, la place et le rôle des femmes sont bien identifiés explicitement comme étant essentiels (Dijon, Paris, St Étienne, Woippy). Elles y occupent souvent une place de leader dans la communauté-territoire à l'articulation de nombreuses activités domestiques, publiques et professionnelles. Elles apparaissent bien dans les chroniques comme étant au cœur de multiples économies, même s'il est peu fait référence au schéma proposé dans la note méthodologiques (économie marchande, économie de redistribution, économie domestique, économie sociale et solidaire, économie de braconnage pourtant bien utile). Il est fort dommage que les chroniques et les sites n'explorent pas cette situation d'interface qu'occupent les femmes dans les diverses économies et le rôle et la place que cela leur confère dans le développement de la communauté-territoire. En revanche il est peu fait état de la thématique du genre (rapports femmes-hommes, division sexuées des activités) que l'on ne peut rabattre sur la prise en compte des femmes, voire sur le féminisme. Cette thématique du genre n'est pas anodine. Elle est au cœur de la structuration des communautés-territoires, des politiques publiques (dont la fameuse question sociale, même si les travailleurs sociaux n'en font guère usage) et l'élaboration des projets. Les politiques publiques ont un considérable retard à rattraper en ce domaine et c'est peut-être aussi une des raisons du silence français sur l'approche des communautés et du communautaire sauf lorsqu'il s'agit de crier haro sur le sort réservé aux femmes par certaines communautés ethniques et religieuses, tout cela bien hypocritement. Quoi qu'il en soit, le rapport final et le colloque devront accorder toute sa place à cette thématique au risque de passer très largement à côté de nos objectifs.

3 - Le rôle des professionnel-les et des institutions. Quelles interactions ?

3.0 Questionnement : le rôle des professionnel-les salarié-es et bénévoles et des institutions

Dans cette dynamique des gens et des communautés comment susciter des émergences par une immersion appropriée dans la communauté-territoire locale et comment amener les pratiques et les institutions à se réformer? C'est le cœur de la recherche-action ?

3.1 Propos tirés des chroniques raisonnées

Le sous-titre figurant sous l'intitulé des sites est du rédacteur du rapport final.

3.11 Dijon – Association « 2 Choses Lune ».

« Un modèle d'encadrement institutionnel de la communauté ? »

« Les ressources humaines mobilisées pour servir ce projet d'intégration reposent sur :

- une équipe professionnelle composée d'une responsable de site, Stéphanie Calvo, de formation assistante de service social, de Carole Bruchard, conseillère en économie sociale et familiale, de Loik Da Rocha, en formation de conseiller en économie sociale et familiale, de Jean Cadart, moniteur-éducateur ainsi que des agents d'accueil de nuit,
- des acteurs bénévoles qui proposent du soutien scolaire aux enfants, des cours de FLE (français langue étrangère) aux adultes, des groupes de lecture, etc.,
- des acteurs locaux impliqués dans le champ des politiques sociales (action sociale, santé, logement social, associations et entreprises locales d'insertion etc.).»

« Le postulat soutenu par l'équipe pluridisciplinaire en charge de l'accueil et de l'accompagnement des personnes est le suivant. Pour créer les conditions et les possibilités de l'intégration des individus, il est nécessaire de prendre en compte les liens communautaires de telle sorte que l'émancipation des individus puisse se produire. L'intervention sociale est ici conçue en tant qu'accompagnement à partir de, avec et sur la communauté/les communautés en présence. Ce postulat a retenu notre attention par l'apparent paradoxe qu'il soutient : les conditions d'une émancipation intégrant les liens communautaires. C'est ce qui nous a amenés, collectivement, à formuler la question de notre

recherche-action : « A quelles conditions un accompagnement social ancré dans la dimension communautaire avec sa nature spécifique, peut-il créer des possibilités d'émancipation pour les individus ? »

« La création du village résulte d'un projet expérimental, appuyé à la circulaire précédemment citée. Impulsé et financé par la DDCS de Côte d'Or, soutenu par la ville de Dijon. Ce projet a pour vocation d'apporter une solution d'hébergement digne et respectueuse aux familles et de favoriser leur insertion durable dans le droit commun grâce à un accompagnement quotidien. Ce village, mobile et modulable, « centre d'hébergement transitionnel vers le logement autonome » autrement nommé « village de stabilisation » a été installé sur un ancien terrain militaire, propriété de l'EPIDE (Établissement public d'insertion de la défense) réquisitionné par la préfecture dans un premier temps, puis mis à disposition par convention. L'installation et l'aménagement du terrain ont été effectués en seulement 10 jours. Les travaux d'assainissement ont été pris en charge par la ville de Dijon en collaboration avec les équipes de **Dom'Ici** et la gestion du village est confiée à l'association **2Choses-Lune** :

- **Dom'Ici** est né de la volonté d'un entrepreneur, Alain SITBON ³¹ de proposer « aux populations défavorisées un accueil digne et fonctionnel ». La société créée, elle devient un prestataire professionnel spécialisé dans l'implantation rapide, la gestion quotidienne et l'entretien de modules d'hébergement, dans le respect des dispositifs locaux de la veille sociale, en lien avec le Samu et le 115. Le siège social de l'entreprise est basé à Rillieux-la-Pape (69) ;
- **2Choses-Lune** est une association créée en 2012 par des personnes impliquées dans la gestion hivernale de plusieurs unités d'hébergement d'urgence sur le Département du Rhône. Elle assure plusieurs missions de service public, entre autres l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité, la réalisation de diagnostics et d'évaluations sociales auprès des publics, etc. Son siège social est basé à Rillieux-la-Pape (69) ».

« Le village de Dijon Maillard a ouvert ses portes le 26 octobre 2012. Il fait partie intégrante du dispositif local d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (dispositif AHI) du département de Côte d'Or piloté par le Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO). Ainsi, l'admission au village se fait par le biais des commissions d'orientation SIAO ».

« Le village de stabilisation « Dijon Maillard »

Le Village ³² peut accueillir jusqu'à 60 personnes, il est spatialement subdivisé en plusieurs unités de vie qui s'aménagent en fonction des accueils :

- 10 logements familiaux de 30m² chacun (comprenant une chambre, un espace de vie, une kitchenette et une salle d'eau) ;
- 1 salle collective de 150m² (comprenant une cuisine collective, des bureaux pour l'équipe éducative, des ordinateurs avec internet déployés grâce au partenariat avec Dotriver) ;
- 1 espace buanderie (comprenant des sèche linge, des machines à laver...).

Le séjour d'accueil est d'une durée maximum de deux ans, il s'engage à la condition d'une volonté d'insertion sociale des personnes qui doit se concrétiser notamment par :

- L'apprentissage de la langue française,
- La scolarisation des enfants âgés de moins de 16 ans.

Cet engagement se formalise par la signature d'un contrat et du règlement de fonctionnement ».

« **L'intervention sociale/intégration sociale.** Il s'agit ici pour les travailleurs sociaux qui interviennent au sein du village de développer des pratiques d'accompagnement des personnes, comme le précise le projet institutionnel et associatif, dans leurs **projets d'intégration**, à partir des « centralités » que représentent l'école, le travail et le logement. Pour cela leurs pratiques quotidiennes doivent être étayées par l'intervention de professionnels de structures et services (privés ou publics) qui concourent à l'accès au droit commun et à la mise en œuvre des politiques sociales relatives à la lutte contre la pauvreté et à l'inclusion sociale. Ce qui sous-tend, en France, la « visée intégrative » fait référence à « l'autonomie ». L'accès à l'autonomie fait largement consensus car il est « fait de culture » : « L'autonomie de la personne humaine est le complément indispensable des droits de l'homme : le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même ». ³³ La conception émancipatrice de l'homme est donc particulièrement marquée par un modèle qui accorde une place importante à l'individu, à

³¹ - Alain SITBON a fondé le Centre de Relations Publiques et Sociales (CRPS), dédié à la communication politique et institutionnelle, en 1962. En 2000, il s'intéresse à la problématique des mal-logés, et réfléchit à des partenariats susceptibles d'aboutir à des nouvelles solutions de logement. La promulgation de la loi Besson attire alors son attention. Les collectivités locales ont l'obligation d'implanter et de gérer des aires d'accueil de gens du voyage sur leur territoire. Il parcourt alors la France, à la rencontre des gens du voyage afin de créer un concept adapté à leurs besoins réels, compatible avec les nouvelles dispositions légales. Une fois le concept abouti, il crée SG2A-L'Hacienda, implante des aires d'accueil sur le territoire national et constitue des équipes de professionnels.

³² - Adresse du village : 1 bis rue des Creuzots, 21000 Dijon (l'entrée sur le village se fait au 5 boulevard Maillard) Tel : 03.80.41.07.48

³³ - Extrait du Socle commun de connaissances et de compétences, décret du 11 juillet 2006, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche

l'individualité et à l'individualisme dans toutes les sphères de la vie humaine (éthique, sociale, politique, esthétique). « L'individu de l'individualisme puise ailleurs l'essentiel de sa définition: dans ses propriétés internes qui en font un être autonome dont la vocation est l'indépendance. (...) C'est au nom de cet idéal que l'individualisme refuse non pas la société en soi mais précisément la société close (...) Organisée selon le schéma « holiste », elle subordonne en effet hiérarchiquement les individus au « tout » organique de la communauté. Soudé aux autres malgré lui, soumis à des modèles et valeurs dont il n'est en rien l'auteur et qui en font le moyen de fins sociales qui le dépassent, l'individu s'y trouve par suite plus ou moins fortement privé de liberté ». **34** La conception de l'intervention sociale, de ses finalités et cela dans tous les domaines des politiques sociales, est largement empreinte de ses références culturelles. C'est à cet endroit que nous orientons l'approfondissement de notre question de recherche : « A quelles conditions un accompagnement social ancré dans la dimension communautaire avec sa nature spécifique, peut-il créer des possibilités d'émancipation pour les individus ? »

« Rappel :

« L'assimilation se définit comme la pleine adhésion par les immigrés aux normes de la société d'accueil, l'expression de leur identité et leurs spécificités socioculturelles d'origine étant cantonnée à la seule sphère privée. Dans le processus d'assimilation, l'obtention de la nationalité, conçue comme un engagement "sans retour", revêt une importance capitale ». L'intégration exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de se constituer partie d'un tout où l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil, et le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté n'interdisent pas le maintien des différences».

« Le processus d'insertion est le moins marqué. Tout en étant reconnu comme partie intégrante de la société d'accueil, l'étranger garde son identité d'origine, ses spécificités culturelles sont reconnues, celles-ci n'étant pas considérées comme un obstacle à son intégration dès lors qu'il respecte les règles et les valeurs de la société d'accueil». **35**

« Dès à présent nous pouvons soutenir qu'un projet d'intégration sociale ne mobilise pas seulement les aptitudes, compétences, « capacité à » de l'individu, mais qu'il est une réalité dynamique où se combinent et se conjuguent plusieurs paramètres : Individu et lieu institué ».

	Lieu institué et Territoire	Individu/lieu institué/territoire
Des aptitudes, compétences, « capacité à » dans un contexte permettant la mobilisation de façon positive	Des ressources garantissant la continuité et l'effectivité du processus d'intégration	Un cheminement dynamique dans l'espace et le temps permettant un exercice et une conscience effective de l'intégration

3.12 Marseille – GIP Politique de la Ville

« Des professionnels coopérateurs-conspirateurs face à des institutions inadaptées »

« Une des conclusions de ce travail engagé par la politique de la ville sur la dimension communautaire face aux incapacités institutionnelles consistait dans la nécessité d'un changement de posture de la part des équipes afin de mieux accompagner et soutenir les acteurs de terrain et faire face à la précarité croissante, « faire avec » et ne plus « faire pour » dans une logique descendante. Une proposition concrète, qui consistait à positionner une partie des crédits du GIP sur des actions construites avec les habitants, avait été avancée par l'équipe du centre-ville à sa direction, proposition qui n'a pas eu de suite. L'équipe continue à réfléchir à la manière d'initier un changement au sein de sa structure, de faire reconnaître d'autres formes d'interventions, une des motivations pour mener la recherche-action. Pour l'équipe de la politique de la ville, il y avait une nécessité à mettre en lumière l'action de ces associations, comprendre leur mode de fonctionnement, en particulier la dimension communautaire de leur action, comprendre les liens qui existent (ou pas) entre ces associations et les institutions (en particulier la politique de la ville) et voir quel lien pourrait être entretenu avec ces acteurs. Les enjeux de la RA étaient alors de « bien comprendre ces logiques d'interventions parallèles, de tisser un dialogue entre les intervenants publics et associatifs, d'amener le service public à adapter ses pratiques à ce nouveau contexte, de tenir compte de ces mutations afin de s'appuyer et de travailler à terme avec ces groupes communautaires »

« La problématique de départ était ainsi posée: « en quoi une réflexion conjointe sur les représentations et pratiques des acteurs en présence sur le territoire peut-il favoriser la (re)connaissance mutuelle, la

34 -- LAURENT Alain (1993), **Histoire de l'individualisme**. Collection Que sais-je ?, 1993

35 -- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/immigration/definition.shtml>

cohésion sociale et par là la mise en œuvre de logiques collaboratives dans la construction d'une offre de service pertinente à destination des populations ? ».

« Afin d'avoir un aperçu des acteurs œuvrant sur le territoire, nous nous sommes engagées dans la première phase exploratoire qui s'est étendue sur une période de 6 mois, pendant laquelle nous avons ainsi rencontré individuellement près de 50 acteurs de territoire. Notre objectif était double. En premier lieu, repérer mais surtout connaître, par des rencontres informelles, des entretiens individuels ou collectifs, le territoire et les différents acteurs en présence (connaître leurs pratiques, leurs actions, les publics avec lesquels ils travaillent, les besoins repérés de ces publics, la nature et la qualité des liens entretenus avec d'autres acteurs associatifs et institutionnels, les problématiques rencontrées dans leur action, ainsi que les points forts de leur action). En second lieu, de les mobiliser dans le processus et l'élaboration d'un plan méthodologique commun et partagé via les rencontres et entretiens mais également la mise en place de groupes de réflexion. Pour ce repérage des ressources et acteurs du territoire, qui se voulait le plus complet possible, nous avons retenu plusieurs critères :

- une implantation dans le 3^{ème} arrondissement,
- des action(s) à destination des habitants du 3^{ème} arrondissement,
- des actions qui s'inscrivent dans le champ de l'intervention sociale ».

« Notre répertoire s'est donc construit progressivement, sur la base du croisement de plusieurs sources : en premier lieu, l'équipe opérationnelle de la Politique de la Ville, mais aussi les différents répertoires disponibles, identifiés au fur et à mesure des rencontres sur le terrain, les informations transmises par les acteurs rencontrés et enfin nos déplacements sur le quartier qui nous ont permis de découvrir de petits associations moins visibles et plus récentes. Sur le 3^{ème} arrondissement, on retrouve une pluralité d'acteurs (près de 90 acteurs ont été identifiés) qui inscrivent leur action dans le champ de l'action sociale et de la cohésion sociale et qui s'attachent à répondre aux besoins croissants de la population (accès aux droits, alimentation, santé, culture, éducation, insertion et emploi, loisirs, ...). Concernant les institutions et services sociaux publics, on trouve des services sur le territoire tels que la Maison de la Solidarité, le Centre Médico Psychologique ; cependant la plupart sont implantés sur les arrondissements voisins tout en proposant des permanences destinées à la population de l'arrondissement dans des équipements de quartier, tels la CAF, le CCAS, le Pôle d'insertion. La première séquence est donc venu confirmer la présence d'un nombre important d'équipements et d'associations sur le quartier très variés par leur taille, leurs missions, leurs actions... aux côtés des institutions. A cette diversité et pluralité, s'ajoute une mouvance importante des professionnels, associations, habitants qui, pour des raisons diverses, peinent ou n'ont pas la volonté de s'inscrire durablement sur ce territoire fortement précarisé et stigmatisé. Le plus souvent les équipes des institutions et associations ne sont pas stables ; des associations se créent, sont en sommeil, déménagent ou disparaissent ; pour beaucoup d'habitants, le 3^{ème} arrondissement est un quartier de transit. De ce fait, les ressources sont en perpétuels changements, ce qui rend la veille et l'actualisation de ces connaissances indispensables ».

« Compte tenu de ces fluctuations, les habitants occupent une place centrale pour de nombreux acteurs associatifs, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. C'est par leur intermédiaire que proviennent bon nombre d'informations relatives aux ressources du territoire. Effectivement, le bouche à oreille est repéré comme un vecteur fort d'orientation vers certaines associations, dispositifs, actions. Certains quartiers comptent également quelques habitants-ressources, personnes incontournables, résidents de longue date, qui disposent d'une très bonne connaissance du quartier, de ses ressources, de ses enjeux, etc. Par ailleurs, il existe sur le territoire des collectifs d'habitants, constitués ou non en association, fortement impliqués dans la vie du quartier. Les entretiens conduits mettent en évidence une connaissance inégale, et le plus souvent partielle, des ressources et des acteurs intervenant sur le quartier ou l'arrondissement. En effet, pour beaucoup, les logiques de financement et leur raréfaction, en concomitance avec la croissance des besoins de la population impliquent une augmentation de la charge de travail, une logique de survie qui s'accompagne d'une forme de repli sur l'activité et un travail centré sur « l'urgence ». Ainsi, les marges de manœuvre diminuent, le temps dédié à la veille s'amenuise et le travail en réseau s'organise le plus souvent autour d'actions ou de besoins ponctuels ».

« Les associations, nombreuses sur l'arrondissement, peuvent être rassemblées en deux grands ensembles :

- Des associations implantées sur le quartier qui relèvent principalement de fédérations ou de mouvements nationaux, installées de longue date sur le territoire. Elles peuvent se regrouper en deux sous-ensembles :
 - Des associations fortement dépendantes des financements publics dont les actions sont soit construites exclusivement ou en grande partie sur des dispositifs, des conventions, soit s'inscrivent dans un cadre contraint par des délégations – de services ou de prestations ; leurs marges de manœuvre sont le plus souvent limitées (lieux d'accueil RSA, CHR, Maison Pour Tous, association de prévention spécialisée, ...)

- Des associations qui ont des sources de financement plurielles – dont les financements publics représentent le plus souvent moins du tiers des recettes. Leurs actions sont marquées par leur caractère solidaire et/ou caritatif (Croix Rouge, Petit Frères des Pauvres, Restos du cœur, ...) et militant (Médecins du Monde, Fondation Abbé Pierre, ATD ¼ Monde ...).
- Des associations locales, de plus petite taille. Elles peuvent être regroupées en plusieurs sous-ensembles :
 - Des associations de quartier, créées et portées le plus souvent par des habitants du quartier (actuels ou anciens) pour répondre aux besoins des habitants du quartier, dont les actions s'inscrivent dans le champ de l'intervention sociale (Graine de Pep's, Masāï, Association d'Hanawali de Marseille, ASM, AAPI etc...)
 - Des associations créées il y a moins de 10 ans par des habitants ou des personnes désireuses de s'impliquer sur le quartier, dont le projet d'association s'inscrit dans d'autres champs que celui du travail social classique (culture, restauration, jardinage...). Elles ont progressivement développé des actions dans le champ de l'intervention sociale, avec une forte dimension collective et participative (Mot à Mot, l'Artichaut, Pamplemousses Enflammés, En Chantier...) mais sans compter en leur sein de travailleurs sociaux.

3.13 Nanterre-Association ZY'VA Textes tirés de comptes rendus

Les professionnels ont parfois le sentiment que le cadre dans lequel ils sont tenus d'agir (du fait de leur appartenance à une institution) contraint leurs actions et met à mal leurs idéaux en termes de participation des habitants (horaires, moyens) [pour répondre à la demande des résidents du foyer Adoma d'ouvrir le café kinkéliba le dimanche] il aurait pu être décidé d'**aider les habitants à s'organiser**, de manière autonome, « à côté » de l'institution, afin qu'ils soient en mesure de satisfaire leurs demandes. Mais cela ne serait certainement pas sans **conséquences sur le fonctionnement de l'institution**. [...] Les associations de quartier sont déjà des petits lieux de pouvoir et si elles n'y prennent pas garde, elles aussi finalement ne font que faire descendre des choses et elles ne les font pas remonter [...]. Même au niveau d'une association, la base peut remuer, interpeller et venir déranger le petit fonctionnement de l'association. » (Yves). Les intervenants sont limités par les objectifs (buts) de leur association

La participation, telle qu'elle se déploie la plupart du temps, sert à légitimer les actions de la structure. « Moi ce qui me dérange avec la participation, que ce soit pour la ville ou pour les associations, c'est qu'on utilise ce mot pour justifier ce qu'on fait. On a tous des enjeux dans la participation qui peuvent être ceux de justifier l'existence de notre structure, de légitimer les décisions politiques, ça peut être un parcours personnel qui fait qu'on y tient.

« Du moment où toutes les réflexions sont menées par des associations, des institutions officielles qui ont des comptes à rendre, on a certaines limites, il y a certaines choses qu'on ne peut pas faire. Les choses doivent venir des comités de quartier, d'associations où tout le monde est bénévole. Mais à partir du moment où les gens sont salariés... **Dans un truc où les gens sont bénévoles, les gens proposent autre chose, les choses sont différentes** » (Khalil)

« On définit des cadres larges mais **il faut aussi un moment donné que ça rentre dans le cadre**. Il faut que les paroles puissent rentrer dans un cadre » (Philippe)

3.14 Paris 19°/20° arrondissement- ONG ASMAE, Association Sœur Emmanuelle « Reinventer la coopération entre professionnel-les/institutions autour de l'empowerment »

« Les femmes, à travers les collectifs, interagissent avec les institutions du territoire. Au cours des entretiens d'évaluation et du focus group organisé à l'association EACB sur le thème de l'autonomisation du collectif, les relations avec les institutions ont été abordées pour identifier les acteurs avec lesquels les collectifs interagissent et les formes d'interaction qui existent. Il en ressort les points suivants. Aujourd'hui, tous les collectifs ont établis des relations ponctuelles ou durables avec des acteurs et partenaires institutionnels locaux. Ils sont également un relais pour faciliter les relations individuelles de certaines mamans avec des administrations (pour l'éducation, le logement, les démarches administratives, etc.). « Un cas unique sur le territoire, une expérience innovante, la seule de ce type à l'échelle parisienne » L'évaluation a permis de questionner la façon dont la démarche d'Asmae est perçue sur le terrain, par les acteurs partenaires du programme, par les collectifs de femmes. Elle permet de mettre en évidence **quatre facteurs de réussite** du programme liés directement à la méthode particulière d'intervention et quelques points de vigilance à observer.

« Une approche qui influence les pratiques professionnelles sur le territoire. « L'approche communautaire d'Asmae nous a déformés dans le bon sens du terme ». Le programme Divers-Cité,

nous l'avons vu dans la description de sa méthode d'intervention, s'appuie sur les fondements de l'intervention sociale communautaire. Il ne s'agit pas d'une finalité du programme mais bien d'un moyen, une méthode de travail qui doit permettre d'aboutir à un résultat en matière de renforcement des capacités des collectifs, pour faire émerger une parole citoyenne sur leur territoire. ³⁶ Cette approche bénéficie d'une forte reconnaissance dans les quartiers, par les professionnels rencontrés dans le cadre de l'évaluation. Ils admettent que le contact avec le programme Divers-Cité a permis de nourrir leur propre pratique professionnelle et leur mode d'intervention et de dialogue auprès des communautés (pour essayer de comprendre davantage les logiques culturelles qui se mettent en place et qui produisent des façons de faire plutôt que d'autres) ».

« Le programme est véritablement porteur d'empowerment dans sa méthode mais peine à trouver les modalités de son retrait. La question de l'empowerment et du renforcement de capacités est largement portée par les acteurs de l'intervention sociale en France comme les acteurs de la solidarité internationale dans leurs interventions au Sud. Mais en règle générale, elle est complexe à mettre en œuvre et l'on retrouve fréquemment des projets de renforcement de capacités qui fixent des cadres dans lesquels les acteurs sont invités à participer. La force du programme Divers-Cité, reconnue par une pluralité d'acteurs, est bien de ne pas construire les cadres à partir des idées proposées par les collectifs d'habitants mais de se donner les moyens de laisser les habitants définir ce qu'ils veulent faire et comment ils veulent le faire. A titre d'exemple, dans le cadre du réseau SPICS, le programme Divers-Cité fait figure de pionnier. L'intervention des femmes des collectifs d'habitants lors du colloque organisé par le réseau en janvier 2011 a été vécue comme une révélation par les participants lorsqu'elles ont parlé de leur expérience dans les collectifs, de leur capacité à se prendre en main et à s'appuyer sur leurs ressources pour construire des solutions. Certains professionnels ont ensuite fait le choix d'expérimenter une approche s'inscrivant dans les mêmes perspectives que celle d'Asmae. Dans le même ordre d'idée, les partenaires institutionnels du programme reconnaissent le caractère innovant de la démarche et sa capacité à renforcer le pouvoir d'agir des habitants là où d'autres expériences n'y parviennent pas forcément. En revanche, l'approche d'Asmae repose sur une implantation dans un territoire et sur l'appui à la structuration d'un collectif. Le fait de ne pas venir en soutien à des collectifs existants suppose qu'Asmae est en première ligne dans le montage et la structuration du collectif d'habitants en association. Cette posture rend parfois difficile le désengagement de l'association, voire même la distinction pour les agents de développement entre une position extérieure, en appui, et une position de membre du collectif. Cette "dérive" est critiquée par certains partenaires institutionnels qui ne reconnaissent et ne comprennent pas toujours la place occupée par les agents de développement à l'égard du collectif d'habitants. « On se pose la question de savoir jusqu'où Asmae intervient dans la vie interne de l'association, notamment dans le processus de décisions ». « Parfois, ce sont les agents de développement qui sont l'interlocuteur direct pour les collectifs, donc ça brouille un peu leur fonction. Mais dans le même temps, ils agissent pour la montée en compétences des membres de l'association, donc c'est assez complexe de savoir jusqu'à quel point c'est nécessaire ou non ». Il semble admis que cette tendance soit la conséquence possible d'une des forces du programme, qui consiste à laisser le temps nécessaire à l'immersion dans la construction d'un partenariat et d'une relation évolutive entre un collectif d'habitants et Asmae, porteuse du programme Divers-Cité. Cette relation est vécue parfois comme nécessaire pour les femmes des collectifs dans la fonction de prise de parole. « Laisser la parole aux agents de développement nous permet de comprendre comment les choses fonctionnent et ensuite de prendre les choses en main »... « Parler de nos actions ne fait pas partie de notre culture, ce serait comme se vanter ou vouloir se mettre en avant, et il nous faut faire un effort pour dépasser cela et prendre la parole ». Il s'agit d'un point de vigilance qui devrait être analysé de façon à préciser sur quels critères et à quel moment sont fixées les limites de l'intervention d'Asmae au sein du collectif d'habitants ».

« Le programme Divers-Cité se donne le temps de l'accompagnement. L'une des clés pour la réussite de l'empowerment, quel que soit le contexte, est la question du temps. Il semble difficile de faire aboutir une démarche d'accompagnement si celle-ci ne s'inscrit pas dans un temps suffisant ou si elle ne respecte pas le rythme des habitants. Or pour se donner les moyens d'aller au bout de la démarche telle qu'elle est décrite dans la capitalisation du programme Divers-Cité, il est nécessaire de s'accorder du temps. Cet impératif est d'ailleurs l'un des principes portés par Asmae dans sa politique de partenariat au Nord comme au Sud. Les trois collectifs reconnaissent la forte disponibilité et mobilisation des agents de développement d'Asmae comme étant un facteur d'une relation structurante pour eux. Encore une fois, cette caractéristique porte en elle des limites dans la mesure où il n'est pas possible à l'heure actuelle d'identifier les conditions posées dans la méthode d'Asmae pour envisager un désengagement, ou plutôt une nouvelle forme d'engagement beaucoup plus en retrait, devant l'autonomisation des collectifs. Il semble évident qu'aujourd'hui les trois collectifs sont dans des situations d'autonomisation. Mais la participation forte et durable d'Asmae dans la mise en route et la

³⁶ – Le document de capitalisation du programme Divers-Cité pose une vision de ce que doit permettre l'accompagnement des populations dans les quartiers : "un soutien à des actions à visée conscientisante par lesquelles les personnes clarifient leur propre position socio-politique et recherchent des formes d'organisation collective et de nouveaux rapports sociaux".

constitution des collectifs ne lui permet pas de trouver facilement les modalités de son retrait. Il est probable qu'à l'heure actuelle la principale dépendance des collectifs à l'égard d'Asmae soit dans la gestion administrative des subventions, longtemps assurée par les agents de développement en appui aux collectifs. Ces derniers expriment leur difficulté à « s'en sortir » pour gérer l'administratif de l'association, sans l'intervention d'Asmae, même si des solutions sont expérimentées depuis cette année (identification d'une personne ressource, une jeune fille issue du quartier Claude Bernard est payée pour assurer la gestion administrative et comptable des trois collectifs, dans une logique de mutualisation des moyens) ».

« La méthode d'Asmae permet de se positionner en complémentarité « dans les interstices ». » Il s'agit sans doute ici de la plus grande valeur ajoutée du programme Divers-Cité et de la méthode portée par Asmae dans l'empowerment des collectifs d'habitants. La méthodologie d'intervention n'est pas construite selon des méthodes existantes et qui sont mobilisées par les agents de développement. Ces derniers s'appuient principalement sur les ressources du terrain pour construire une méthode au fur et à mesure et surtout une approche adaptée à chaque contexte. Cette démarche empirique est rendue possible par un choix sur le positionnement du programme, posé dès le diagnostic initial de 2000, d'assurer une forme de lien entre les nombreux dispositifs existants sur les territoires pour venir en aide aux populations des quartiers sensibles. Ainsi, Asmae n'intervient jamais en direct auprès des populations. Elle ne dispose pas de locaux sur les territoires et ne se retrouve pas en situation de captation d'un public via les collectifs d'habitants (comme cela peut être le cas pour les acteurs de l'intervention sociale, de la prévention des conduites à risques, de l'insertion professionnelle, etc.) Asmae a la possibilité de laisser les collectifs être en première ligne dans la relation aux habitants de leur quartier et de fait elle favorise un véritable empowerment au niveau de ces collectifs»

« La participation à un collectif d'habitants, vecteur de participation à la société :

Les collectifs d'habitants sont des espaces communautaires où les gens se regroupent parce qu'ils ont la sensation d'appartenir à la même communauté. Mais au-delà de cette fonction, il semble que la participation à certaines activités produise des effets sur les femmes qu'elles considèrent comme étant des indices de participation à la société. A titre individuel, on note que plusieurs femmes ont participé à des cours d'alphabétisation (ou ateliers sociolinguistiques) à la suite de quoi, elles ont réussi à trouver un emploi. A l'association VEMT, on note que maintenant les réunions sont organisées en soirée parce que « les mamans travaillent aujourd'hui, elles ont leurs papiers et elles sont intégrées à la société ». Dans une autre association, on relève que les mamans attachent beaucoup d'importance à leur insertion économique comme vecteur de participation. « Si tu as un travail, tu fais partie de la société et tu peux avoir des choses à dire sur le fonctionnement de la société, mais sans travail tu n'existes même pas ». La question de la maîtrise de la langue est centrale dans la façon dont les femmes définissent leur capacité à participer à la société: "au sein de la communauté tu peux toujours parler ta langue, mais si tu sors de là, tu dois parler français". A cet égard, nous constatons que tous nos entretiens et focus group ont pu être réalisés en français et que toutes les femmes présentes ont pris la parole en français sans difficulté. Cette observation est à comparer avec l'évaluation du programme réalisée en 2005 où la présence d'une interprète avait été jugée nécessaire. En marge de cette insertion économique, la participation à un collectif a développé chez les femmes le sentiment de pouvoir "faire société" : plusieurs femmes ont exprimé le fait qu'en participant aux discussions, aux activités de l'association, elles ont le sentiment de participer à l'amélioration de la vie dans le quartier. Et de préciser que « c'est en participant à l'association qu'elles sont citoyennes ».

« Illustration :

Ce désir de « faire société » est porté au sein du collectif PLD, formé à l'origine de femmes françaises, maghrébines et africaines de l'Ouest, où des tensions entre les femmes africaines et les femmes maghrébines avaient conduit au départ de celles-ci de l'association. Par la suite, les femmes maghrébines ont eu envie de revenir et la situation est devenue tendue parce que les femmes françaises ne voulaient pas les réintégrer alors que les africaines souhaitaient leur retour. Cette situation conflictuelle révèle le désir des femmes migrantes de fonctionner en groupe dans le respect de la mixité et malgré les difficultés. L'association accueille toujours les enfants maghrébins dans les activités, même en l'absence de leurs mamans. À l'heure actuelle, l'adulte-relais en poste est d'origine algérienne et elle a pour mission, entre autre, de faciliter le retour des femmes maghrébines au sein de l'association.

« Une relation partenariale entre Asmae et les collectifs d'habitants : d'une logique d'accompagnement à celle d'un renforcement mutuel. » La question du partenariat est abordée ici en tant que vecteur d'empowerment des collectifs d'habitants. Elle fait partie de la méthode d'intervention d'Asmae mais, à la différence du point précédent, il s'agit ici d'analyser comment ce mode d'intervention produit du partenariat et de montrer que cette forme de partenariat évolutif est facteur de renforcement du pouvoir d'agir pour les collectifs d'habitants et pour les femmes qui y participent. Si le partenariat se décline selon différentes formes, et avec des acteurs dotés de pouvoirs variables, animés de logiques ou de motivations différentes, il nécessite en revanche d'en poser une définition comprise par tous. Dans le champ du travail social, le partenariat fait l'objet d'une définition officielle, formulée au niveau

du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité : « Coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités. L'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel, ...) permet de réaliser un projet commun » Source : Commission de terminologie et de néologie du domaine social. ³⁷ Dans le cadre du programme Divers-Cité, il est intéressant d'observer l'évolution de la relation ³⁸ entre Asmae et les collectifs d'habitants. Ce partenariat s'appuie sur des atouts forts présentés précédemment dans le rapport et qui sont la construction d'une relation dans la durée, en prenant le temps de la faire évoluer, une véritable approche communautaire qui permet de partir des communautés, de leurs aspirations plus que de leurs besoins, sans captation du public par Asmae, mais bien dans une logique d'accompagnement. On constate que l'accompagnement à la structuration et la professionnalisation des collectifs par Asmae ne s'établit pas au départ dans une logique partenariale (il n'y a pas d'apport de contributions mutuelles différentes entre des organisations) : la première étape est une phase très longue d'immersion pour aider à la construction du collectif. Celui-ci n'existant pas au préalable, cela suppose pour Asmae de se positionner dans un premier temps en animateur du collectif. Ensuite, la professionnalisation (avec notamment la création d'un poste d'adulte-relais) permet d'être en retrait sur l'animation et de se positionner davantage en accompagnement. Aujourd'hui les collectifs sont arrivés à un niveau de maturité dans leur fonctionnement et dans le même temps, Asmae s'investit dans l'identification de nouveaux terrains. Mais, pour réaliser ce travail, elle s'appuie sur les collectifs et se nourrit de leur pratique de terrain. La relation a donc évolué vers une forme plus coopérative où le partenariat prend tout son sens et s'inscrit dans des logiques d'échanges bilatéraux, de renforcement mutuel des organisations. Cette évolution constitue un indicateur d'empowerment pour les collectifs d'habitants qui sont aujourd'hui en capacité de nouer des partenariats sur leur territoire mais aussi d'alimenter à leur tour le partenariat avec Asmae. Ce constat est renforcé par le fait que le programme Divers-Cité évolue vers un réseau Divers-Cité où les collectifs sont dans l'échange d'expériences et la mutualisation de moyens et de ressources. Néanmoins, la place d'Asmae au sein d'un tel réseau reste à préciser. Il semble que l'étape suivante pour alimenter le réseau soit de travailler sur une capitalisation des modes d'intervention des collectifs sur leur territoire, pour alimenter également la démarche d'essaimage et renforcer la place des collectifs existants dans cet essaimage ».

3.15 Strasbourg-Association PAR'ENchantement).

« Une conversion des institutions à d'autres pratiques par la séduction ? »

« La relation avec les institutions s'est construite au fil du temps. Le fonctionnement de PAR'ENchantement interroge les institutions : des modes de coopération se sont créés mais ils ne transforment pas (encore) en profondeur les pratiques des autres structures ».

« Un « pouvoir d'agir » qui fonctionne à distance des institutions. Comme cela a été pointé dans le rapport n° 1, l'action de PAR'ENchantement a démarré plutôt « à distance » des institutions, qu'il s'agisse des pouvoirs publics (potentiels financeurs) ou de partenaires de terrain, comme le centre socio-culturel. La fondatrice de l'association est une ancienne salariée du CSC, son départ a été vécu assez difficilement de part et d'autre. Les relations étaient assez tendues pendant quelques années. De plus, « l'objet » PAR'ENchantement n'était pas bien identifié, sa réactivité a été vue comme de l'opportunisme, sa façon de travailler a beaucoup déstabilisé les équipes du CSC. De plus, la relation entre CSC et PAR'ENchantement dépend des personnes : la posture du président n'est pas celle du directeur, qui n'est pas non plus celle de l'animateur. La démarche très volontariste de PAR'ENchantement bouscule les manières de travailler des différents partenaires (prévention spécialisée, CSC, Ville...) et a suscité beaucoup d'incompréhensions ».

« Les relations institutionnelles sont elles aussi difficiles. Par exemple, il n'y a pas de service référent à ce jour pour PAR'ENchantement au sein de la ville de Strasbourg. Les uniques financements viennent du service Insertion. L'association a démarré avec très peu de moyens financiers, son développement s'est fait très progressivement, en apportant la « preuve » au fil du temps de sa plus-value (valeur ajoutée ?) sur le territoire. Il en va de même pour la micro-crèche, qui a obtenu un agrément pour l'ouverture et l'accueil des enfants mais qui ne dispose que de peu de crédits pour son fonctionnement (d'où le recours à de nombreux postes aidés, qui engendrent inévitablement du turn over dans le personnel) ».

« Par ailleurs, il y a également une mise à distance volontaire de la part de l'association de certains dispositifs jugés trop contraignants. Par exemple le dispositif CLAS pour l'aide aux devoirs : émarger à ce dispositif remet en question les modes d'intervention de PAR'ENchantement et la nature même du

³⁷ – Commission de terminologie et de néologie du domaine social, Bulletin Officiel, Solidarité-Santé, Vocabulaire du domaine social, Ministère de l'Emploi et de la solidarité, n° 2002/1 bis, Fascicule spécial.

³⁸ – Cette question du partenariat n'est pas traitée en tant que tel dans le cadre de l'évaluation. Mais l'analyse des indicateurs de réussite du programme en matière d'empowerment des collectifs d'habitants et de ses causes explicatives a permis de mettre en évidence le rôle fondamental joué par le cadre partenarial.

projet de l'association. Par exemple, l'an prochain, l'association va chercher à mobiliser d'avantage les parents autour de l'aide aux devoirs et l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants. Cela va créer un « manque à gagner » en terme de financement lié au nombre d'enfants accompagnés qui sera revu légèrement à la baisse. Pour autant, il s'agira de rendre possible le « pouvoir d'agir » des parents, en matière d'accompagnement à la scolarité de leurs enfants. Ainsi, il arrive que l'association fasse le choix de voir certains financements liés à des dispositifs à la baisse, tout en menant l'action prévue et en faisant le « pari » qu'elle trouvera des financements ailleurs. Cette prise de risque constante est intimement liée au besoin de « marge de manœuvre », pour pouvoir conduire le projet prévu initialement. « Faire ce qu'on veut », être réactif et souple dans son fonctionnement pour s'adapter aux besoins des habitants à un prix, celui de l'insécurité et de la prise de risque ».

« Des « alliés » et un intérêt manifeste pour cette méthodologie de travail. Néanmoins, malgré cette distance avec les institutions, des liens se créent avec des « alliés », qui travaillent au sein de ces institutions. Ces acteurs, des personnes individuelles, voient la plus-value de l'action de PAR'ENchantement sur le terrain et font confiance à la structure (confiance qui s'est construite au fil des années). Il en va ainsi de certains agents au sein de la ville de Strasbourg, de la CAF, des services de l'État et même du CSC. Au fil des ans, chacun a vu poindre l'intérêt qu'il pouvait avoir à travailler avec PAR'ENchantement ou à soutenir la structure. Par exemple, la capacité de mobilisation des habitants : « Quand on organise quelque chose avec PAR'ENchantement, on sait que le public sera présent » (Directeur du CSC), la capacité de dialogue : « les gens se parlent au lieu de se cogner » (Chargée de mission quartier), etc. Il faut souligner le temps long pour y arriver, l'association et sa directrice ont dû faire « la preuve » que ça pouvait fonctionner (8 ans d'existence de la structure). De plus, les alliés dans les institutions ne sont pas forcément ceux qui ont des moyens financiers ou qui gèrent des lignes budgétaires en direct (ex. déléguée du Préfet, Chargée de mission quartier...). Il peut y avoir des élus convaincus, mais qui ne gèrent pas non plus des lignes de crédits (ex. adjointe en charge de la démocratie locale). Pour d'autres services « gestionnaires », cela reste un « objet non identifié » qui ne rentre pas dans les cases de l'action sociale ou de l'animation jeunesse « classiques ». D'autres, comme le Centre médico-social, voudraient bénéficier de la capacité de mobilisation des habitants pour leurs actions ou avoir un relais de leur intervention à l'extérieur, mais les travailleurs sociaux sont parfois déstabilisés par ce que les habitants/bénévoles peuvent apporter. Par exemple, certains travailleurs sociaux trouvent que les bénévoles prennent « trop de place » dans les ateliers cuisine ! De même, le projet de fête des voisins a été travaillé avec les partenaires du quartier, sans la présence d'habitants. Or, ceux-ci souhaitent faire autre chose que ce que les partenaires ont prévu, dans un format plus « petit », en pied d'immeuble plutôt qu'une grande fête dans le quartier. Les partenaires comprennent le souhait des habitants, mais éprouvent des difficultés à appréhender leur place dans cette nouvelle forme d'événementiel, dans un cadre « intimiste ». Cela démontre les difficultés qu'il peut y avoir à être dans des échanges informels : la question de la posture professionnelle et de la relation avec les habitants. L'équipe en question se pose même la question de la pertinence de sa présence à ce moment-là. Il y a un dialogue qui doit s'installer entre les identités des différentes structures. PAR'ENchantement cherche constamment à défendre son identité auprès des partenaires du quartier, mais il faut également respecter l'identité des autres structures. Cette « négociation » est en train de se formaliser avec le CSC autour d'un projet commun sur le quartier Herrade. La CAF a poussé les deux structures à avoir des projets complémentaires sur le quartier, compte tenu de l'obtention d'un agrément Espace de Vie Sociale pour PAR'ENchantement. Par ailleurs, l'enjeu du financement de l'association consiste à faire prendre conscience aux pouvoirs publics de la nécessité de financer du « vide », de la présence sociale (comme la prévention spécialisée), des espaces où la mise en relation peut se faire. C'est-à-dire un fonctionnement global et non des programmes d'actions détaillées. En effet, pour que les démarches visant à rendre possible le « pouvoir d'agir » des habitants, il faut passer du temps avec eux, dans des cadres parfois informels, pour laisser venir et s'exprimer les envies, que la confiance et l'interconnaissance s'installent. PAR'ENchantement a un côté « poil à gratter », son fonctionnement interroge les modes de faire des autres structures, bouscule les habitudes de travail et peut même les placer dans une zone d'inconfort. Par exemple, en associant des habitants à des temps dédiés aux professionnels ; les professionnels peuvent se sentir « en insécurité » dans ce format, dans la mesure où la parole sera moins libre et où des propos peuvent être mal interprétés et relayés à d'autres habitants du quartier »

« La place et le rôle des bénévoles »

Qu'est-ce qu'un bénévole ? A quel moment devient-on « bénévole » de l'association ? A qui l'association s'adresse-t-elle, aux habitants du quartier ou aux bénévoles ? En effet, les bénévoles ne sont pas tous des habitants du quartier. De plus, les « niveaux » d'investissement diffèrent d'un bénévole à un autre : il y a ceux qui s'investissent ponctuellement, en réponse à un intérêt ponctuel, et d'autres qui s'investissent plus largement, sur des actions différentes et depuis plusieurs années. Il faut veiller à ne pas mettre les gens dans des cases qui risquent de cloisonner ; ne pas faire la différence entre les habitants, ceux qui s'engagent de temps en temps et les autres. Mais cela peut aussi poser la question de la reconnaissance des engagements (celui qui s'investit rarement a-t-il « droit » aux mêmes « avantages » que celui qui est plus régulier) ? Comme le répètent régulièrement les salariés, le but n'est pas « d'avoir » des bénévoles, mais que les habitants s'impliquent pour leur quartier, se mobilisent

pour eux-mêmes. Or, de nombreux bénévoles ne sont pas des habitants du quartier : ils deviennent acteurs sur un territoire qui n'est pas le leur. L'empowerment des bénévoles fonctionne mais il est encore insuffisant avec les habitants du quartier. Par ailleurs, la relation avec certains habitants peut être faussée par l'image et l'habitude de l'institution. C'est-à-dire que certains habitants plaquent l'unique référentiel qu'ils connaissent sur le fonctionnement de PAR'ENchantement, c'est-à-dire celui de l'institution qui aura réponse à tous les problèmes du quotidien. L'expérience dans le local de la rue Herrade est instructive à ce titre, dans la mesure où les salariés récoltent des demandes de la part de certains locataires de l'immeuble et que ces derniers s'attendent à ce qu'une réponse leur soit apportée par l'association. Les salariés doivent aussi expliquer leur mode de fonctionnement aux habitants, défendre leur identité. Les partenaires institutionnels ne sont pas les seuls à être « bousculés » dans leurs habitudes ! »

3.16 Saint Étienne - Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux AGASEF « Qu'est-ce qu'être professionnel-le du travail social ? »

« Le rôle des professionnels salariés est d'autoriser les personnes à se rencontrer, à leur donner des espaces dans lesquels elles vont pouvoir s'exprimer, aborder leurs difficultés, exprimer leur colère et leur ressenti. Ces professionnels accompagnent le processus de responsabilisation collective et beaucoup moins les personnes. Ils doivent être en capacité d'entendre le « politiquement pas correct ». Les professionnels doivent être en capacité de « lâcher » la commande publique pour donner des espaces de liberté et de pouvoir aux personnes. Organiser des actions collectives au sein du dispositif RSA peut paraître contre-productif par rapport à la commande axée totalement sur l'insertion professionnelle. Prendre le temps d'organiser un groupe de paroles libres ou une action collective autour de la cuisine peut apparaître comme une perte de temps par rapport aux objectifs fixés par un conseil départemental. Cette remarque est aussi valable pour les parents que nous accompagnons dans le cadre des mesures AEMO/AED. Les professionnels sont plus au fait de ce qui se passe sur les territoires sur lesquels les personnes qu'ils accompagnent habitent. Ils ne les envisagent pas seulement comme des bénéficiaires de mesures sociales mais aussi comme des habitants d'un quartier. Les professionnels sont donc en capacité d'orienter les personnes sur des actions de proximité. Dans le cadre de ces missions, les fonctions des travailleurs sociaux restent identiques par contre les rôles sont différents ».

« **AEMO / RSA / LSE : une situation de morcellement des suivis.** Les mesures ne s'appliquent pas forcément à tous les enfants d'une fratrie. Ainsi l'éducateur n'est mandaté que de façon partielle pour intervenir sur la situation. Par ailleurs, il intervient sur un temps donné, en articulation avec d'autres solutions : placement en institution, arrêt de la mesure, passage de relais à l'ASE, ou en interne changement de personnel, de secteur. Ces changements sont parfois nécessaires, répondent aux besoins des personnes mais ne permettent pas une logique d'immersion et un travail dans la durée. Une personne suivie pour le RSA voit sa situation réévaluée tous les trois mois. Si pour certains malheureusement il n'y a guère de changements, nombre d'autres ont des petits contrats, des temps de formations pendant lesquels ils sortent si ce n'est du dispositif, du moins de la catégorie des personnes soumises aux droits et devoirs. Dans ce cas l'AGASEF n'a plus de mandat... et n'est plus payée pour assurer leur suivi. Si l'on attend parfois des professionnels qu'ils restent « en veille » le temps du réexamen des situations d'un mois sur l'autre, la situation de prestataire de service ne favorise pas ce lien de continuité. Matériellement les professionnelles ne peuvent se permettre de multiplier ces situations. Pourtant les personnes allocataires continuent de solliciter la personne avec qui elles ont établi une relation de confiance, ou à se rendre dans les bureaux où elles ont été suivies ».

« **Retour sur quelques initiatives d'action collectives conduites par l'équipe insertion.** L'idée avait été de développer des actions transversales entre service insertion et prévention spécialisée afin que les premiers s'approprient des méthodes d'action collective et de développement local des seconds. L'une des référentes de parcours présente l'action menée sur l'exposition Toxicomanie et le fait que l'une des allocataires suivie par le service est associée au projet. Elle suggère que d'autres pourraient le faire, notamment si l'exposition vient dans leurs locaux. Les éducateurs de la prévention prendront contact pour voir les modalités pratiques. Une collègue réagit : « On est tout déformés : on a des réflexes qui s'installent qui ne te permettent plus de faire ça. S'il m'appelle, je vais prendre mon agenda et ou là là !! ». La première reprend « Pour faire ce type d'action, il faut pouvoir être dans la continuité, le suivi. Poursuivre l'action dans la durée c'est un autre rythme, le peu que j'ai pu articuler avec eux, je vois le décalage complet ».

« Le service tente aussi d'appuyer les envies et initiatives de certains allocataires. Initiative échange de savoirs. Une dame suivie qui avait eût une expérience à Marseille dans les centres sociaux propose de créer un groupe « partage des savoirs ». Un texte a été proposé par cette personne pour mettre en place cela. Idée de partir de 4 ou 5 personnes qui pourraient être à l'initiative. L'équipe identifie les relais qui peuvent être fait vers d'autres personnes (un monsieur qui a témoigné pour l'AGASEF : membre d'un groupe « moyens du bord » public santé mentale et qui porte un projet de « bricologues »

à partir de savoir-faire en électricité) ou structures (autre public que RSA ? Le lien avec un centre social est évoqué mais avec certaines réticences)... finalement l'équipe se reprend : « nous verrons bien ce que eux décident ! » « S'il y a 3-4 personnes pour commencer, ça ne sert à rien d'initier un trop gros groupe : il faut démarrer doucement. Il y a besoin de locaux, de temps. Ça fait longtemps qu'on parle de ça, là on voit émerger des choses. » « On a sans doute changé dans notre façon de faire pour capter ça. Puis ça dépend des personnes qu'on suit ». « Vouloir faire pour vouloir faire, ça ne fonctionne pas : c'est aussi saisir des opportunités qui arrivent. Il y aurait un vrai intérêt de pouvoir travailler en transversalité sur nos différents secteurs pour se saisir de cela... ».

« Mais les discussions et ouvertures sont vite closes : il s'agit ce jour-là de discuter des termes du nouveau marché et de ses modalités d'application : « Chaque temps plein doit réaliser 700 contacts dont 60 % face à face.

- On va pas devoir compter ?
- Si, il faut noter les contacts et les rendez-vous.
- C'est n'importe quoi ! Il faut faire signer les personnes ?
- On parle de quantité, jamais de qualité.
- On doit saisir l'EP, renseigner un outil informatique. Mais il y a 2 logiciels différents entre le PLIE et le CG !
- On va mettre une pointeuse ! »
- Quant à la répartition des territoires et à la distribution des lots, les découpages sont revus et les attributions de suivis changeront au fur à mesure des sorties et des nouvelles entrées dans le dispositif : ce qui conduit en l'état en un découplage entre résidence des personnes, localisation du référent en cours de déménagement (et dans l'incertitude sur les locaux qui leur seront alloués), territoires d'insertion définis pour l'action... (si j'ai bien compris)».

« Parler d'innovation apportée aux institutions dans ce cadre serait donc difficile, il s'agit au contraire d'une adaptation à un changement forcé, imposé par le haut. La créativité est ainsi freinée. Par exemple, le Fonds Social Européen que le Conseil Général a sollicité impose des normes très strictes de suivis : « C'est une machine de guerre, un truc à produire des papiers ». « Le côté financier coince les choses ». Au-delà des contraintes du dispositif, il apparaît que les personnes dans les institutions, celles qui portent le cadre, pèsent sur le fonctionnement. « Problème du contrat insertion / évaluation du contrat : on ne peut pas valoriser cela. Pourtant ces supports sont bien : il y a une partie qu'on pourrait faire remplir à la personne. On ne leur lit même plus parce qu'on n'a pas le temps. Il y a une marge de manœuvre, mais comment la retrouver ? ».

« En ce qui concerne la construction d'un nouveau centre social (sachant que nous ne sommes pas certains de créer un centre social, cela peut être autre chose en fonction des besoins et désirs des habitants), les fonctions des professionnels sont définies autrement, ils sont coordonnateurs – organisateurs et médiateurs. Il n'y a pas de relations hiérarchiques les uns par rapport aux autres, ils sont tous rattachés directement à l'autorité de la directrice. Par ailleurs, nous n'envisageons pas leur rôle comme se contentant uniquement de gérer les activités au sein des murs de la structure mais bien comme des allers-retours entre l'intérieur et l'extérieur. En allant à la rencontre des habitants présents à l'extérieur de la structure par des animations de rue ou autres, notre objectif est bien de permettre de faire venir à l'intérieur du centre un public qui aujourd'hui ne le fréquente pas, en prenant garde toutefois de ne pas faire fuir le public actuellement présent. Dans le cadre de cette nouvelle mission, les salariés occupent des fonctions différentes, voir même nouvelles au sein de l'association (notamment coordonnateur – organisateur) et leurs rôles sont eux aussi différents. Il est peut être important de préciser que sur un plan juridique, cela n'est pas sans poser problème. En effet, nous sommes soumis à l'application de la convention collective du 15 mars 1966. Or, sur cette convention ces fonctions n'existent pas et nous devons trouver des solutions de bricolage. Par exemple pour le poste de coordonnateur, nous restons sur la même grille des éducateurs spécialisés – diplôme initial du professionnel – et nous lui attribuons un nombre de points supplémentaires qui valorise cette fonction particulière ».

« Le rôle des bénévoles. Pour l'AGASEF, la place et le rôle du conseil d'administration a totalement évolué. Nous sommes passés d'un modèle où des administrateurs présents depuis fort longtemps géraient traditionnellement une association à des administrateurs beaucoup plus présents et impliqués sur le terrain et auprès des gens. Cela a commencé avec l'animation des groupes de paroles qui regroupait des allocataires du RSA. Rapidement, il est apparu que l'animation faite par les travailleurs sociaux était inappropriée car elle renvoyait la personne à son statut d'allocataire. Nous avons fait le choix de donner l'animation à des administrateurs, de ce fait les personnes présentes se sont de suite situées sur un plan plus politique. Concernant la mission à Montreynaud, les groupes de concertations et de coopérations sont animés par les professionnels de l'AGASEF. Par contre, nous observons que nous devons entreprendre la même démarche auprès des élus. Nous devons leur expliquer notre travail et les amener à entrer dans un processus de responsabilisation dans lequel ils deviennent des interlocuteurs des habitants mais en occupant la bonne place et éviter ainsi les phénomènes de clientélisme (voir comment le dire politiquement correct). Ce travail d'explication et

d'accompagnement au niveau des élus ne peut être entrepris que par les administrateurs. Pour l'AGASEF, ceci entraîne en interne des changements importants. En effet, nous modifions l'attribution des fonctions au sein de notre bureau. Nous avons deux maires de petites et moyennes communes au sein de notre bureau. L'un d'eux est président et l'autre vice-président. Après discussion, il est apparu opportun que les deux maires occupent des fonctions de vice-président. En effet, cette fonction leur permet de jouer un rôle de médiateur entre le travail entrepris au sein de l'association et les élus locaux. Sur un autre plan, peu à peu, nous allons mettre en place un conseil de maison au sein de cette future structure. Les membres de ce conseil de maison travailleront régulièrement avec nos administrateurs. Ainsi, le conseil d'administration de l'AGASEF s'empare d'un rôle éducatif. Nous imaginons aussi que des habitants puissent s'ils le souhaitent s'investir dans notre conseil, ce qui pourra aussi nous apporter une nouvelle dynamique ».

« Interrogation de l'équipe de prévention sur leur rôle dans « l'activation » des personnes sur des actions collectives. La question se pose de savoir si les personnes participent du fait du lien entretenu personnellement avec elles par le/la professionnel-le (relation affective) ou si elles le font pour elles. Un travail dans la durée a pu être fait avec certaines personnes sur la fin d'adolescence, début de la vie d'adulte. Ces personnes devenues mère continuent de s'adresser aux éducateur/trices avec lesquels elles ont noué des relations de confiance. En retour ceux-ci y trouvent un relais dans le quartier, pour des actions collectives, en soutien à d'autres personnes. « C'est aussi notre mission : elles tiennent bien leur fonction sociale, même si elles sont parfois torpillées par leurs difficultés. Elles interviennent dans un CER, dans le CS. Mais elles peuvent avoir des problèmes avec leurs mômes ». Le rôle des structures sociales qui accompagnent les initiatives n'est pas sans ambiguïté : « Des fois elles ont 1000 euros, faut y aller coûte que coûte. Nous aussi des fois c'est fragile, c'est sur le fil. Ça manque de formation, mais inversement quand c'est trop formé elles n'y vont pas. Là des fois elles vont se retrouver 2-3 jours à faire des gâteaux chez elles parce qu'elles se sont embarquées dans un truc trop gros, les autres auront lâché, mais bon, elles y vont ! ».

« La question de l'autonomie laissée ou à laisser aux collectifs qui se constituent progressivement apparaît également important :

- Encourager les personnes à solliciter des subventions seules,
- Soutenir la création d'une association autonome (si l'on conserve un groupe au sein de la structure porteuse, n'y a-t-il pas un risque d'enfermement mais inversement il y a un risque de fragiliser les personnes si on les lâche trop.
- Importance de l'autonomie laissée aux personnes sur la façon de conduire l'action. Cela permet aux personnes de mesurer l'action. La posture des professionnels consiste à venir en support à ce que les personnes font : « les personnes nous disent « là, tu vas faire ça » c'est elles qui nous disent ce qu'on doit faire (ex projet fête de quartier). Sur le quartier on renvoie les gens qui nous demandent des infos aux dames de l'association On s'aperçoit que les dames drivent un tas de gens ! ». Enfin se pose la question de la reconnaissance des engagements et du rôle joué par les personnes qui s'engagent/ que l'on engage. C'est l'exemple du parcours d'une jeune femme « D., ça lui a permis d'aller au secours pop, de jouer un rôle de femme relais informel.. Sur un plan perso on est dans notre mission. Il y a eu une véritable transformation pour elle. »
- Mais ce n'est pas vraiment reconnu, valorisé : si une dame dit : Va voir tel éduc à une autre, elle joue un rôle de tiers de confiance, mais on n'en fait rien de ça. Dans certaines expériences la volonté de reconnaissance est passée, avec l'appui des intervenants sociaux par le passage à une activité plus professionnelle, avec la création d'une structure d'insertion, mais le projet initial plus militant et informel s'en trouve transformé et tout le monde ne s'y retrouve pas, engendrant des confusions sur l'identité du groupe, ses objectifs ».

« Les modalités d'évolutions de l'AGASEF : l'importance des espaces de paroles libres (comités techniques ...). C'est passé par une façon de travailler différemment, plus horizontale. Donc modification des places des uns et des autres. Les responsables hiérarchiques sont moins dans la maîtrise. Il faut constamment expliquer la démarche et remettre du sens. En cela la recherche-action et la présence de Claire Autant et des stagiaires aide. Dans les points facilitateurs, il faut aussi noter le contenu des formations entreprises par ailleurs par certains, notamment le DEIS et le choix de participer à certains colloques. Les dernières évolutions de l'AG sont aussi révélatrices, sous forme de débat avec des perspectives pour demain notamment concernant la place des personnes accompagnées ».

3.17 Villejuif- Commune

« Une méthodologie transposable de construction d'une gouvernance participative d'une communauté de quartier. Processus de constitution d'un conseil citoyen original et innovant ».

« Analyse des conditions de réussite et des obstacles (le plus souvent institutionnels) à dépasser. L'ancien Maire de Villejuif, en fin de mandat avait validé ce dispositif après plusieurs années d'un travail de conviction et d'argumentation pour en faire saisir les enjeux et rassurer sur les modes opératoires. Des financements internes avaient été trouvés. Depuis mars 2014 une nouvelle équipe

municipale et une Direction Générale se sont mises en place. Le porteur de projet a travaillé 10 mois pour obtenir les validations politiques et institutionnelles nécessaires pour poursuivre la démarche. La troisième phase du processus peut désormais être enclenchée. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la Bourse nationale d'expérimentation du ministère de la Ville. Le porteur du projet a pu constituer une équipe-projet avec un autre chef de projet gouvernance participative et une animatrice de projet participatif. L'équipe est missionnée pour 18 mois à compter du 1er mars 2015. Un dispositif de formation-action vient compléter le dispositif de recherche-action, accompagné par le chercheur Roger Nifle ».

3.18 Woippy - Centre Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes « Une institution qui s'auto-questionne et se transforme sans faire référence aux autres ? »

« Il importe déjà d'observer que l'accompagnement éducatif est un bon analyseur des modalités d'intervention mises en œuvre par la prévention spécialisée, qui en résonance au suivi individuel fait aussi fonctionner le registre du collectif. Ces modalités apparaissent comme des leviers féconds d'une intervention sociale et communautaire qui offre la possibilité aux habitants d'accéder à des formes d'émancipation à partir d'une déclinaison habile où chacun - habitant, jeune et professionnel éprouvent cette capacité vitale de reprendre le pouvoir sur soi. Les positionnements professionnels ouvrent sur un modèle de penser qui combine de manière consubstantielle l'action collective au développement du pouvoir d'agir. Par ailleurs, nous sommes actuellement dans une phase de réflexion avec le groupe sur la dimension des relations sociales, des rapports sociaux qui lient les habitants entre eux, les éducatrices et les jeunes, les éducatrices entre elles, etc... La question intéressante - je dirais pour moi et selon mon interprétation - pour rester dans une logique herméneutique et dans un souci de véridicité - c'est de comprendre, d'analyser ce qui circule entre les membres d'un groupe, d'un réseau. C'est la question du don au cœur des relations sociales, et donc de la dette. C'est un processus complexe dont le mérite est de mieux éclairer la place que chacun occupe dans un groupe et comment il est relié à l'autre ».

3.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action

3.21 Une grande diversité de situations professionnelles et institutionnelle en interaction qui mériterait des analyses plus approfondies. Les chroniques raisonnées mettent en évidence une grande diversité de situations professionnelles et institutionnelles. Un large éventail du spectre des situations existantes en France est représenté, y compris celles où les institutions ne sont même pas questionnées. Ces situations fort diverses ont généré des présentations tout aussi diverses, certaines avec une grande quantité de détails, d'autres de manière plus évasive comme s'il y avait une crainte d'en dire trop. Il est vrai qu'il est difficile d'aborder précisément les rapports professionnel-les-institutions qui sont au cœur des rapports de pouvoir et au cœur du questionnement de la recherche-action. Quand on parle du « pouvoir d'agir » et de l'empowerment, de quoi parle-t-on si on ne parle pas de cela. Le questionnement sur l'empowerment ne concerne pas que les gens qui vivent dans les territoires d'intervention, il concerne aussi le pouvoir et la capacité d'agir des professionnel-les salarié-es et bénévoles confrontés à une réalité qui n'est pas purement sociale mais bien médiatisée par des institutions régulatrices dont ils sont partie prenante. Cette difficulté à parler et à écrire sur cette interaction entre professionnel-les et institutions n'est pas seulement suggérée par une obligation de réserve qui l'emporterait sur tout autre considération. Elle peut être aussi tactique : mieux vaut ne rien dire sur ce que l'on fait pour ne pas réduire à néant nos marges de manœuvre, mieux vaut avancer masqué en rusant dans cette lutte tacticienne face à des institutions lourdement harnachées disposant de capacités stratégiques bien supérieures ou du pouvoir d'inertie corporatiste. Les organisations du monde professionnel (associations professionnelles, syndicats) ne sont pas forcément tentées par des aventures qui saperaient ce sur quoi elles ont fondé leur puissance, même si cette puissance est contredite sur le terrain par une certaine inefficacité. Les résistances corporatistes ne sont pas sensibles à des innovations qu'elles qualifient souvent d'aventurisme. En bref, mieux vaut tenir que courir. Néanmoins les professionnel-les des sites innovent pour ce qui les concernent, soit en prenant leur distance par rapport aux institutions (Strasbourg, Asmae), soit en luttant pied à pied face aux institutions ou plus subtilement en les contournant (Villejuif, Marseille), soit en construisant des marges de manœuvre en interne (Woippy, St Étienne). Peu de chroniques ont fait état du « pas de côté », sans doute parce que cette formulation littéraire a du mal à gagner en consistance et en traduction opérationnelle. Beaucoup de sites évoquent la prise de distance vis-à-vis des institutions ou d'un jeu avec elles (Asmae, Saint Etienne, Strasbourg, Villejuif, Woippy).

3.22 Le travail, social, beaucoup de silence ! Les chroniques raisonnées font assez peu référence à la thématique du travail social. C'est assez étonnant car c'est une partie de ce monde du travail social qui a repris le flambeau au milieu des années 2000 pour questionner les pratiques professionnelles en ce domaine en essayant de promouvoir la thématique du travail, de l'organisation et du développement communautaires comme alternative possible aux difficultés, voire aux défaillances

des pratiques du travail social. C'est ce monde-là qui a remis en lumière des pratiques américaines du self-help et de l'empowerment sous l'intitulé pouvoir et capacité d'agir. Le SPISC et la présente recherche action sont nés de ce questionnement et, pourrait-on dire, de cette prise de conscience, articulé qu'il était à des instances nationales ayant eu quelques vellétés en ce domaine (États généraux du travail social, Conseil supérieur du travail social, quelques organisations professionnelles et syndicales), des vellétés aujourd'hui bien estompées. Il faut questionner ce relatif silence. Dans leurs chroniques, les professionnel-les et les chercheur-es n'ont pas pris à bras le corps ce questionnement de même qu'elles et ils n'ont pas cherché particulièrement à explorer de manière militante et analytique ces autres possibles pratiques professionnelles. La lecture de ces chroniques montre bien cependant que la plupart des sites sont en questionnement là-dessus face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'un travail social qui, en France, compte tenu de nos traditions est fortement configuré par les procédures normatives et des cadres conventionnels, alors que la réalité n'a jamais été aussi mouvante et les résultats jamais été aussi incertains. On sent bien dans la plupart des chroniques une insatisfaction et une quête d'autre chose, ce d'autant plus que les trajectoires des professionnel-les en poste dans les sites échappent à ce modèle canonique du travail social et à ses référentiels doctrinaux. Les chroniques des sites pourraient en dire plus dans la perspective du rapport et du colloque final dont un des thèmes devra être obligatoirement consacré à une réinterprétation du travail social et à l'intervention communautaire à l'aune des enjeux et défis actuels et à venir. L'enjeu est le devenir de communautés-territoires qui sont loin d'être enclavées comme le dit la doxa, qui ne deviendront et ne redeviendront jamais des quartiers comme les autres car ils seront de plus en plus les lieux d'accueil de nomades-sédentaires multi-appartenants. Le monde des migrants et des diasporas est devant nous. Face à cela, l'application de procédures normatives, cloisonnées, morcelées, sectorisées est inopérante et le sera encore plus dans le futur. Beau défi pour la recherche-action et pour ses sites. Il faut innover dans les pratiques (voir la 4^{ème} thématique sur les projets), là où les tendances politico-institutionnelles régressives seraient plutôt à la manœuvre (voir le climat politique ambiant malgré le frémissement de l'émotion suscitée par la photo d'un enfant mort noyé sur une plage, voir les positions des instances de régulation du travail social en France – travaux des États généraux, du CSTS, voir les positions corporatistes de certaines associations et syndicats qui peinent à identifier le grand enfermement dans lequel ils se trouvent, etc.).

3.23 Professionnel-les : salarié-es, bénévoles, travailleuses et travailleurs pair-es. Plusieurs chroniques ont abordé la place et le rôle des professionnel-les engagé-es dans les sites. Ces écrits n'exposent pas seulement des changements de posture des professionnel-les, mais une transformation des « manières de faire avec » une réalité qui ne pourra plus jamais s'inscrire dans une représentation normalisée telle que les politiques publiques ont pu espérer l'envisager jusqu'ici. Les figures professionnelles présentées, le plus souvent assez succinctement, devraient faire l'objet d'une analyse plus systémique en relation avec les mutations des systèmes socio-économiques et culturels. Les compétences exigées des professionnel-les salarié-es n'ont sans doute plus rien à voir avec celles qui prévalaient comme le dit la chronique de St Étienne dans la convention collective du 15 mars 1966 qui sert encore de cadre au travail social et qui est bien silencieuse sur des fonctions et des pratiques émergées depuis. Des bricolages sont désormais nécessaires là il faudrait repenser complètement les métiers en lien avec les transformations sociales. Il en est de même des professionnel-les bénévoles. Les bénévoles d'aujourd'hui, qu'ils soient des administrateurs ou des personnes mobilisées sur des projets, disposent de compétences fort différentes et participent pleinement à la création de valeur ajoutée qu'il est nécessaire de comptabiliser. Nous ne sommes plus dans le bénévolat à la papa et ses considérations morales. Par ailleurs les sites font appelent à des travailleuses et travailleurs pair-es recruté-es dans les sites et qui correspondent à la logique d'empowerment. On pourrait y ajouter les populations qui, plus autonomes, contribuent, peu ou prou, à la production-réalisation de la valeur ce que prennent en considération désormais différentes formes d'économie collaborative, coopérative, de partage, circulaire etc. (voir point 1.28 supra) dont la prise en considération par la recherche-action pourraient offrir une autre perspective à un renouvellement des approches traditionnelles et normatives du travail social. **39**

3.24 Travail et institutions du « social », un monde à repenser totalement ! Si la question n'est jamais vraiment posée ainsi, aussi explicitement dans les chroniques, elle affleure, peu ou prou, partout notamment dans le bouillonnement des interrogations des uns et des autres au fil de l'exposé des pratiques professionnelles et dans le flou des réponses apportées par les institutions. Comme le disait Colette Petonnet « On est tous dans le brouillard » de la perte des repères doctrinaux qui pendant longtemps ont assuré une certaine stabilité à l'édifice professionnel. Les affichages conservateurs, voire régressifs qui ont cours sont un bon indicateur d'un monde politico-institutionnel et professionnel qui essaie de se raccrocher à quelques certitudes pour éviter d'être emporté par un mouvement qu'il ne comprend pas et surtout qu'il ne veut pas voir, alors qu'il faudrait en profiter pour jeter les bases de nouvelles

39 – Voir à ce propos l'excellente livraison de la revue Esprit, n° 416 de juillet 2015 intitulée « Le partage, une nouvelle économie ? » et l'article de Bernard Perret « De la propriété à l'usage. Vers la démarchandisation ? » qui offre un cadre de questionnements suggestif dont pourraient se servir nombre de domaines d'activité dont celui des politiques sociales.

approches d'une réalité mouvante. La tentative de penser ces transformations et surtout les modus operandi à partir de la mobilisation de la thématique communautaire jusqu'ici rejetée en France, alors qu'elle est un usage courant partout ailleurs, a sans doute été un échec, celui d'une tentative (le colloque d'Aubervilliers) pour être enfin en phase avec une doxa internationale déjà dépassée par les mutations rapides d'un monde saisi par les innovations numériques. L'oxymore des nomades sédentaires multi-appartenants est une tentative pour essayer de penser une réalité sociale, celle des migrants (immigrés et émigrés) et des diasporas qui fuient de toute part de nos États-nations et que les institutions notamment publiques souhaiteraient pouvoir enfermer encore dans des catégorisations bien étanches susceptibles de faire l'objet d'identifications, de prélèvements et d'interventions bien normalisés. En quelques jours, les milliers de migrants perdus en mer dont personne ne voulait et qu'on chassait de place en place sont devenus des réfugiés rédempteurs des égoïsmes occidentaux que les États et les partis politiques commencent à trier et à cataloguer en bons (réfugiés politiques à héberger) et en mauvais migrants (réfugiés économiques clandestins à renvoyer au pays). Dans l'histoire, le monde du social a déjà eu à pratiquer de multiples manières ce catalogage (voir les fameux relevables et irrelevables des dames d'œuvre à la fin du 19^{ème} siècle). Cette thématique n'est-elle pas à afficher dans notre rapport et dans notre colloque final ?

3.25 Professionnel-les, institutions et formations. Voir ce qui est dit supra sur la formation des cadres communautaires et sur la nécessité de repenser la formation des travailleurs sociaux. Certaines chroniques en font état (Strasbourg notamment).

4 - L'importance des processus, des activités et des projets. La construction des communautés-territoires

4.0 Questionnement : l'importance des processus, des activités et des projets,

Place et rôle des initiatives dans cette dynamique (à quelle valeur ajoutée soutenable contribuons-nous ?) ; chaque projet a au moins une dimension innovante qui vient s'inscrire singulièrement dans les communautés, amenant les composantes de celles-ci à rejouer autrement leurs relations internes et mutuelles ainsi que leurs relations aux professionnel-les et aux institutions

4.1 Propos tirés des chroniques raisonnées

Le sous-titre figurant sous l'intitulé des sites est du rédacteur du rapport final.

4.11 Dijon – Association « 2 Choses Lune ». « Quelle dynamique de projet ? »

« Ce village de stabilisation, « expérimental, intermédiaire entre l'hébergement d'urgence et l'hébergement classique, accueille, par le choix de l'autorité publique, exclusivement des groupes familiaux de personnes Roms de Roumanie ». Ce lieu est géré par l'association « 2Choses Lune » qui se présente comme un « acteur impliqué dans le champ du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (...) engagée auprès des services de l'État pour améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des populations en grande précarité ». L'association précise les moyens et la finalité du projet de service « en leur proposant un hébergement sécurisant (période de stabilisation) et un accompagnement socio-éducatif pour soutenir leur volonté d'intégration ». Deux objectifs sont identifiés pour rendre effective cette intégration : « l'autonomie de la personne » et « la lutte contre les discriminations ». Il s'agit donc « d'accompagner la personne vers l'emploi ou la définition d'un projet professionnel. (...) Le travail devra permettre à la personne et à sa famille de se projeter dans une intégration durable et un accès à l'autonomie ».

4.12 Marseille – GIP Politique de la Ville « Quelle dynamique de projet ? »

« Lors de la phase exploratoire, nous avons constaté une très forte prépondérance de l'intervention sociale à destination des individus et des familles dans l'ensemble des structures rencontrées, qu'elles soient institutionnelles ou associatives. Peu nombreux sont les acteurs de terrain qui engagent des actions à visée collective, et encore moins ceux qui font du travail social communautaire (community social work) une priorité. La plupart des actions à visée collective se résument à des actions d'information ou de prestation de service de groupe (ex. ateliers de lecture et écriture, cours d'alphabétisation) ».

« Cependant, quelques initiatives se situent dans l'intervention sociale d'intérêt collectif, avec une forte participation des habitants et des pratiques d'intervention qui relèvent de l'empowerment. Ces initiatives que nous avons qualifiées de remarquables, et sur lesquelles va porter la recherche action,

sont portées par des acteurs associatifs du territoire, qui présentent quelques caractéristiques communes :

- Des associations constituées d'habitants de quartier ou de personnes très impliquées dans la vie du quartier.
- Une structure associative non hiérarchisée, horizontale, avec une forte revendication de proximité avec les habitants.
- Des associations pour la plupart locales, de petite ou moyenne taille.
- Des initiatives portées principalement par des acteurs qui ne sont pas des travailleurs sociaux».40

« Notons que l'ensemble de ces initiatives remarquables sont portées par des acteurs qui s'inscrivent dans le second ensemble identifié plus haut. Nous approfondirons l'analyse des corrélations au cours de la phase d'enquête, au regard d'un recueil de données plus approfondi. Retenons toutefois quelques points de questionnement s'agissant notamment de la place des travailleurs sociaux en général, et des assistants de service social en particulier, dans le développement et la mise en œuvre d'interventions sociales d'intérêt collectif. Notons également que même parmi ces acteurs associatifs qui développent des actions à visée collective, celles-ci restent à la marge de leur projet d'association, qui se centre principalement sur l'accompagnement individuel dans les différents champs d'intervention. Ainsi, il semblerait que les habitants, fréquentant ces associations, se saisissent de ces espaces de rencontre et d'accompagnement pour proposer et s'investir collectivement à la satisfaction de besoins et à la résolution de problématiques communes. La proximité avec l'équipe, la relation de confiance instaurée et la flexibilité des modes d'intervention ouvrent ainsi des possibles aux habitants qui trouvent auprès de ces structures un soutien de leurs projets ».

4.13 Nanterre-Association ZY'VA Textes tirés de comptes rendus

Travailler sur du concret, à partir des expériences des parents, de leurs problèmes et de leurs revendications. Le travail avec les parents se fait sur « des problématiques très concrètes » (Mamadou) en partant de l'expérience des parents : « Chacun nous dit son expérience et donc les parents peuvent s'appuyer sur l'expérience d'autres parents. « ma gamine a changé de collège, voilà comment ça s'est passé, etc" » (RA Zy'va, Nanterre, samedi des parents fév 2015)

Les demandes des habitants peuvent venir remettre en question les actions menées par les institutions, la manière dont elles fonctionnent, les principes à partir desquelles elles agissent. Les initiatives des habitants peuvent ainsi venir « déranger » les institutions et interférer dans le **fonctionnement routinier/ritualisé de l'institution**. Ces difficultés traduisent les problématiques qui se posent lorsque l'on essaie de passer d'un type de participation à un autre, en l'occurrence, **de la participation-thérapie au pouvoir d'agir**. Émilie le formule ainsi : « Je pense que le pouvoir d'agir justement, c'est l'idée que ce n'est pas moi qui leur demande. **Ça ne justifie pas ce que je suis, au contraire ça le met en danger** » (RA petit Nanterre, CR réunion du 02/12/2014).

« On est dans une **logique de projet**. Souvent c'est de l'événementiel qui se déroule sur un temps déterminé, qui suscite le débat à un moment donné. Du coup, c'est un temps d'échange assez intense. La semaine dernière on l'a vu avec la journée contre les violences faites aux femmes, du coup elles ont pris la parole et ont dit : "Oui, je me rends compte à travers ces exemples de violence faite aux femmes...", elles prennent conscience d'un certain nombre de choses, ça débat, et après ça retombe. [...] **De quels outils se dote-t-on pour que ça dépasse une logique de projet ?** Je trouve que la logique de projet casse un peu les dynamiques. La fête de quartier c'est ponctuel » (Aline) « Théoriquement, le projet permet un truc sur le long cours. Le problème, c'est plutôt **l'accumulation de projets**. Le problème c'est de **toujours devoir remettre en cause...** Surtout avec les **financements...** » (Mamadou) « On fonctionne toujours par **appels à projets**. Et après, **si on n'a plus de financement, qu'est-ce qu'on fait ? On laisse tomber ?** » (Nejma)

En se positionnant comme accompagnateur, l'association peut permettre l'émergence de nouvelles formes de participation « à côté » d'elle, qui ne lui sont plus directement dépendantes. Il ne s'agit plus d'une « offre de participation » mais d'une participation ascendante, dont l'émergence a été accompagnée. Ce que cela produit : ELR intègre d'autres personnes, se sert de Zy'va comme support, point d'attache : c'est là entre autres qu'elle peut encourager de nouvelles adhésions, c'est là qu'elle peut avoir un local...

Exemple des appels à projets EDL

Mettre à disposition une partie de son budget.

« La question de la participation est liée à la question du pouvoir mais aussi à la question du budget. Sur notre budget de quartier, par exemple, on se dit que notre budget devait servir au quartier, on a

40 -- Si l'on réduit le travail social aux catégories les plus professionnalisées de travail social « canoniques », « établis », en référence aux métiers répertoriés par le ministère.

fait des appels à projets, avec des enveloppes de 500 €, les gens qui ont des petites enveloppes budgétaires, ça peut les aider à se sentir concerné. À se dire, on ne nous demande pas juste notre avis pour que ce soit arbitré. Mais si on se rend compte en tant qu'habitant qu'une enveloppe de 2000 €, ce n'est pas si facile à gérer, ça te permet d'envisager la participation différemment, désinvestir dans la vie publique » (Aline). Mais dans le même temps, le fait de promouvoir des appels à projets ne conduit-il pas à tomber dans le travers de la logique de projet dénoncée plus haut ? Ne conduit-il pas à reproduire et diffuser une méthode d'action dont on n'est que (très) partiellement satisfait ?

(RA Zy'va, Nanterre, samedi des parents fév 2015)

Inscrire l'atelier à la marge des processus habituels de reddition de compte aux autorités

-Mamadou souligne le fait que le samedi des parents ne bénéficie pas de subventions spécifiques ce qui laisse une latitude plus grande pour mener l'atelier : « On ne cherche pas le chiffre », « On n'est pas pressés. Je ne dois pas rendre un bilan de subvention. »

Depuis longtemps, Zy'Va avait des temps collectifs avec les parents autour de la scolarité dans lesquels étaient rappelée aux parents « l'importance de s'engager » ; « on expliquait comment s'organise la scolarité et on répondait aux questions des parents ». Ces temps prenaient plutôt la forme de prêches (au sens de : « recommander instamment à quelqu'un la pratique de quelque chose »). Dans ces rencontres, la scène participative prenait la forme d'un face-à-face : d'un côté le directeur et l'équipe, de l'autre les parents. « Les choses ont basculé il y a trois ans ». Mamadou raconte la manière dont s'est progressivement fait jour la **nécessité de changer de manière de faire au sein de l'association, c'est-à-dire de « repenser la place des habitants », de « redonner la parole aux habitants »**. Cela s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- La rencontre de la recherche-action (SPISC)
- Une période troublée au niveau de la gouvernance à Zy'Va (des départs, etc.)
- Une réflexion autour du CA largement composé de personnes extérieures à l'association

Ces réflexions ont notamment eu comme effet :

- La constitution d'un nouveau CA s'appuyant sur une majorité d'habitants (intégration d'habitants « qu'on a accompagné, qu'on a essayé de former pour qu'ils puissent intégrer le CA »)
- L'adaptation des activités (comme le samedi des parents) pour qu'elles s'appuient davantage sur les participants.

Ainsi, le samedi des parents est l'un des effets de ces transformations : « On s'est dit qu'il fallait changer la donne, donner plus de pouvoir aux habitants, être dans quelque chose de collectif, s'appuyer sur les compétences des parents, l'engagement des habitants ». Mamadou expose la volonté de passer « en mode table-ronde », sans « rien imposer », sans ordre du jour : « on s'est dit "on va partir des gens". De quoi ils ont envie de parler ? Sur quoi ils ont envie de travailler ? Et dépasser le cadre strict de la scolarité ».

L'adaptation de cette activité pour donner plus de pouvoir aux habitants s'est traduit par :

- Une modification de la scène participative : du face-à-face à la table ronde
- Une révision de la manière d'appréhender la hiérarchie des savoirs (entre professionnels et habitants) : donner une place centrale au savoir des habitants ; d'un ordre du jour pré-défini par l'équipe à un ordre du jour construit en fonction des demandes des parents ; élargissement des thématiques abordées, possibilité d'aller sur d'autres thématiques que la seule scolarité

Cela a conduit à revoir le cadre qui définissait le déroulé et le contenu des séances mais aussi à changer de posture professionnelle : d'une posture d'éducateur / de prédicateur à une posture de soutien, d'écoute de la parole des habitants. Ce sont donc dans le même temps les attendus de la participation qui sont modifiés : aller vers une co-construction des actions, des solutions. L'atelier est conçu comme une « **recherche action** » permanente. « On explore (...). À chaque fois on essaye des trucs » (Mamadou). Le cadre de l'atelier est souple, transformé au fur et à mesure pour pérenniser les réussites et améliorer les points de blocage.

L'ensemble de l'équipe est mobilisé dans cette perspective. Sur le samedi des parents en particulier, une réflexion collective est menée en réunion d'équipe et chacun est appelé à s'impliquer dans l'aventure. Il ne s'agit pas d'imposer des choses à l'équipe mais d'inviter chacun à participer à la production d'une intelligence collective sur ces questions.

Des marqueurs de séparation nets entre habitants et professionnels qui peuvent limiter la libération de la parole, un cadre trop indéterminé, des rôles flous ou inadaptés dans l'animation qui amènent une certaine confusion : « Il faut favoriser les envies de parler. Mais en même temps si ça part dans tous les sens... Quel cadre on met ? Est-ce qu'on ne met aucun cadre ? Il peut y avoir un temps où les paroles fusent, mais il faut parvenir à progresser dans la prise de parole. Sinon il y a des frustrations : on a vidé son sac et quoi ? Il faut que chacun puisse un peu tirer des choses de la réunion à la fin » (Philippe)

4.14 Paris 19^e/20^e arrondissement- ONG ASMAE, Association Sœur Emmanuelle « La dynamique du projet à l'œuvre »

« En réponse à cela (la relégation institutionnelle), les trois collectifs proposent des activités de soutien scolaire. Selon le contexte, ce soutien scolaire est assuré par un ou plusieurs bénévoles extérieurs au quartier (par exemple un bénévole recruté par Asmae) ou par l'adulte-relais (médiateur social en poste dans chaque association) ou par des mamans bénévoles de l'association. Au-delà de l'existence même du soutien scolaire, il est intéressant de relever que dans chaque association, c'est la première activité citée en exemple par les membres et clairement rattachée à la préoccupation centrale portée par ces mamans qui peut trouver, par le biais de l'association, une réponse à une difficulté qu'elles ne seraient pas en mesure d'affronter seules. Dans le même ordre d'idée, tous les collectifs proposent des cours de français (appelés parfois cours d'alphabétisation ou ateliers sociolinguistiques). La question de l'accès à la langue est identifiée par les collectifs comme un facilitateur pour prendre en charge notamment l'éducation des enfants en relation avec l'école ».

« En réponse à la problématique de la drogue, les collectifs sont en recherche de solutions de plusieurs façons différentes : dans l'une d'entre elles, des groupes de paroles ont été mis en place et sont animés une fois par mois par un ethno-psychologue. Ces groupes traitent entre autres de la délinquance des jeunes, des conflits entre bandes, des trafics de drogue, du rapport aux forces de l'ordre. Cela a permis notamment à l'association de décider d'organiser une rencontre avec le chargé des relations à la population auprès du commissariat de police du 19^e arrondissement de Paris. Dans les autres collectifs d'habitants, des groupes de parole, sans être formalisés ni accompagnés par une expertise externe, sont néanmoins organisés par les femmes, parfois en présence des jeunes, pour discuter des difficultés liées à la délinquance dans le quartier. L'existence de ces espaces de discussion permet aux mamans de réfléchir collectivement à des solutions et de montrer à leurs enfants qu'elles se sentent concernées par le problème. Certaines constatent que le fait d'en discuter a modifié aussi les comportements à la fois des parents et des jeunes ».

« En marge de ces quelques exemples, les trois collectifs organisent de nombreuses activités ponctuelles qui sont le fruit des discussions et de prises de décision collectives. Les femmes sont à l'écoute des jeunes également pour fixer les priorités dans les activités à organiser. Ces modalités de prise de décision ne sont pas forcément uniformes ni institutionnalisées au sein d'une gouvernance associative, mais elles permettent aux femmes et aux jeunes d'avoir le sentiment de porter des propositions et de participer à des décisions et elles permettent la réalisation d'un grand nombre d'activités ».

« Quelques illustrations

A titre d'exemple, tous les collectifs ont établi des relations avec les acteurs de l'éducation (écoles primaires, collèges) du quartier : dans le cas de VEMT, l'association joue régulièrement un rôle de médiation entre les familles et le collège. L'adulte-relais se souvient de quelques expériences dans ce sens : « Un jour une dame m'a demandé de l'aide pour contacter des familles et faire un déjeuner avec les professeurs. On a organisé ça et on a parlé des problèmes du retard à l'école de nos jeunes... Avant, les jeunes se regroupaient, ils devenaient violents, ils nous insultaient parfois. On a commencé à faire la médiation dans la rue et après on nous a appelés pour faire la médiation aussi dans les collèges. Maintenant ça va beaucoup mieux... »

A l'association EACB, l'adulte-relais est régulièrement sollicitée par les parents pour participer à des réunions parents-professeurs ou des convocations en cas de problème, « l'école accepte bien ma présence, parfois c'est eux qui m'appellent pour venir ». Actuellement, l'association se mobilise à la demande de deux enseignantes très motivées pour collecter des fonds et organiser un séjour en classe de mer pour des enfants en classe double niveau CP-CM2. « Ce sont les enfants qui ont amené les maîtresses jusqu'à l'association, elles sont venues à notre fête de quartier pour parler avec les parents. C'est très rare de voir ça, ce serait génial que ça marche ».

« A l'association PLD, la relation à l'école est durable et régulière : depuis 2 ans, une réunion trimestrielle est organisée avec la directrice de l'école primaire, les enseignantes et les bénévoles de l'association chargés du soutien scolaire pour faire le point sur le niveau des enfants ».

« Les acteurs de l'éducation ne sont pas les seuls avec lesquels les collectifs entretiennent des relations régulières. Il est intéressant de restituer ici la carte des réseaux qui a été réalisée en avril 2014 par l'adulte-relais de VEMT avec l'appui d'Asmae et de la mission locale de Paris pour visualiser les réseaux et institutions dont se servent les familles et les collectifs d'habitants pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants. Cette carte synthétise bien la grande diversité de relations établies par les collectifs d'habitants avec des acteurs locaux et généralement citées lors des entretiens d'évaluation. Elle met également en évidence la place occupée aujourd'hui par Asmae, partenaire parmi d'autres. Si le programme a véritablement renforcé les capacités des femmes à interagir avec les acteurs

institutionnels du territoire, il n'intervient pas pour modifier les perceptions que ces acteurs ont des habitants des quartiers sensibles et des femmes migrantes qui se mobilisent dans les collectifs. Cette interaction est rendue possible par un changement de posture des femmes migrantes, mais elle ne s'accompagne pas d'un changement de regard des institutionnels et de perception de leurs différences culturelles comme une ressource plutôt que comme un handicap».

« Les collectifs sont des espaces qui permettent une mobilisation dans le quartier et au-delà du quartier.

Les trois collectifs disposent chacun d'un local (mis à disposition ou loué par la RIVP, (bailleur social) qui leur donne une véritable visibilité sur le quartier. Ce local constitue un espace d'organisation de leurs activités mais également un espace de rencontres informelles pour les femmes, très apprécié et vécu comme une opportunité de sortir de chez elles. « Avec l'association, on peut créer un lien entre les habitants du quartier, ça casse l'isolement. Avant, je ne sortais pas beaucoup de chez moi et de tout façon je n'avais pas envie de sortir parce que je ne savais pas où aller ». Et c'est bien le premier pas à faire pour avoir la sensation de vivre en société. Une personne raconte : « J'ai connu une femme qui passait seulement d'appartement en appartement, dans un monde fermé. Comment peut-on comprendre la société si on n'entre pas en relation ? ». Pour les femmes membres de l'association, les activités culturelles et familiales sont des occasions de dépasser le périmètre du quartier. Plusieurs mamans ont accompagné les enfants en sortie culturelle dans Paris. Ces activités sont perçues par elles comme une occasion pour leurs enfants de connaître leur ville mais pour elles aussi de sortir de leur quartier. Dans le même ordre d'idée, une sortie à la mer a été organisée par l'association Vivre Ensemble à Maroc Tanger. Les femmes ont participé à cette sortie en famille parce qu'elle se réalisait dans un cadre collectif, connu et rassurant. Elles reconnaissent que c'est bien parce qu'elles l'ont fait dans le cadre de l'association qu'elles ont eu envie d'y aller et qu'elles se sont senties capables de sortir de leurs habitudes pour y aller. Par ailleurs, les collectifs d'habitants sont vecteurs d'une mobilisation qui dépasse aujourd'hui le périmètre du quartier. Le local est un moyen d'identification de l'association au-delà du quartier. Il s'agit ici encore d'un point commun aux trois associations dont les membres sont des personnes du quartier et parfois de plus loin. Dans tous les cas, les activités ponctuelles mobilisent des femmes qui se déplacent parfois de loin pour venir à l'association ».

« Une illustration :

En novembre dernier, l'association Vivre Ensemble à Maroc Tanger a organisé une séance d'information santé pour les femmes en présence d'un médecin. Cette réunion a regroupé une cinquantaine de participantes. L'adulte-relais se souvient : « Des femmes sont venues de Pantin jusqu'ici ! Elles entendent parler de l'association. Nous, on passe surtout par le bouche à oreille. Pas de papier, pas de date éloignée, et les mamans font le relais ». Tous ces effets en termes d'empowerment sont considérés comme le fruit d'une intervention particulière sur le terrain, dans le cadre du programme Divers-Cité. Il convient donc de préciser la méthode d'intervention et d'analyse en quoi elle est efficace ? ».

4.15 Strasbourg-Association PAR'ENchantement).

« Quels sont les impacts de ce mode d'intervention ? »

« La question des impacts de ce mode d'intervention est primordiale dans un contexte de promotion des interventions sociales communautaires. Comment rendre compte des évolutions individuelles et collectives sur un territoire ? Plusieurs structures partenaires et des bénévoles directement impliqués rendent compte de cette dimension. PAR'ENchantement a créé un espace de rencontre entre différentes personnes. C'est un espace neutre où chacun doit pouvoir trouver sa place, un espace qui permet que se créent des affinités, pour pouvoir dépasser la « peur de son voisin ». C'est le lieu où le « vouloir vivre-ensemble » peut s'exprimer. Des bénévoles expriment leur attachement à ce lieu qui n'est comme aucun autre, où une communauté d'affinités se crée, en-dehors des autres réseaux d'appartenance (amis, famille...)).

« L'enjeu aujourd'hui est de pouvoir dépasser ce stade pour renforcer la dimension politique du pouvoir d'agir, permettre l'émergence d'une parole collective. Des commissions ont été mises en place pour aller plus loin dans le projet collectif, pour passer de l'intérêt ou du projet individuel à la recherche d'un bien commun, à quelque chose qui trouve une résonance dans le portage collectif. L'enjeu est bien la production du bien commun. Prendre en compte les personnes dans leur environnement, permet que les gens vivent mieux ensemble, cela crée des espaces de reconnaissance ».

4.16 Saint Étienne - Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familiaux AGASEF

« Faire la monstration d'autres possibles »

« Pour Montreynaud, les espaces de paroles mis en place à travers les groupes de concertation et de coopération permettent d'aborder peu à peu les sujets tabous : les dealers présents sur le quartier, la

mise en œuvre d'une supérette hallal, la composition des repas. Il me semble que ces groupes de paroles permettent de dépasser les peurs et peut être un jour de rendre les habitants plus offensifs face à de petits groupuscules malfaisants. Pour les groupes AEMO/RSA il s'agit bien rompre l'isolement des gens. Leur mise en œuvre est toutefois rendu actuellement difficile par la réorganisation de l'équipe.

« Loire Service Environnement (LSE). Comment s'est faite l'évolution des chantiers d'insertion pensés pour les jeunes de la prévention à une structure clairement professionnelle ? De quelle façon cela conduit à penser le social dans une logique de « productivité », plus-value, efficacité au-delà de ce service indépendant ? Cela bouscule les logiques de dépendance et d'appropriation des publics dans lesquels les subventions ont tendance à les cantonner. L'enjeu de LSE est de mettre en tension question économique et éducative - enjeu d'avoir des chantiers pour être payés, mais les personnes ne sont pas productives. Tension entre faire de l'insertion mais avoir tout de même des chantiers. L'activité d'insertion se situe « entre 2 chaises ». 2/3 de financements par les chantiers, 1/3 de financements publics. Cela permet à la structure de choisir avec qui elle travaille. Il n'y a pas imposition pour savoir qui LSE doit faire travailler et où, les financeurs de tel territoire préférant faire travailler des personnes de leur propre territoire. « En fait on travaille chez les riches mais on recrute chez les pauvres. C'est un petit pied de nez à la redistribution ». Un paysagiste, devenu éducateur, note : « Notre ancien chef de service m'a appris à être éduc, moi ça m'a fait évoluer, mais à long terme c'est problématique parce qu'on avait besoin d'un chef de service dans la réalité du travail, des contraintes économiques. Si on ne fait pas attention au fric, on ne fait pas de social. » Sa collègue : « Je suis éduc éduc, Quand tu es en AEMO, tu l'oublies. Là, ça renverse la vapeur. Mais on voit qu'on peut faire autre chose que pleurer sur les subventions en baisse. Ça, on peut le transmettre aux collègues ». Ce que disent les personnes qui viennent ici et qui ont déjà une autre expérience CAE, c'est qu'ils ressentent un accompagnement. Même si ça les saoule, ils ont des retours. Les boulots ne sont pas forcément valorisants, mais on met du sens sur ce qu'est le travail. Dans l'accompagnement des 6 mois : quelle place je donne au travail dans ma vie ? Cela passe par la mise en place d'un collectif, d'une équipe. A cela s'ajoutent des ateliers hors du temps de travail : « ils ne viennent pas tous mais ils viennent. Je me dis (c'est presque biblique !) il y a un souci de considération de l'autre. On les identifie par leur prénom : on a le souci de la personne. Comment on va dire les choses aux gens sans les blesser ? Avec de la prise en compte de l'autre, fondamentale ».

« Les principes forts défendus sont ceux de la confiance et de la responsabilité. « Ils ont les clés, conduisent les véhicules. On en subit les conséquences ! Mais cela permet une reprise de confiance dans la relation, c'est 50 % du boulot. Les gens ont été abimés, humiliés par le non-travail, le fait d'aller voir une AS tous les mois, quand on est face à ses enfants... : se reconstruire, ça passe par tout un tas de choses, dont le collectif. Le collectif, insistez, c'est très bien, sauf quand ils ne font pas la vaisselle ! – des repas communs. Mais ça, les financeurs ne peuvent pas l'entendre : c'est trop alternatif, c'est pas quantifiable dès que tu parles de confiance, d'autonomie, de responsabilité. Quand certains rentrent en ayant la trouille d'avoir les clés du camion, vérifient 15 fois : mais ce n'est pas quantifiable, la reprise de confiance. Sur 12 personnes, 6 ont augmenté en autonomie. Les financeurs veulent savoir combien partent en emploi, nous ils ont tous basculé « pôle emploi » ! ». « Ça crée un collectif tout de même. L'autre fois sur internet, sur espace pôle emploi, certains pataugeaient, mais les uns ont aidé les autres. Ils ont les numéros les uns des autres, ils pourront continuer à s'aider derrière. Il y a la construction du réseau, c'est efficace <! ». L'interrogation qui demeure est toutefois « Comment faire pour que ce qui est vécu-là ne soit pas seulement une parenthèse dans un parcours ? ».

« L'enjeu essentiel pour l'AGASEF aujourd'hui est celui de la valorisation de la qualité de son accompagnement et de gagner des marges de manœuvre, d'expérimentation à même les dispositifs pour pouvoir être au plus près des préoccupations et des besoins des personnes. La vision défendue peine à se frayer un chemin dans les méandres des dispositifs. Pourtant dans la façon de faire, dans l'attention accordée aux personnes, dans les opportunités saisies pour explorer de nouvelles modalités d'action, se fraye quelque chose. Une flamme que n'a de cesse de raviver sa directrice... mais les douches sont parfois bien froides ! »

« Les rapports entre initiatives locales communautaires et institutions traditionnelles. Quelles sont les interactions mutuelles entre, d'une part, les initiatives locales portées par les gens, par les professionnel (salarié-es et bénévoles) et par les communautés et, d'autre part, les institutions qui encadrent les politiques publiques conduites sur les territoires ? L'AGASEF occupe une place de tiers entre les initiatives portées par les personnes et les représentants institutionnels. D'un côté, auprès des personnes nous écoutons les sollicitations et préoccupations individuelles pour construire peu à peu des actions collectives et de l'intérêt commun. Cela amène les personnes à solliciter les décideurs publics afin de leur soumettre leurs questions et propositions. Auprès des représentants institutionnels et particulièrement des élus locaux, nous expliquons notre démarche et préparons les rencontres avec les personnes. Concrètement, les membres de notre conseil d'administration organisent début juin une rencontre réunissant l'ensemble des élus locaux, municipaux, départementaux, et députés, sénateurs, afin d'expliquer la démarche participative entreprise au sein du centre social de Montreynaud. Comme je l'ai indiqué en début de document, nous utilisons la reprise médiatique de cette structure

pour expliquer l'ensemble de la démarche entreprise à l'AGASEF. C'est donc l'occasion pour nous de reprendre le travail entrepris au niveau de la mission RSA et AEMO/AED. Nous présentons trois aspects de la démarche :

- L'aspect citoyen, puisqu'il s'agit de permettre à des citoyens de participer à l'évaluation des politiques publiques à partir de leur expérience et de proposer et mettre en place des actions d'intérêt général. La démarche participative permet de responsabiliser et de redonner une place de citoyen à des personnes contraintes dans le cadre du dispositif.
- L'aspect économique puisque, que ce soit au niveau de l'insertion professionnelle, de la protection de l'enfance ou d'une intervention éducative sur un quartier sensible, notre objectif reste identique, à savoir mettre en place une action éducative et sociale intégrée et territorialisée permettant de répondre au mieux à l'ensemble des besoins des personnes et ce sur un territoire donné. Notre objectif est de mettre en place un accompagnement éducatif global qui va pouvoir travailler sur l'ensemble des difficultés des familles et cela en s'appuyant sur les ressources du territoire où vit la famille (que ce soient les ressources sociales, économiques, culturelles ...). Ce modèle d'intervention permet à terme de créer une réelle économie en termes de nombre de poste pour une intervention sociale et éducative plus pertinente. Nous valorisons aussi le fait qu'en s'appuyant sur les ressources des familles et des habitants nous parvenons à élaborer des solutions moins onéreuses et tout aussi pertinentes voir plus confortables pour les familles et es enfants.
- L'aspect politique : puisqu'il s'agit de savoir qui a coordonné des interventions au sein d'une famille ou sur un territoire. En développant le travail auprès des tiers digne de confiance, cela signifie qu'au niveau de l'AEMO/AED, c'est l'AGASEF qui va, à partir de son travail de diagnostic au sein de la famille, repérer la possibilité d'un travail avec un autre membre de la famille ou de l'environnement. Ce travail de repérage et d'accompagnement va pouvoir à terme faire l'objet d'une demande de notre service auprès du juge des enfants d'une fin de mesure AEMO pour demander un placement chez un tiers. Le conseil général peut vivre cela comme une perte de maîtrise des orientations. De la même manière, au niveau d'un quartier, en reprenant le centre social et en mettant en place une démarche participative, les habitants se placent au cœur des initiatives. Le coordonnateur/organisateur a en charge de mener cette démarche et de coordonner les actions avec les partenaires, qu'en est-il du rôle des techniciens de la politique de la ville, du CLSPD, ... ? Les élus sont-ils prêts à faire confiance à des élus associatifs ? Quels effets en résultent sur les unes et sur les autres ? »

« Comme nous l'avons précisé, cela a nécessité une réorganisation de notre conseil d'administration. L'objectif étant d'être entendus et compris par les élus. Nous organisons en juin cette rencontre avec les élus locaux à propos de notre démarche participative dans le cadre d'un travail social communautaire. Nous avons une seconde perspective, puisque lors de notre AG, l'une des vice-présidentes du CG nous a proposé d'organiser une audition de notre association devant l'ensemble des élus de l'assemblée départementale. Au-delà de cette réorganisation interne, les débats au sein des conseils d'administration sont animés, car cela signifie que tous les membres sont au clair sur la démarche entreprise et l'intérêt des administrateurs s'en trouve renforcé. Une très belle dynamique s'est mise en place. Au niveau des élus, lors d'un comité de pilotage organisé à propos de la reprise du centre social nous avons avancé le terme de travail social communautaire. La réaction a été immédiate. Ceci a entraîné un débat, c'est l'effet que nous souhaitons produire, provoquant un vif intérêt sur le contenu et la posture du travail social communautaire. Cela produit deux inscriptions supplémentaires au colloque du 20 mai : l'élue en charge de centres sociaux et l'un des membres du cabinet du maire de la ville de St Étienne ».

4.17 Villejuif- Commune « Une méthodologie de projet »

« Au-delà des problématiques assez classiques des quartiers en difficulté (précarité économique, carences éducatives, insécurité et phénomène de violence, fragilité sociale, mise à mal du vivre ensemble) et des problématiques plus urbaines d'enclavement et de stationnement, c'est surtout une problématique de dépression de la communauté d'habitants qui est à relever. Symptôme collectif agissant aussi sur l'individu et réciproquement ».

« En 2006, afin de travailler sur ces problématiques, la Ville de Villejuif recrute un Agent de Développement Local, rattaché à la Politique de la Ville. Sa mission : Piloter sur ce quartier un projet de développement à partir d'une démarche participative. Si sa formation lui permet de rédiger un projet bien construit, avec des déclinaisons stratégiques et opérationnelles cohérentes, il s'aperçoit très rapidement que sa mise en œuvre « participative » sur le terrain est impossible.

Que faire face à :

- des « réunions publiques » totalement immaîtrisables ?
- des habitants majoritairement dans l'incapacité de se projeter positivement sur leur quartier et dominés par un sentiment de colère, d'animosité profonde contre la mairie et de rejet de toutes propositions ?

- des murs de représentation et de jugement entre les différentes catégories d'habitants (et notamment envers les jeunes) qui s'expriment publiquement et exacerbent les tensions ? »

« L'agent de développement local vit alors un sentiment d'échec et d'impuissance, renforcé par de nombreuses questions auxquelles il ne trouve pas de réponses :

- Quels leviers actionner pour parvenir à susciter une **mobilisation des habitants**, enthousiaste, constructive, durable, qui touche le plus grand nombre dans une véritable diversité générationnelle, sociale, culturelle ? Malgré un contexte social de fortes tensions, voire de désespérance, comment définir une vision et **des références communes pour faire consensus** et co-construire ensemble, tout en intégrant la dimension subjective individuelle et collective ? (Chaque habitant arrivant avec ses intérêts particuliers, ses doléances ou représentations). Comment trouver des modes de concertation véritablement **représentatifs** du quartier ?
- Comment maîtriser **ces dynamiques humaines** pour qu'elles ne deviennent pas incontrôlables et contre-productives (pour la ville et le quartier lui-même) ?
- Comment **concilier** implication des habitants (démocratie participative) / Projet de territoire (Politique de la Ville) / Projet de service (droit commun) ? »

« Tous ces « comment » renvoyaient à des questions méthodologiques irrésolues. Si les méthodes classiques peuvent être pertinentes pour construire un projet de territoire dont les actions seront mises en œuvre par les professionnels (« Faire pour »), elles sont par ailleurs totalement inadéquates pour co-construire et co-réaliser ce projet avec les habitants (« Faire avec »). **Le sujet du projet n'est pas le même, donc les processus de création ne peuvent plus être les mêmes.** « Le participatif » ne serait-il pas alors un cœur de métier propre et non l'annexe périphérique d'un autre champ professionnel (urbanisme, développement local, éducation, technique ...) ? Ne doit-on pas différencier les méthodes de concertation des méthodes liées à l'objet concerté ? Quelle professionnalisation spécialisée serait alors possible dans ce domaine complexe ? »

« Après plusieurs mois de recherche, de rencontres avec des professionnels de la démocratie participative, de chercheurs ... le porteur du projet a fini par trouver des pistes de réponses à toutes ces questions, dans les travaux du chercheur Roger Nifle, fondateur de l'humanisme méthodologique et créateur d'une « ingénierie participative ». Non sans difficultés (notamment institutionnelles et politiques) l'agent de développement local a alors évolué vers le nouveau métier de « chef de projet en ingénierie participative », de manière autodidacte au départ puis avec un accompagnement (à distance) de Roger Nifle depuis 4 ans. C'est à partir de ce socle conceptuel et opérationnel nouveau, induisant un changement de posture et de pratiques professionnelles radicales, qu'a été lancée de manière expérimentale (et relativement confidentielle), la démarche de développement communautaire des Hautes-Bruyères ».

« Roger Nifle distingue ainsi trois phases. Chacune de ces phases a sa propre progressivité en termes de maturation collective et nécessite des outils, techniques, stratégies et méthodes spécifiques) :

- **Une phase de réparation identitaire.** Lieux de tensions et de violence, de délinquances et d'incivilités, d'échecs en tout genre, de dégradation matérielle et morale ce sont là des symptômes d'un corps social malade, voire dépressif. Traiter les symptômes ne suffit pas et c'est le corps social qui doit faire l'objet de cette démarche réparatrice. Cette démarche vise en premier lieu à favoriser un sentiment commun basé sur le plaisir d'être ensemble. Elle doit pour cela considérer la singularité et l'originalité de la communauté. Cette phase permet aussi des repérages et des mises en avant de personnalités investies et reconnues ainsi que des jeux de rôles significatifs, prometteurs ou à prendre avec prudence.
- **Une phase de confortation communautaire** au travers de la multiplication d'expériences significatives. Là le vecteur est le « faire ensemble », qui nécessite déjà le sentiment commun d'être bien ensemble. Le Faire ensemble accompagné et soutenu permet de cultiver une expérience de compétences communes, de capacités et de valeurs propres à la communauté. Outre la « capacitation », c'est une assurance collective qui conforte l'identité collective, l'identité communautaire. Il faut cependant que les actions restent à portée des implications de la communauté et pour cela éviter de se confronter à des affaires communes complexes qui réclament en plus des délais importants. Sans cela on renforce un sentiment d'échec et d'incompétence auprès des habitants. Cette phase commence à structurer des rôles, une certaine organisation, un embryon de gouvernance et en tout cas une appropriation de son devenir. En général, elle porte sur des actions ludiques, solidaires ou des initiatives originales, qui s'appuient sur « un vivre ensemble » à cultiver et restent dans la mesure des capacités de réussite sans mise sous tutelle.
- **Une phase d'apprentissage d'une gouvernance participative du quartier par un conseil (ou autre instance)** Dans cette phase, c'est l'apprentissage des affaires du quartier qui est à la fois expérience des représentations, organisation, appréhension des problématiques, co-élaboration de solutions et de projets avec les parties prenantes qui elles aussi ont un apprentissage à faire pour travailler en concertation (de concert). Cette phase co-construit le vecteur de gouvernance, conseils de citoyens et autres dispositifs ad-hoc. Cela permet de faire avancer les affaires

communes du quartier (quelle que soit la thématique) et donc son développement communautaire, qui est l'enjeu véritable ».

4.18 Woippy-Centre Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes « Le projet relèverait du don ! »

« Il s'agit de mieux comprendre ce qui dans un projet fait sens, et de prendre la juste mesure de ce qui circule et de l'apprécier en tant compte de sa place dans le réseau, et de la nature du lien à l'autre. Au fond il s'agirait aussi de discuter des choses qui circulent, que ce soit au niveau des liens primaires (les liens affectifs comme à l'intérieur de la famille et ou des amis) ou encore au niveau du tiers secteur où les biens et services qui circulent sont indexés au registre du marchand. L'entrée par le don ouvre selon moi des possibilités de mieux comprendre ce pouvoir d'agir et ce, en tenant compte des liens, des rapports sociaux qui s'établissent, se construisent à l'intérieur de ces groupes et qui signalent à différents niveaux notre degré d'engagement dans l'action, et au-delà révèlent une certaine volonté de faire avec et pour les autres. La dimension du don rapidement exposée est un levier théorique mais aussi une entrée thématique précieuse que nous explorons actuellement mais qui, en nous bousculant, sera une ressource pour approfondir notre réflexion ».

4.2 Commentaires et interrogations du rédacteur pour la recherche-action

4.21 Difficulté des sites à rendre compte de cette thématique. Les chroniques ont des difficultés à décortiquer les logiques de projets (la boîte noire) et à lire les modifications, transformations, voire plus rarement les mutations qu'elles introduisent au sein des communautés territoires et au sein des institutions. Le projet est présenté en soi (quand il est présenté !), sous forme d'objectif et de résultat directs sans lecture de ses effets indirects (et parfois voulus) sur les appareils institutionnels existants. Pour comprendre de quoi il est question, il nous faut sans doute reprendre l'explicite et l'implicite de la politique de la ville : l'explicite « je démolis des immeubles ce qui aura des effets multiples et souvent imaginaires sur les « problèmes » du quartier », l'implicite, ignoré, mais bien réel concerne les effets sur l'appareil institutionnel mis en place par le bailleur. Autre exemple, un projet en matière scolaire avec des parents n'est pas là simplement pour apporter un bénéfice aux enfants, mais bien aussi pour faire en sorte de changer les rapports que l'institution scolaire entretient avec les enfants et les parents.

4.22 Confusions. Parfois les sites confondent la logique projet et ses effets dont on parle ci-dessus et la logique de financement des associations ou des intervenants par projet qui ne permettent pas d'assurer pas la pérennité de l'institution.

4.23 Le projet, une approche stratégique et tactique. Comme nous l'avions précisé dans la note méthodologique, chaque projet élaboré pour les sites peut être envisagé selon une approche systémique comme une **combinatoire singulière de lieux, de gens et de genre, d'institutions**, capable de se greffer sur cette communauté-territoire pour bousculer les équilibres existants, pour les déstabiliser en organisant de nouveaux rapports plus « efficaces » entre ses composantes, pour améliorer l'atmosphère ambiante et la rendre plus perméables aux innovations. Tout cela peut contribuer ainsi durablement à ce que cette communauté-territoire s'adapte aux mutations et continue de s'inscrire dans des chaînes de valeur soutenable... à d'autres échelles. Un projet innovant de qualité est **une combinatoire de ces composantes** qui apporte à cette communauté-territoire **la valeur ajoutée soutenable** qui lui est nécessaire. Sur le plan stratégique et tactique, l'élaboration et la mise en œuvre des projets ne doivent pas être réduites à une dimension technique. Tout projet doit être envisagé comme **une occasion et une opportunité de solliciter autrement les acteurs, les institutions et les appareils** en place pour les contraindre à nouer d'autres relations qui pourront avoir des effets en retour sur le positionnement, voire l'organisation des diverses institutions auxquelles ils appartiennent. Par-delà son aspect technique, le projet peut être envisagé comme **un opérateur de changements et de réformes**. C'est la raison pour laquelle, il serait nécessaire d'accorder toute sa place à « l'approche intégrée projet » au sein d'un territoire, non pas sous une forme décrétée et procédurale comme c'est trop souvent le cas, mais bien dans une **dynamique de coproduction collective et communautaire**. Si on veut aborder efficacement la gouvernance des territoires et surtout envisager d'introduire les réformes indispensables avec quelques chances de succès, ne doit-on pas imaginer des projets innovants qui permettent de transcender les situations bien établies et dépasser le statu quo sans trop risquer de susciter des résistances frontales ? Les pratiques rusées de contournement pourraient être de mise face aux lourdeurs institutionnelles et bureaucratiques.